

SOMMAIRE

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES	2
1 - Principe de la Banque Filière PT	2
2 - Fraude et note liminaire	2
3 - Adresses	2
4 - Nombre de places	3
B - INSCRIPTION	5
1 - Conditions d'inscription	5
2 - Modalités d'inscription	5
3 - Documents à fournir	6
4 - Candidats handicapés	7
C - ÉPREUVES ÉCRITES	8
1 - Horaires	8
2 - Centres de passage	8
3 - Déroulement	8
4 - Matériel nécessaire	9
5 - Nature et modalités des épreuves	9
6 - Rapport des épreuves	11
7 - Résultats	11
D- ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES	14
1 - Dates et lieux de passage	14
2 - Nature et modalités des épreuves	14
3 - Rapport des épreuves	15
4 - Résultats	15
5 - Épreuve commune de TIPE	17
E - INTÉGRATION DANS LES ÉCOLES	19
Récapitulatif des frais de dossiers et droits d'inscription	20
F - CONDITIONS PARTICULIÈRES	21

La présente notice vaut règlement du concours. Sa connaissance est indispensable aux candidats. Chaque candidat s'engage, par son inscription au concours, à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions des jurys, lesquels sont souverains.

Pour la session 2016, les pré-inscriptions sur le site www.scei-concours.fr seront closes le 6 janvier 2016 17h.

1 - PRINCIPE DE LA BANQUE FILIÈRE PT

La Banque Filière PT est un dispositif mis à disposition de toutes les écoles recrutant sur la filière Physique-Technologie (PT). Elle a été mise en œuvre par les concours partenaires : Concours Commun Mines-Ponts, Concours Centrale-Supélec, Concours Communs Polytechniques, Concours ENS de Cachan, Concours ENS Rennes, Concours Commun ARTS ET MÉTIERS et Concours École Polytechnique.

Elle comprend un groupe de **13 épreuves écrites** et un groupe d'épreuves orales (cf. Tableaux).

La gestion des dossiers d'inscription, la perception des frais d'inscription et l'organisation des épreuves écrites sont prises en charge par le Service des Concours ARTS ET MÉTIERS. L'organisation des épreuves orales et pratiques est assurée conjointement par ARTS ET MÉTIERS et l'ENS de Cachan.

Les décisions d'admissibilité et d'admission sont prononcées par les jurys des différents concours. Ces jurys sont souverains.

2 - FRAUDE ET NOTE LIMINAIRE

*Chaque candidat s'engage à respecter les présentes instructions. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit au cours des épreuves écrites ou orales peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'invalidation de l'inscription et donc la perte de tout droit ou avantage obtenu (intégration dans une école en particulier) voire l'exclusion définitive de l'accès au concours. **La section disciplinaire compétente est le Conseil de Discipline d'Arts et Métiers.***

Les épreuves écrites et orales répondent au programme des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (filière PT), tel qu'il est publié au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.

Au sein de la Banque Filière PT, les candidats choisissent les concours auxquels ils veulent se présenter en prenant soin de s'assurer qu'ils remplissent les conditions requises pour s'y inscrire.

Pour chaque concours, le jury établit la liste des candidats admis à subir les épreuves orales (admissibles*). À l'issue des épreuves orales, il dresse la liste, par ordre de mérite, des candidats proposés pour une admission (classés**).

En cas de force majeure, le calendrier pourra être réaménagé.

3 - ADRESSES

La Banque Filière PT est gérée par le Service des Concours ARTS ET MÉTIERS, à Paris, qui s'est associé aux autres services concours au sein du **service concours écoles d'ingénieurs [scei]** pour la procédure d'inscription et la procédure d'intégration dans les écoles. Tout courrier de demande d'information concernant la Banque Filière PT (inscription, relevé de notes, organisation ou le déroulement, réclamation) doit être adressé à :

ARTS ET MÉTIERS - SCEI
Service des Concours
Banque PT - e3a
24, rue Pinel - 75013 Paris
Tél : 01.44.06.93.30 / 31 / 36 / 34 - Fax : 01.44.06.93.39
web : www.banquept.fr
e-mail : contact@banquept.fr

En revanche, les demandes de renseignements concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci.

* Admissible : compte-tenu des résultats du candidat aux épreuves écrites, le jury du concours l'autorise à se présenter aux épreuves orales.

** Classé : compte-tenu de l'ensemble des résultats aux différentes épreuves du concours, le jury a attribué un rang de classement au candidat (liste principale et liste complémentaire) lui permettant de participer à la procédure d'intégration.

4 - NOMBRE PRÉVISIONNEL DE PLACES

Le tableau détaille, pour chaque concours, le nombre de places offertes par école, (pour certaines écoles, le nombre de places est publié au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale). Le nombre de places indiqué ici est limité aux places offertes dans le cadre de la Banque Filière PT ; la plupart des écoles proposent d'autres voies de recrutement. Les candidats intéressés par celles-ci sont invités à se renseigner directement auprès des écoles. Ces nombres de places, donnés à titre indicatif, sont non contractuels et susceptibles de modifications sans préavis.

Concours	Écoles	Nb de places 2016	Entrants 2015
Concours Centrale-Supélec	CentraleSupélec cursus centralien	10	10
	CentraleSupélec cursus Supélec	24	24
	École Centrale de Lille	12	10
	École Centrale de Lyon	24	25
	École Centrale de Nantes	20	19
	École Centrale de Marseille	10	6
	Institut d'Optique Graduate School (SupOptique)	5	0
	Ecole Centrale Casablanca	2	-
Concours Commun Mines Ponts	Ponts ParisTech	2	2
	ISAE-SUPAERO	6	6
	ENSTA ParisTech	8	6
	Télécom ParisTech (1)		
	- Cursus de Paris	2	2
	- Cursus de Sophia-Antipolis	1	1
	Mines ParisTech	5	2
	Mines de Saint-Étienne	2	2
	Mines de Nancy	4	3
	Télécom Bretagne		
- Cursus de Brest, Rennes, Toulouse	2	1	
- Cursus de Sophia-Antipolis	1	0	
Concours Commun ARTS ET MÉTIERS	École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ARTS ET MÉTIERS)	541	539
	École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers Ingénieurs Militaire d'Infrastructure (ENSIM)	10	9
	École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications - ENSEA	20	10
École Polytechnique	École Polytechnique	11	11
ENS de Cachan	École Normale Supérieure de Cachan	37*	37
ENS Rennes	École Normale Supérieure de Rennes	6*	9
Concours Communs Polytechniques (places offertes à confirmer par l'arrêté annuel à paraître en 2016)	Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon	46	44
	Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux	8	7
	Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen	8	4
	Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information Cergy-Pau	6	5
	Institut Supérieur d'Informatique, Modélisation et Applications de Clermont-Ferrand	5	5
	Ecole Nationale Supérieure de Physique, Électronique et Matériaux – Grenoble INP – Phelma	6	7
	Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et de Mathématiques Appliquées – Grenoble INP – Ensimag	10	14
	Ecole Nationale Supérieure de l'Énergie, l'Eau et l'Environnement – Grenoble INP – Ense ³	15	14
	Ecole Internationale du Papier, de la Communication Imprimée et des Biomatériaux – Grenoble INP – Pagora	1	0
	Ecole Nationale Supérieure des Systèmes Avancés et Réseaux – Grenoble INP - Esisar	3	3
	Ecole Nationale Supérieure de Céramique Industrielle de Limoges	2	0
	Ecole Supérieure de Chimie, Physique, Électronique de Lyon – Électronique	2	1
	Ecole Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique de Nancy - Pluriscientifique	5	4
	Supméca Paris	12	9
	Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers (ISAE-ENSMA)	5	5
	Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers	8	7
	SeaTech Toulon	8	10
Ecole Nationale de l'Aviation Civile - civil	3	2	
Ecole Nationale Supérieure, d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications de Toulouse	10	10	
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique Energétique Electronique de Valenciennes	16	18	
Concours Mines-Télécom	ENSG Géomatique	2	3
	ENSSAT (École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie)	8	11
	ENSTA Bretagne civil	13	14
	ENSTA Bretagne Militaire	3	3
	Mines d'Alès	20	17
	Mines d'Albi	8	8
	Mines de Douai	20	15
	Mines de Nantes	3	3
	Mines Saint-Etienne - ISMIN	4	4
	TELECOM Nancy	12	14
	Télécom Physique Strasbourg TIC-Santé	1	0
	Télécom Physique Strasbourg RT-INOC	2	-
	Télécom Saint Etienne (filière sous statut étudiant)	10	9
Télécom Saint Etienne (filière sous statut apprenti)	5	-	
Télécom SudParis	5	6	

* (sous réserve d'accord du Ministère)

(1) Les élèves admis à Télécom ParisTech / Cursus de Sophia-Antipolis passent la première année sur le site de Paris avec les élèves admis à Télécom ParisTech / Cursus de Paris, et rejoignent le site de Sophia-Antipolis (Institut Eurécom) pour leurs 2^{ème} et 3^{ème} années.

Concours		Écoles	Nb de places 2016	Entrants 2015
Concours POLYTECH	ENSIM	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans	2	1
	ESIREims	École Supérieure d'Ingénieurs de Reims	3	0
	ESIREM	École Supérieure d'Ingénieurs de Recherche en Matériaux - Dijon	2	0
	ESIROI	École Supérieure d'Ingénieurs Réunion - Océan Indien	2	1
	ESIX Normandie	École Supérieure d'Ingénieurs de l'Université de Caen Basse Normandie - Cherbourg	4	2
	ESSTIN	École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy	6	3
	ISAT	Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports - Nevers	15	12
	ISBS	Institut Supérieur des Biosciences de Paris - Créteil	1	1
	ISEL	Institut Supérieur d'Études Logistiques - Le Havre	2	1
	ISIFC	Institut des Sciences de l'Ingénieur de Franche-Comté - Besançon	2	1
	ISIS	Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé - Castres	3	0
	ISTIA	École d'ingénieurs de l'Université d'Angers	5	0
	ISTY	Institut des Sciences et des Techniques des Yvelines - Vélizy	3	0
	SuP Galilée	Institut Galilée - Villeteuse	2	1
	UPEC	Université Paris-Est Créteil	2	-
	Réseau POLYTECH	POLYTECH Anney-Chambéry - POLYTECH Clermont-Ferrand - POLYTECH Grenoble POLYTECH Lille - POLYTECH Lyon - POLYTECH Marseille - POLYTECH Montpellier - POLYTECH Nantes - POLYTECH Nice-Sophia - POLYTECH Orléans - POLYTECH Tours	111	71
Concours FESIC Prépa		ECAM Lyon	25	0
		ECAM Rennes	18	11
		ECAM Strasbourg - Europe	20	9
		ECAM-EPMI Cergy-Pontoise	15	8
		ESAIP Angers - Grasse	8	8
		ESEO Angers	15	3
		HEI Lille	25	29
		ISEN - Brest	5	0
		ISEN - Lille	20	6
		ISEN - Toulon	10	2
		ISEP Paris	25	31
3iL Ingénieurs		École d'Ingénieurs Informatique	8	4
ECE - Paris		ECE Paris	30	23
Ecole de l'Air		École de l'Air	2 (**)	0
EFREI - Villejuif		École d'Ingénieur en Informatique et Technologies du Numérique	20	6
EIGSI - La Rochelle		École d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels	25	21
EIL Côte d'Opale - Longuenesse - Calais		École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale - Cycle ingénieur spécialité Informatique - Cycle ingénieur spécialité Génie Industriel	10 20	2 8
ENSAIT - Roubaix		École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix - Formation initiale - Formation apprentissage	16 2	4 1
ENSIL - Limoges		École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges	4	5
ENSISA - Mulhouse		École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace	25	7
ENSTIB - Epinal		École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois	20	14
EPF - Sceaux - Troyes - Montpellier		EPF - École d'ingénieurs généralistes	20	15
ESB - Nantes		École Supérieure du Bois	8	6
ESFF - Sèvres		École Supérieure de fonderie et de forge	7	2
ESIEA - Paris / Laval		École d'Ingénieurs en Sciences et Technologies du Numérique	10	5
ESIEE - Amiens		École Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique	10	1
ESIEE - Paris		ESIEE Paris	15	3
ESIGELEC - Rouen		École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique	40	15
ESIGETEL - Villejuif		École Supérieure d'Ingénieurs en Informatique et Sciences du numérique	10	1
ESILV - Paris La Défense		École Supérieure d'Ingénieurs Léonard de Vinci	20	21
ESITC Caen		École d'Ingénieurs BTP Génie Civil	8	4
ESME Sudria - Paris		École d'Ingénieurs ESME Sudria	20	1
ESTACA - Paris-Saclay/Laval		École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile - ESTACA Paris-Saclay Filière Aéronautique et Spatial Filière Automobile ou Transports Guidés - ESTACA Laval Filière Aéronautique et Spatial Filière Automobile	8 7 3 3	17 - 5 -
ESTIA - Bidart		École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées	35	30
ESTP - Paris		École Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie	31	32
Grenoble INP - Génie industriel		École nationale supérieure de génie industriel	8	9
SIGMA Clermont (ex IFMA)		SIGMA Clermont (ex Institut Français de Mécanique Avancée)	68	69
INP-ENI - Tarbes		École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes	6	4
INSA Centre Val de Loire		Institut National des Sciences Appliquées Centre Val de Loire - Spécialité Génie des Systèmes Industriels (Blois) - Spécialité Maîtrise des Risques Industriels (Bourges) - Spécialité Sécurité et Technologies Informatiques (Bourges)	12 6 2	11 5 -
ISMANS - Le Mans		Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés	20	1
Mines Douai-ISPA - Alençon		École d'Ingénieurs Mines Douai en Partenariat avec l'Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon	5	2
ITECH - Lyon		Institut Textile et Chimique de Lyon	5	0

(** sous réserve de publication au JORF)

B - INSCRIPTION

1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Aucune condition d'âge n'est exigée pour passer les concours. Il est néanmoins précisé que chaque école peut imposer des conditions d'admission particulières (cf. page spécifique à chaque école).
 - L'inscription de candidats qui ne sont pas élèves dans un lycée ou étudiants dans un centre universitaire est autorisée (candidats libres).
 - Aucune condition d'aptitude physique n'est exigée pour s'inscrire aux concours. Il est toutefois précisé que chaque école se réserve le droit de subordonner l'admission définitive à une visite médicale concluant à des aptitudes physiques suffisantes.
 - Les candidats doivent être en situation régulière au regard de la loi n° 97-1019 du 28/10/97 portant réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (*se renseigner auprès de la mairie de son domicile*) puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté - JDC - (*se renseigner auprès de l'organisme chargé du service national dont ils relèvent*).
- Informations sur <http://www.defense.gouv.fr>, rubrique "Vous et la Défense" - JDC(JAPD) - Ma JDC.
- **Ne sont pas autorisés à concourir les candidats qui se présentent, la même année, à une ou plusieurs Écoles de la Banque Filière PT par une autre voie d'admission.**
 - Les modalités du concours sont les mêmes pour tous les candidats quelle que soit leur nationalité.
 - Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent se voir fixer des dispositions particulières d'aménagement pouvant aller jusqu'à la dispense d'une épreuve (voir page 7).
 - Pour le calcul des points de bonification, toute 2^e année d'études supérieures ayant donné lieu à une inscription est comptée dans sa totalité.

Une inscription correspond à un dossier accepté par le Service des Concours ; une renonciation ou une démission, quels que soient sa date et son motif, n'annule pas l'inscription. **Aucune dérogation ne peut être accordée.**

2 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent impérativement respecter la procédure d'inscription suivante, commune à plusieurs concours, gérée par le **service concours écoles d'ingénieurs [scei]**, et comprenant trois phases obligatoires :

- SAISIE et VALIDATION DES DONNÉES
- ÉDITION DU BORDEREAU « PIÈCES JUSTIFICATIVES »
- ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

2.1 - Saisie et validation par Internet : <http://www.scei-concours.fr>

Du dimanche 6 décembre 2015 au mercredi 6 janvier 2016 17h

Lors de l'inscription, et pour tous les concours considérés, il sera fourni au candidat **un n° d'inscription unique** et un **code-signature confidentiel** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école. Chaque candidat ne doit s'inscrire qu'une seule et unique fois pour l'ensemble des concours gérés par le [scei].

En cas de problème appeler le 05.62.47.33.43

Après la saisie des informations demandées, **le candidat imprimera lui-même son dossier**. Il vérifiera ensuite l'exactitude des informations saisies et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires sur internet. **Il pourra alors procéder à la validation de son inscription.**

L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran.

Le candidat pourra, jusqu'au 6 janvier 2016 17h, faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de revalider chaque fois son inscription (écran : «validation»).

**Aucune inscription ne sera acceptée après le 6 janvier 2016 17h.
Aucune candidature ne sera retenue si elle ne fait pas l'objet, au préalable, d'une inscription sur le site Internet**

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du (ou des) concours présenté(s), la perte du bénéfice éventuel de l'intégration dans une école voire l'exclusion de l'enseignement supérieur.

2.2 - Édition du bordereau « Pièces justificatives »

Le bordereau « Pièces Justificatives » sera disponible sur le site Internet à partir du 7 janvier 2016.

Le candidat devra obligatoirement l'imprimer lui-même.

2.3 - Envoi des pièces justificatives

Le candidat devra adresser, **pour une réception au plus tard le 15 janvier 2016** (cachet de la poste faisant foi, par l'intermédiaire de son lycée s'il est scolarisé), le bordereau "Pièces Justificatives" **signé et accompagné des pièces demandées**, à l'adresse suivante :

ARTS ET MÉTIERS - SCEI
Service des Concours
Banque PT - e3a
24, rue Pinel - 75013 Paris

Les dossiers n'ayant pas fait l'objet d'un envoi des pièces justificatives au 15 janvier seront annulés. En cas d'omission ou d'erreur dans l'envoi de certaines pièces, le [scei] contactera les candidats pour leur offrir la possibilité de régulariser leur situation. Les dossiers non régularisés dans les délais impartis seront annulés.

IMPORTANT :

Le candidat devra, pendant toute la durée des concours, tenir à jour, sur le serveur Internet, ses coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone, etc.). Le candidat pourra également, à l'aide de son code-signature confidentiel, consulter son dossier à tout moment, et ce, jusqu'à la fin des concours.

Les candidats doivent, par ailleurs, pouvoir être contactés facilement par le Service des Concours durant toute la session, y compris entre la fin des écrits et le début des épreuves orales, pour parer à tout problème imprévisible.

3 - DOCUMENTS À FOURNIR

Les candidats devront obligatoirement mentionner sur ces documents leur numéro d'inscription

Les pièces justificatives sont à fournir en un seul exemplaire dans le cadre de l'inscription commune.

3.1 - Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport. Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagné d'une traduction authentifiée) et en cours de validité. La photocopie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée.

Pour les candidats possédant la double nationalité, française et étrangère, seules les pièces d'identité françaises prouvant la nationalité sont acceptées.

3.2 - Candidats boursiers du gouvernement français (bourses de l'Enseignement Supérieur, du CROUS, EGIDE...) : ils devront fournir une **photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales**, portant la signature du chef d'établissement (authentification) sur la deuxième page. La photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution conditionnelle des bourses nationales n'est pas acceptée.

3.3 - Candidats pupilles de l'État ou pupilles de la nation : ils devront fournir un **extrait d'acte de naissance** portant soit la mention « pupille de l'État » soit la mention « pupille de la Nation ».

3.4 - Service national :

Justificatifs à produire (en fonction de l'âge du candidat au 6 janvier 2016, date de clôture des inscriptions) :

	DATE DE NAISSANCE	JUSTIFICATIF À PRODUIRE
garçons et filles de nationalité française nés,	avant le 6 janvier 1991	Aucun
	du 7 janvier 1991 au 6 janvier 1998	Certificat JDC ou JAPD <i>ou Attestation provisoire</i> <i>(avec durée de validité)</i> <i>ou Certificat d'exemption</i>
	du 7 janvier 1998 au 6 janvier 2000	Attestation de recensement <i>ou certificat JDC si participation à la JDC</i>
	après le 6 janvier 2000	Aucun

Les candidats ayant la double nationalité doivent produire ces justificatifs.

Les candidats venant d'acquérir la nationalité française doivent fournir une attestation de recensement.

Les candidats ne possédant pas la nationalité française au 6 janvier 2016 n'ont rien à fournir.

En cas d'inscription à une école militaire, le numéro d'identifiant défense (NID) devra être saisi lors de l'inscription.

Donc, est à produire en fonction de l'âge du candidat :

- **Une photocopie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** défini par l'art. L114-3 du code du service national.

Sinon, en cas d'impossibilité :

- **Une photocopie de l'attestation provisoire** quand il n'a pas pu participer, pour un motif reconnu valable, à l'une des sessions de la JDC à laquelle il était convié et qu'il a sollicité une nouvelle convocation.

Ou

- **Une photocopie du certificat d'exemption** quand il est atteint d'une maladie invalidante, d'une infirmité ou d'un handicap le rendant définitivement inapte à participer à la JDC (article L114-7 du code du service national).

Ou

- **Une photocopie de l'attestation (ou récépissé) de recensement uniquement si le candidat est né entre le 7 janvier 1998 et le 6 janvier 2000.**

3.5 - Frais de dossier et frais spécifiques

Le paiement doit s'effectuer par carte bancaire : «carte bancaire de paiement» ou «e-carte bancaire».

Celui-ci aura lieu au moment de l'édition du bordereau «Pièces justificatives». Le candidat sera alors redirigé vers un site de paiement en ligne sécurisé. Une fois le paiement effectué, le bordereau devra être édité. **Un reçu de paiement sera envoyé par l'opérateur sur la messagerie du candidat.**

À défaut, le paiement peut s'effectuer par chèque (endossable sur une banque en France) établi à l'ordre de :

« l'Agent Comptable de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers »

Les candidats doivent indiquer sur le serveur Internet le nom de la banque, les nom et prénom du titulaire et mentionner au dos du chèque leur nom, prénom et numéro d'inscription.

Le chèque devra impérativement être envoyé, avec les pièces justificatives, au plus tard le 15 janvier 2016, cachet de la poste faisant foi.

Candidats résidant à l'étranger :

- candidats résidant au Maroc : paiement des frais de dossier par carte bancaire internationale ou chèque en euros endossable en France ou chèque de banque en euros endossable en France.

- candidats résidant en Tunisie, au Liban, au Gabon et en Côte d'Ivoire : paiement des frais de dossier par carte bancaire internationale ou chèque en euros endossable en France ou chèque de banque en euros endossable en France ou Ambassade de France.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de «l'Agent Comptable de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers ».

<p>Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Les frais de dossier et les frais spécifiques restent acquis.</p>
--

4 - CANDIDATS HANDICAPÉS OU ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Pour pouvoir bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves de certains concours, ils doivent signaler leur handicap lors de leur inscription sur internet. **Les candidats concernés peuvent télécharger dès à présent le document dans lequel figurent les instructions relatives à la constitution et l'envoi de leur dossier de demande d'aménagement d'épreuves.** Après avis du médecin habilité, une décision administrative fixera, le cas échéant, les dispositions particulières d'aménagement pour l'écrit et/ou pour l'oral. Tout dossier de demande d'aménagement d'épreuve incomplet au 15 février 2016 sera rejeté. Une note explicative, mentionnant notamment l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier est disponible en permanence sur le site www.scei-concours.fr, onglet « Aménagements ».

Des pièces supplémentaires sont par ailleurs exigées par certains concours en banque d'épreuves. (*voir organisation spécifique à chaque concours*)

À noter pour tous les candidats :

Le Service des Concours qui gère la Banque Filière PT ne peut ni délivrer d'attestation de paiement, ni rembourser tout ou partie des frais.

C - ÉPREUVES ÉCRITES

1 - HORAIRES

Heure de France métropolitaine

	Début	Fin	Durée	Épreuve
Lundi 2 mai 2016	8 h 00	14 h 00	6 h	Sciences Industrielles B
Mardi 3 mai 2016	8 h 00	12 h 00	4 h	Informatique et Modélisation
	14 h 00	18 h 00	4 h	Mathématiques C
Mercredi 4 mai 2016	8 h 00	12 h 00	4 h	Physique A
	14 h 00	18 h 00	4 h	Français A
Vendredi 6 mai 2016	8 h 00	14 h 00	6 h	Sciences Industrielles C
Lundi 9 mai 2016	8 h 00	10 h 00	2 h	Physique B Chimie
	10 h 30	12 h 30	2 h	Physique B Thermodynamique
	14 h 00	18 h 00	4 h	Mathématiques A
Mardi 10 mai 2016	8 h 00	12 h 00	4 h	Mathématiques B
	14 h 00	17 h 00	3 h	Langue Vivante B
Mercredi 11 mai 2016	8 h 00	12 h 00	4 h	Français B
	14 h 00	17 h 00	3 h	Langue Vivante A
Jeudi 12 mai 2016	8 h 00	13 h 00	5 h	Sciences Industrielles A

2 - CENTRES DE PASSAGE

Aix-en-Provence, Ajaccio, Angers, Belfort, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chalon-sur-Saône, Cluny, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Le Mans, Marseille, Metz, Montluçon, Montpellier, Nancy, Nantes, Nevers, Nice, Nîmes, Nogent-sur-Oise, Nouméa, Orléans, Paris, Pointe-à-Pitre, Poitiers, Reims, Rennes, Réunion (La), Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Tarbes, Thiers, Toulon, Toulouse, Tours, Vannes.

Les candidats indiquent au moment de leur inscription le centre dans lequel ils désirent passer les épreuves écrites.

Le Service des Concours se réserve le droit de modifier ce choix en cas de surbooking (seront prioritaires les candidats scolarisés dans la ville centre d'écrit).

L'adresse des centres d'écrit sera disponible mi-mars sur le site www.banquept.fr.

3 - DÉROULEMENT

Chaque candidat régulièrement inscrit devra, à partir du 29 mars 2016 (sauf cas de force majeure), à l'aide de son mot de passe scei, télécharger et imprimer sa convocation sur le site Internet <http://www.banquept.fr>. **Aucune convocation papier ne sera envoyée par le Service Concours aux candidats.**

ATTENTION : Vérifiez bien votre convocation. Aucune demande de rectification d'une éventuelle erreur sur la convocation ne sera acceptée après le 4 avril 2016.

La convocation portera l'adresse du centre où il doit concourir ainsi que son numéro de place. Il devra se présenter à l'adresse indiquée sur sa convocation et se placer à la table portant son numéro de place avant l'heure prévue pour le début de l'épreuve. Les candidats absents à une épreuve ne seront pas exclus de la Banque Filière PT et pourront participer aux autres épreuves.

Il est rappelé que les candidats ne sont pas admis au-delà de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, et ce, en application de la réglementation en vigueur. Toutefois, à titre exceptionnel, les candidats retardataires seront acceptés dans la limite maximum d'une demi-heure, les jurys statuant en dernier ressort. Ces candidats retardataires seront mentionnés sur les procès-verbaux et seront signalés au Service des Concours par les responsables des centres d'examen. Ces candidats remettront leurs copies en même temps que les autres candidats.

Les candidats devront, avant le début de la séance, inscrire à l'emplacement prévu à cet effet sur la première page de toutes les copies déposées sur leur table leur nom, prénoms, numéro de candidat et centre d'écrit. Ils devront également se tenir prêts à présenter aux surveillants leur convocation accompagnée d'une pièce d'identité : carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport ou carte de séjour.

La séance sera déclarée ouverte dès la fin de la distribution des sujets.

Aucun candidat ne sera autorisé à sortir d'une salle d'écrit, pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après l'ouverture de la séance. L'accès aux salles de composition est interdit au public.

Toutes les compositions, à l'exception de celles de langue vivante, devront être rédigées en langue française. Il sera tenu compte dans la notation des épreuves, des qualités de présentation et d'orthographe ainsi que de la clarté et de la concision du style. **Une minoration de la note est prévue à cet effet.**

À l'issue de chaque épreuve, chaque candidat est tenu, sous peine d'élimination, de remettre une copie, même blanche, au chef de salle et d'émarger la feuille de présence. Il emportera ses brouillons en quittant la salle.

Il est interdit de fumer dans les salles de composition.

4 - MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Les candidats devront utiliser exclusivement le papier fourni pour composer. Ils devront se munir à leurs frais de tout le reste du matériel indispensable, notamment en dessin. Les épreuves doivent être écrites à l'encre bleue et/ou noire, exception faite pour des schémas ou graphiques nécessitant une palette plus large de couleurs d'encre alors autorisées.

Pour les épreuves de Sciences Industrielles, les candidats sont vivement encouragés à se munir d'une tablette à dessiner permettant de travailler sur des documents de dimension A3.

Pour les épreuves écrites, les calculatrices ne sont pas autorisées.

Les calculatrices de poche peuvent être autorisées pour certaines épreuves orales. Les candidats en sont avisés au début de l'épreuve.

Il s'agit de toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit fait usage ni d'imprimante, ni de dispositif externe de stockage d'information (cartes, clés, etc.), ni de dispositif de communication à distance. L'échange de modules mémoires amovibles est interdit en cours d'épreuve. Chaque calculatrice devra porter, de manière indélébile, le nom du candidat. Les documents d'accompagnement sont interdits. Tout candidat n'a le droit d'avoir qu'une seule calculatrice sur son plan de travail.

L'usage de machines (calculatrices, traductrices, dictionnaires...) est interdit pour les épreuves de Français et de Langue Vivante.

L'échange de matériel (stylo, règle, calculatrice, etc.) entre candidats au cours de l'épreuve est interdit.

Il est également interdit d'introduire dans les salles de composition des documents autres que les documents explicitement autorisés pour l'épreuve en cours.

Tout moyen de communication avec l'extérieur ou avec d'autres candidats est strictement interdit durant les épreuves.

5 - NATURE ET MODALITÉS DES ÉPREUVES

Informatique et Modélisation de systèmes physiques

D'une durée de 4 heures, l'objectif de cette épreuve est d'évaluer la capacité des candidats à proposer des modélisations sur des problématiques de physique et de sciences de l'ingénieur puis d'étudier la programmation et la résolution numérique grâce à l'outil informatique : Python ou Scilab. Cette épreuve vise à évaluer les compétences en modélisation des candidats sur un équivalent d'environ 1h30 et d'évaluer les compétences en informatique sur un équivalent d'environ 2h30 ; les deux parties n'étant pas disjointes. La partie modélisation pourra faire appel à toutes les notions vues dans les programmes de physique et chimie et de SI. Ces notions et compétences seront mises en application sur un système réel issu du tissu industriel. La partie informatique aura pour objectif de mettre en œuvre numériquement les modélisations mises en place. Les modèles à programmer seront explicitement donnés en début de partie informatique. **(Épreuve sans calculatrice)**

Mathématiques

Ces épreuves, de difficulté graduée, balayeront les grandes parties du programme. Il sera fait appel aux connaissances des deux années de classes préparatoires PT et PTSI.

Mathématiques A : durée 4 heures. Epreuve comportant, sans exclusivité, une composante d'algèbre et une de probabilités, non nécessairement indépendantes et en proportion variable. Tout ou partie de l'épreuve pourra s'appuyer sur des outils utiles aux sciences physiques ou aux sciences industrielles pour l'ingénieur. Les candidats devront se munir de leur matériel de géométrie (règle, compas, équerre...). **(Épreuve sans calculatrice)**

Mathématiques B : durée 4 heures. Epreuve comportant, sans exclusivité, une composante de géométrie et une composante d'algèbre linéaire et/ou bilinéaire non nécessairement indépendantes et en proportion variable. Tout ou partie de la géométrie pourra être de la géométrie non analytique. Tout ou partie de l'épreuve pourra s'appuyer sur des outils utiles aux sciences physiques ou aux sciences industrielles pour l'ingénieur. Les candidats devront se munir de leur matériel de géométrie (règle, compas, équerre...). **(Épreuve sans calculatrice)**

Mathématiques C : durée 4 heures. Epreuve à dominante d'analyse. Tout ou partie de l'épreuve pourra s'appuyer sur des outils utiles aux sciences physiques ou aux sciences industrielles pour l'ingénieur. Les candidats devront se munir de leur matériel de géométrie (règle, compas, équerre...). (**Épreuve sans calculatrice**)

Sciences Physiques

Physique A : durée 4 heures. Cette épreuve s'appuie sur un ou plusieurs supports physiques réels et peuvent couvrir l'intégralité du programme de Physique de 1^{ère} et 2^{ème} années. (**Épreuve sans calculatrice**)

Physique B : durée 4 heures. Épreuve comportant de la chimie et de la physique (avec une partie thermodynamique). Cette épreuve est scindée en 2 demi-épreuves, séparées d'une ½ heure de pause, mais donnant lieu à une note unique et globale pour l'épreuve. (**Épreuve sans calculatrice**)

Français

Pour les épreuves de français, l'usage du dictionnaire n'est pas autorisé. L'usage de tout appareil électronique pendant les épreuves est strictement interdit.

Français A : durée 4 heures. L'épreuve consiste en une dissertation qui porte sur le programme biannuel de français et de philosophie (œuvres et thèmes) dans les classes préparatoires scientifiques.

Le candidat sera invité à réfléchir méthodiquement sur un sujet, à montrer ses qualités de synthèse en s'appuyant essentiellement sur les œuvres au programme. Il sera tout particulièrement tenu compte de la rigueur de la composition, la correction et la précision de la langue.

Français B : durée 4 heures. L'épreuve porte sur un des deux thèmes au programme de Lettres et Philosophie. Elle comprend deux exercices :

- Le résumé d'un texte de 1400 à 1800 mots environ, à réaliser dans un nombre défini de mots, dont le sujet est en rapport avec un des thèmes au programme, noté sur 8 points ;
- Une dissertation dont le sujet est tiré du texte et qui est notée sur 12 points.

Langues Vivantes Étrangères

Au moment de son inscription le candidat doit choisir une langue dans la liste suivante : allemand, anglais, arabe, espagnol, et italien ; ce choix s'applique à l'ensemble des épreuves écrites de langues vivantes de la Banque filière PT. **Pour les épreuves de langues, l'usage du dictionnaire n'est pas autorisé. L'usage de tout appareil électronique pendant les épreuves est strictement interdit.**

Langue Vivante A : Synthèse à partir d'un dossier thématique (durée 3 heures). Il sera proposé aux candidats un dossier comportant plusieurs documents, de natures différentes, rédigés dans la langue vivante choisie.

Ce dossier pourra inclure des articles de presse récents d'environ 450 mots chacun, un ou des dessins de presse, un ou des tableaux et figures. Tous ces documents porteront sur une même thématique, liée aux enjeux sociaux, économiques, culturels ou scientifiques de l'actualité.

Une question, posée dans la langue vivante choisie orientera la réflexion des candidats. Cette question sera introduite par la formule suivante : « *En vous appuyant uniquement sur les documents du dossier thématique qui vous est proposé, vous rédigerez une synthèse répondant à la question suivante : ...* »

La question sera suivie de la mention : « *votre synthèse comportera entre 450 et 500 mots (titre inclus)* ». La synthèse devra être précédée d'un titre et les candidats devront indiquer le nombre de mots comptés (titre inclus) en fin de copie.

Langue vivante B : Contraction croisée et essai (durée 3 heures). Les candidats devront contracter en 130 mots (+/- 10%), dans la langue vivante choisie, un texte unique de 700 à 750 mots, rédigé en français et portant sur les enjeux sociaux, économiques, culturels ou scientifiques de l'actualité. Les candidats devront indiquer le nombre de mots comptés après chacun des deux exercices.

Par ailleurs, ils devront rédiger dans la langue vivante choisie un essai de 200 à 220 mots. La question posée sera commune à l'ensemble des langues vivantes offertes au concours, et portera sur la thématique du texte proposé pour la contraction.

Les deux exercices du sujet de langue vivante B seront affectés de coefficients identiques.

Les candidats qui ne composeraient pas dans la langue choisie au moment de leur inscription se verront attribuer la note zéro.

Épreuves de Sciences Industrielles

Sciences Industrielles A : durée 5 heures. Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités des candidats dans les domaines des sciences industrielles de l'ingénieur et plus précisément les aspects liés à la mécanique et à l'automatique au sens large. Les compétences attendues concernent la prédiction des performances attendues de systèmes ou sous-systèmes à partir de modélisations, par l'évaluation de l'écart entre les performances prédites et les performances spécifiées par le cahier des charges. (*Épreuve sans calculatrice*)

Sciences Industrielles B : durée 6 heures. Cette épreuve porte sur l'étude de conception des systèmes mécaniques. Elle permet d'évaluer la capacité à concevoir des mécanismes avec des raisonnements logiques de création de pièces et d'ensembles mécaniques s'appuyant sur des connaissances de technologie de construction mécanique, sur des méthodes et sur l'application de règles et de critères de conception. Elle permet également de contrôler l'aptitude du candidat à maîtriser les outils de la communication technique dans la conception de produit. (*Épreuve sans calculatrice*)

Sciences Industrielles C : durée 6 heures. Cette épreuve consiste en une étude inédite d'un objet technique industriel récent. Elle s'appuie sur une analyse globale permettant de comprendre et de décrire tout ou partie du fonctionnement du système et des enjeux associés. Elle propose des études conduisant à la définition d'éléments de la chaîne d'énergie et de sa commande. Elle aboutit à la production et à la validation de solutions en phase de pré-industrialisation d'un sous-système mécanique. (*Épreuve sans calculatrice*)

6 – RAPPORT DES ÉPREUVES

Les rapports des épreuves écrites sont disponibles par Internet : <http://www.banquept.fr>

7 - RÉSULTATS

7-1- Conditions d'admissibilité*

Pour chaque concours auquel le candidat s'est inscrit, un total de points est calculé en appliquant aux notes sur 20 obtenues à chaque épreuve les coefficients indiqués ci-après. Ce total est ensuite éventuellement majoré des points de bonification accordés au candidat. (Voir conditions particulières).

Sont déclarés admissibles à un concours les candidats qui sont titulaires d'un nombre de points supérieur ou égal au nombre de points fixé par le jury pour ce concours. Certains concours ont des conditions particulières d'admissibilité. (Voir conditions particulières).

7-2- Publication des résultats

Les résultats des admissibilités seront adressés par mail aux candidats et publiés sur le site Internet **<http://www.banquept.fr> le samedi 11 juin 2016 à partir de 18h00 (sauf cas de force majeure).**

Les candidats qui souhaitent s'opposer à la publication de leurs notes et résultats doivent en informer le Service des Concours par l'envoi d'un courrier recommandé avant le 1^{er} avril 2016. Ils viendront chercher leurs résultats munis d'une pièce d'identité au 24 rue Pinel - 75013 PARIS.

Aucun résultat (note ou total de points) ne peut être donné par téléphone.

7-3- Réclamations

Les jurys sont souverains, les réclamations ne peuvent donc porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant les épreuves écrites doit être faite **par le candidat lui-même**, ou son représentant légal, et parvenir au Service des Concours dans les **3 jours** qui suivent la publication des notes sur Internet. Le candidat doit adresser cette demande par télécopie au 01.44.06.93.39 avec une photocopie de sa pièce d'identité.

Le Service des Concours ne traite pas les réclamations envoyées par mail.

* Admissible : compte-tenu des résultats du candidat aux épreuves écrites d'admissibilité, le jury du concours l'autorise à se présenter aux épreuves d'admission.

7-4 COEFFICIENTS DES ÉPREUVES ÉCRITES

		Math A	Math B	Math C	Phy A	Phy B	Informatique Modélisation	Franç A	Franç B	LV A	LV B	Sc Ind A	Sc Ind B	Sc Ind C	Total
<i>Concours Centrale-Supélec</i>	CCS	8	8	8	8	8	10		17	11		16		6	100
<i>Concours Commun Mines Ponts</i>	Mines Ponts		3	4	4	3	1		5	3		6			29
<i>Concours Commun ARTS ET MÉTIERS</i>	C.C. ARTS ET MÉTIERS		4	4	4	4	4	5	5*		4	5	6		40
<i>Concours communs Polytechniques</i>	C C P		8	7	8	6	4	5	4	2	2	7		7	60
<i>Concours ENS Cachan</i>	ENS Cachan	3		3	3	2	2		4*	1*		4		6	23
<i>Concours ENS Rennes</i>	ENS Rennes	3		3	3	2	2		4*	1*		4		6	23
<i>Concours École Polytechnique</i>	Ecole Polytechnique	6		6	6		4	4		6*				10	36
<i>Concours POLYTECH</i>	ENSIM – Le Mans														16
	ESIREims														
	ESIREM – Dijon														
	ESIROI – La Réunion														
	ESIX Normandie														
	ESSTIN – Nancy														
	ISAT – Nevres			3	3		2		2	2				4	
	ISBS – Créteil														
	ISEL – Le Havre														
	ISIFC – Besançon														
	ISIS – Castres														
	ISTIA – Angers														
	ISTY – Vélizy														
	SuP Gallilée – Villetaneuse														
UPEC – Créteil															
Réseau POLYTECH															
<i>Concours Mines-Télécom</i>	Concours Mines Télécom		3	4	4	3	1		5	3		6			29
<i>Concours FESIC Prépa</i>	ECAM Lyon														20
	ECAM Rennes														
	ECAM Strasbourg - Europe														
	ECAM-EPMI Cergy-Pontoise														
	ESAIIP Angers - Grasse														
	ESEO Angers	3		2	3		3		3	2		4			
	HEI Lille														
	ISEN Brest														
	ISEN Lille														
	ISEN Toulon														
ISEP Paris															

* Epreuve comptant pour l'admission

		Math A	Math B	Math C	Phy A	Phy B	Informatique Modélisation	Franç A	Franç B	LV A	LV B	Sc Ind A	Sc Ind B	Sc Ind C	Total
<i>Autres</i>	3IL Ingénieurs			5		5	5		2	2					19
	ECE – Paris	3		3	4		3		4	3		4			24
	Ecole de l’Air		9	9	9	9		10		8		8			62
	EFREI – Villejuif	10			7		5		4	4				5	35
	EIGSI – La Rochelle	3		3	3		2		3	3				3	20
	EIL Côte d’Opale - Longuenesse - Calais	5			5		5		4	4		5			28
	ENSAIT – Roubaix	5		5	8		6	5		5		6			40
	ENSIL – Limoges		4		3				2		2			3	14
	ENSISA – Mulhouse		8	7	8	6	4	5	4	2	2	7		7	60
	ENSTIB – Épinal	1	1	1	2	1	1		2	2		1		2	14
	EPF - Sceaux – Troyes - Montpellier	5		5	6				4	4		4			28
	ESB – Nantes	3		2	3	2		5		5				5	25
	ESFF – Sèvres	2		3	2	3	1	2	2	3	1		3	3	25
	ESIEA – Paris / Laval	3		3	4		4		4	4		4			26
	<i>Écoles</i>	ESIEE – Amiens	3		3	4		2	3		3		4		
ESIEE – Paris		6	6		6		4		5	5		8			40
ESIGIEC – Rouen		4	4		3		2		4	3		5			25
ESIGETEL – Villejuif		10			7		5		4	4				5	35
ESILV – Paris La Défense		4		4	6		4		4	4		4			30
ESITC Caen			3	4	4				5				4		20
ESME Sudria – Paris				5	5		5		4	3		6			28
ESTACA – Paris-Saclay/Laval				5	5				3	3		4			20
ESTIA – Bidart		5			5		5	5			5	5			30
ESTP – Paris		5	6	5	6	4	4		5		4	5	6		50
Grenoble INP-Génie industriel			8	7	8	6	4	5	4	2	2	7		7	60
SIGMA Clermont-Ferrand (ex IFMA)		5		4	5		4	5		5		6		6	40
INP- ENI – Tarbes				3	3		1	2			2			6	17
INSA Centre Val de Loire			8		8		4		5	5			10		40
ISMANS – Le Mans		5			5		5		5	5			10		35
Mines Douai-ISPAs – Alençon	5				5			2		3	5			20	
ITECH – Lyon	5	5		5	8		5	4	4				4	40	

D - ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES

1 - DATES ET LIEUX DE PASSAGE (pour les autres concours voir pour cela les conditions particulières à chaque école en fin de livret)

Les épreuves orales et pratiques se dérouleront du **21 juin au 8 juillet à l'ENS de Cachan** et du **27 juin au 8 juillet à Arts et Métiers**. **Les épreuves orales qui se déroulent à Arts et Métiers et à l'ENS de Cachan ne sont pas publiques le 1^{er} et le dernier jour des oraux.**

Les candidats sont répartis en séries. **Chaque candidat devra, à l'aide de son mot de passe scsi, télécharger et imprimer sa convocation aux épreuves orales sur le site Internet <http://www.banquept.fr> à partir du 13 juin 2016.** Ils devront se munir le jour de leurs épreuves orales de leur convocation et d'une pièce d'identité.

Le tableau suivant précise la nature et le lieu de passage des différentes épreuves¹.

Épreuves	Type	Lieu de passage
TP Sciences Industrielles (I)	Manipulation	ENS Cachan
Sciences Industrielles II	Interrogation	ARTS ET MÉTIERS
Mathématiques I	Interrogation	ENS Cachan
Mathématiques et Algorithmique	Interrogation	ARTS ET MÉTIERS
TP Physique	Manipulation	ENS Cachan
Physique-Chimie	Interrogation	ENS Cachan
Langue Vivante Étrangère obligatoire	Interrogation	ARTS ET MÉTIERS
Langue Vivante Étrangère facultative*	Interrogation	ARTS ET MÉTIERS
Épreuve commune de TIPE	Interrogation	IUT Paris XVI^{ème}

* Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte et ajoutés au total des points des épreuves orales.

Les notes des épreuves de l'oral commun se déroulant à Arts et Métiers et l'ENS seront publiées sur le site www.banquept.fr à partir du 15 juillet (sauf TIPE). Toute réclamation doit être faite uniquement par fax par le candidat lui-même du 15 au 18 juillet (**cf. §4-3 - Réclamation p.15 - procédure à suivre pour les réclamations**).

2 - NATURE ET MODALITÉS DES ÉPREUVES² (Hors TIPE)

Sciences Industrielles

TP Sciences Industrielles : durée 4 heures. Utilisation possible de la calculatrice personnelle. Cette épreuve vise à évaluer les compétences des candidats dans les domaines de l'analyse et de la mise en œuvre de systèmes industriels. L'épreuve de manipulation pourra faire appel à toutes les notions abordées dans le programme de SI. Ces notions seront mises en application pour appréhender un système ou un sous-système réel. Les outils informatiques mis à disposition du candidat seront Python 3 (version 3.2 ou postérieure) ou Scilab 5.4 (ou version postérieure).

Interrogation de Sciences Industrielles II : durée 1 heure précédée de 50 minutes de préparation

Cette épreuve de sciences industrielles porte sur l'étude et l'analyse de systèmes pluritechnologiques. Elle se déroule à partir d'un dossier d'interrogation constitué d'une mise en situation, d'une trame de questions, de plans et de supports numériques. L'épreuve est construite autour d'une problématique industrielle permettant d'évaluer le potentiel du candidat à aborder un problème proche des métiers de l'ingénieur. L'interrogation est décomposée en trois parties d'un poids égal : une analyse technologique d'un ensemble mécanique, un travail de modélisation mécanique et des questions complémentaires pouvant aborder les thèmes de l'automatisme et la fabrication.

Mathématiques

Mathématiques I : durée 30 minutes sans temps de préparation. Au moins un exercice et des questions de cours sont posés. Même si l'épreuve est destinée à juger la rigueur et le formalisme, le candidat est fortement invité à exprimer ses idées et ses pistes de réflexion, qui même non abouties, seront appréciées.

Mathématiques et Algorithmique : durée 1 heure, préparation de 30 minutes incluse. Cette épreuve orale vise à évaluer les compétences des candidats sur les programmes de mathématiques et d'informatique de la filière PT/PT. L'épreuve consistera en deux exercices : l'un portera sur le programme de mathématiques de la filière PT/PT (algèbre, analyse, géométrie et probabilités) ; l'autre exercice portera sur les items 2, 3 et 5 du programme d'informatique. Les outils informatiques mis à disposition du candidat seront Python 3 (version 3.2 ou postérieure) ou Scilab 5.4 (ou version postérieure).

Sciences Physiques

TP Physique : durée 3 heures. Utilisation possible de la calculatrice personnelle. L'épreuve pratique de physique consiste en une manipulation au cours de laquelle l'examineur peut interroger le candidat.

¹ Pour certaines écoles des épreuves complémentaires sont nécessaires et sont recensées dans le tableau du paragraphe 3.4.

² La calculatrice peut être interdite pour certaines épreuves.

Physique-Chimie : durée 1 heure, préparation de 30 minutes incluse. Les calculatrices personnelles ne sont plus autorisées. Une calculatrice type collège est fournie par le Service des Concours.

Cette épreuve de Physique-Chimie consiste en une interrogation qui porte sur l'ensemble des programmes de physique et de chimie. L'épreuve est précédée d'un temps de préparation.

Langue Vivante Étrangère obligatoire

L'interrogation porte sur la même langue que celle choisie pour l'épreuve écrite. Elle s'appuie sur un enregistrement sonore d'un texte d'actualité au sens large (extrait de revue, de journal etc. et thématique liée à la société, à l'économie, à la culture, aux sciences, à l'industrie...) – un texte d'intérêt général donc, à caractère non indûment spécialisé, et d'une durée de 3 minutes plus ou moins quelques secondes.

Cette épreuve comprend une préparation de 20 minutes pendant laquelle le candidat (à l'aide d'un lecteur MP3 et d'un casque mis à sa disposition) écoute l'enregistrement et prépare un résumé structuré et un commentaire de l'article entendu.

Pendant l'interrogation (20 minutes), le candidat restitue les informations essentielles entendues dans l'enregistrement, puis fait part de ses réflexions personnelles. L'interrogation se termine sur un libre entretien autour du thème fourni ; Elle peut aussi déboucher sur des questions relatives aux motivations et aux goûts des candidats. L'usage du dictionnaire ou de tout appareil électronique personnel (baladeur, lecteur, téléphone, tablette...) est interdit.

Langue Vivante Étrangère facultative

Cette épreuve d'une durée de 15 minutes (précédée de 15 minutes de préparation), consiste en l'étude d'un texte contemporain (de moins de 300 mots), choisi par l'interrogateur, à caractère scientifique, culturel, sociologique ou économique... De ce texte, sans difficulté majeure de vocabulaire ou de syntaxe, le candidat doit dégager brièvement et de façon structurée les idées principales puis en présenter un commentaire critique conduisant à un dialogue avec l'examineur.

L'usage d'un dictionnaire est interdit.

Les langues proposées pour cette épreuve sont : **Anglais, Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais.**

Le choix de la langue facultative doit répondre à deux critères :

- la langue obligatoire et la langue facultative doivent être distinctes,
- une des deux langues choisies doit obligatoirement être l'anglais.

3 - RAPPORT DES ÉPREUVES

Le rapport des épreuves orales est disponible par Internet : <http://www.banquept.fr>

4 - RÉSULTATS

4-1 - Classement des candidats

À l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés* selon les modalités définies dans les conditions particulières à chaque concours.

4-2 - Publication des résultats

Les résultats (notes, totaux et classements) sont publiés sur le site Internet <http://www.banquept.fr> **le samedi 23 juillet 2016 à partir de 18h (sauf cas de force majeure)**. Ces résultats seront aussi disponibles sur le site Internet d'ARTS ET MÉTIERS (www.ensam.eu).

Aucun résultat (note, total ou classement) ne sera communiqué par téléphone ou par courrier. Le candidat pourra télécharger et imprimer, à l'aide de son mot de passe scei, ses résultats sur le site Internet <http://www.banquept.fr>.

4-3 - Réclamations

Les jurys étant souverains, les réclamations ne peuvent porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant les épreuves orales et pratiques de **Sciences Industrielles II, Mathématiques II, Langue Vivante obligatoire et facultative** doit être faite UNIQUEMENT PAR FAX par le candidat lui-même ou son représentant légal et parvenir au Service des Concours 01.44.06.93.39 avec une photocopie de sa pièce d'identité dans les **3 jours** qui suivent la publication des notes sur Internet. **Le Service des Concours ne traite pas les réclamations envoyées par mail.**

Concernant les épreuves orales de **TP Sciences Industrielles, Mathématiques I, TP Physique et Physique-Chimie**, toute réclamation doit être faite par télécopie, suivant les conditions précédemment énoncées, auprès du Service Concours de l'ENS de Cachan par télécopie au 01.47.40.27.45 dans les **3 jours** qui suivent la publication des notes sur Internet.

* Classé : compte-tenu de l'ensemble des résultats aux différentes épreuves du concours, le jury a attribué un rang de classement au candidat (liste principale et liste complémentaire) lui permettant de participer à la procédure d'intégration.

4-4 - Coefficients appliqués aux épreuves d'admission

Épreuves Orales		Mathématiques I	Mathématiques II (et algorithmique)	TP Physique	Physique Chimie	TP Sciences Industrielles	Sciences Industrielles II	LVE obligatoire	LVE facultative	Autre	TIPE	Total Coef.
Concours Centrale-Supélec	CCS	13	13	22		28		13	n>10, 10(n-10)		11	100
Concours Commun Mines Ponts	Mines Ponts	9		4	6	8		5	n>10, 2 (n-10)	3 ³	6	41
Concours Commun ARTS ET MÉTIERS	C.C. ARTS ET MÉTIERS		4		4	4	6	5	n>10, 1(n-10)	5 ⁴	5	33
Concours Communs Polytechniques	C C P		8		8	10		6	n>10, 1(n-10)		8	40
Concours ENS Cachan	ENS Cachan	4		6		4	2	2	–	5 ⁵	4	27
Concours ENS Rennes	ENS Rennes	4		6		4	2	2	–	5 ⁵	4	27
École Polytechnique	École Polytechnique	21		12	16	24		8	n>10, 4 (n-10)	15 ⁶	ADS : 12 ⁷	108
École de l'Air	École de l'air ⁸		11		13						7	31

³ Reprise de la note de français attribuée à l'écrit.

⁴ Épreuve de l'écrit de français B comptant pour l'admission.

⁵ Épreuve de l'écrit comptant pour l'admission : français (4) et langue (1).

⁶ Une épreuve obligatoire d'informatique (coefficient 4) et des épreuves sportives (coefficient 5) sont organisées pour les admissibles par l'École Polytechnique. Elles se déroulent avant les épreuves orales. L'épreuve écrite de langue vivante ne compte que pour l'admission (coefficient 6).

⁷ L'épreuve de TIPE est remplacée par une épreuve d'Analyse de Documents Scientifiques (ADS).

⁸ Les coefficients des épreuves d'admission au concours de l'école de l'air feront l'objet d'un arrêté modifiant l'arrêté du 3 décembre 2013.

5 - ÉPREUVE D'ÉVALUATION DES TRAVAUX D'INITIATIVE PERSONNELLE ENCADRÉS (TIPE)

5-1 - Généralités

L'épreuve d'évaluation des TIPE est organisée en commun par le Concours Centrale-Supélec, les Concours Communs Polytechniques, le Concours Commun Mines-Ponts et la Banque filière PT (Physique Technologie).

Cette épreuve est également utilisée par d'autres concours.

Lors de l'épreuve sont évaluées les qualités et les compétences développées au cours de la formation (arrêté du 03/07/1995).

5-2 - Nature de l'épreuve

L'épreuve comporte :

- (1) une préparation en loge de 2 h 15,
- (2) une prestation orale de 40 minutes.

(1) Pendant la préparation, le candidat étudie un dossier scientifique qui lui a été remis à l'entrée en loge.

(2) La prestation orale comporte deux parties, dont les présentations devant les examinateurs sont obligatoires :

- l'une est basée sur l'analyse, la synthèse, la critique et l'exploitation éventuelles du **dossier scientifique (partie D)**,

- l'autre (**partie C**) permet au candidat de faire apprécier le **TIPE qu'il a lui-même réalisé pendant l'année scolaire** écoulée et qui a conduit à la rédaction d'une fiche synoptique présentant brièvement son travail de l'année et destinée à l'information des examinateurs.

L'ordre de succession des deux parties est laissé au choix du candidat.

Chacune des deux parties, d'une durée de 20 minutes, est divisée en deux temps : 10 minutes pendant lesquelles le candidat fait un exposé, 10 minutes pendant lesquelles les examinateurs conduisent le dialogue. **Les deux parties de la prestation orale sont complémentaires, elles ont autant d'importance l'une que l'autre dans l'attribution de la note finale.**

Le candidat qui ne présente pas l'une des deux parties se verra attribuer la note zéro à l'épreuve.

5-3 - Modalités pratiques de déroulement de l'épreuve

L'épreuve de TIPE se déroulera à Paris entre le 20 juin et le 10 juillet 2016. Les candidats doivent prendre leurs dispositions pour répondre à leur convocation.

Une fiche synoptique doit être saisie par le candidat avant le **23 mai 2016 17h** sur le site Internet : <http://www.scei-concours.fr/> rubrique "Fiche synoptique"; cette rubrique sera disponible à partir du 20 janvier 2016. **Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que sa fiche a bien été enregistrée. Une fiche synoptique non enregistrée entraînera l'attribution de la note zéro à l'épreuve.**

Pour les candidats scolarisés, elle doit être validée par l'un des professeurs ayant encadré le travail ; cette validation devra être réalisée sur Internet **entre le 24 mai et le 3 juin 2016 17h**. Pour les candidats libres, la validation sera examinée, le jour de l'épreuve, par le Président de l'épreuve. **Une fiche synoptique non traitée, non validée ou refusée pourra entraîner une incidence sur l'évaluation pouvant aller jusqu'à l'attribution de la note zéro à l'épreuve.**

La date et le lieu de l'épreuve seront disponibles à partir du **14 juin 2016 à 14h** par Internet : <http://www.scei-concours.fr/>. Pour obtenir un créneau et l'heure de convocation correspondante, le candidat devra **impérativement**, l'avant-veille du jour de passage de l'épreuve, se connecter par Internet. En cas de difficulté, le candidat peut téléphoner au 05.62.47.33.43 de 07h à 21h. Le candidat doit se présenter à la date, à l'heure et au lieu indiqués. Aucune demande de changement de date n'est acceptée. Le candidat doit prévoir une durée de 3 h 45 dans les locaux.

Aucune convocation n'est envoyée au candidat.

Dès son arrivée, au moment de l'appel, le candidat doit présenter une pièce d'identité avec photographie récente : carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire français ; il reçoit un dossier à préparer. Le candidat doit se munir de crayons, stylos, transparents A4 pour rétro-projecteur, feutres pour transparents, etc. (seul le papier brouillon est fourni). Le candidat peut apporter, pour cette épreuve, les documents qu'il aura éventuellement préparés durant l'année (textes, photos, transparents...) pour servir, s'il le désire, de support à son exposé sur le travail effectué dans l'année. Par contre, l'apport de tout produit et de tout objet est interdit. Le non-respect de ces consignes pourra être sanctionné par le jury.

L'usage de calculatrice, ordinateur, téléphone (éteint, rangé et hors de portée) ou de tout objet permettant de communiquer est interdit.

Pour la présentation, il dispose d'un tableau et d'un rétro-projecteur.

A l'issue de l'épreuve, le candidat doit remettre aux examinateurs le dossier scientifique.

Tout ce que le candidat aura présenté aux examinateurs pourra être retenu en vue de sa destruction.

5-4 - Thèmes pour les concours 2016 :

Structures : organisation, complexité, dynamique

Arrêté du 26-01-2015 (B.O.E.N. N°8 du 19/02/2015)

(Site Internet : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86079)

5-5 - Rapport de l'épreuve

Il est vivement recommandé aux candidats de visiter la rubrique TIPE sur le site <http://www.scei-concours.fr/>. Ils y trouveront toutes les recommandations et consignes : le présent règlement de l'épreuve, les recommandations aux candidats, les rapports des épreuves et des exemples de dossiers scientifiques des années précédentes.

5-6 - Réclamation note TIPE

Toutes réclamations, portant sur le déroulement de l'épreuve, doivent être effectuées par écrit, de préférence sur le lieu même de l'épreuve et remises au Président de l'épreuve ou à son représentant dans les 48 heures suivant l'interrogation.

Les réclamations portant sur une éventuelle erreur de report de note devront être adressées par courrier à : SCEI – Epreuve TIPE – CS 44410 – 31405 TOULOUSE CEDEX 4 ou par télécopie au 05 34 32 32 34. Date limite d'envoi : **le samedi 23 juillet 2016** (cachet de la Poste faisant foi).

En cas de fraude la Commission Disciplinaire de CentraleSupélec sera saisie.

Pour tout accès à son dossier, il est indispensable de saisir son n° d'inscription et son code-signature confidentiel.

Seuls les candidats « classés » sont susceptibles d'intégrer une école.

► **L'intégration dans une école est proposée* en tenant compte :**

- du rang du candidat dans chaque concours,
- du classement préférentiel des vœux qu'il aura exprimés,
- du nombre de places offertes au concours par chaque école (le nombre de place indiqué dans la présente notice n'est pas contractuel).

► **Il est recommandé aux candidats de s'informer sur l'ensemble des écoles (y compris sur le coût de la scolarité) avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site internet.**

1 - Liste de vœux sur internet : <http://www.scei-concours.fr>

Entre le 6 janvier 17h et le 18 juillet 2016 17h, sur internet exclusivement, les candidats devront établir une liste de vœux, classée par ordre de préférence, de toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer, y compris les écoles ne figurant pas dans cette notice.

Important : même pour l'intégration dans une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux.

Les candidats éditeront eux-mêmes leur liste de vœux ; après validation, un message sera envoyé sur l'adresse mail du candidat. L'absence d'établissement d'une liste de vœux est considérée comme une démission.

ATTENTION

Après le 18 juillet 2016 17h,
les candidats ne pourront ni modifier le classement de leur liste de vœux ni ajouter une nouvelle école.
Les candidats renoncent à l'intégration dans toute école non classée dans leur liste de vœux.

2 - Proposition d'intégration / sur internet : <http://www.scei-concours.fr>

- **La 1^{re} proposition d'intégration dans une école pourra être consultée le jeudi 28 juillet 2016 à 14 h.**

Les candidats devront répondre à cette 1^{re} proposition **entre le jeudi 28 juillet 14 h et le samedi 30 juillet 17h.**

- **Les propositions suivantes pourront être consultées à 14 h le mercredi 24 août, le mercredi 31 août et le mercredi 7 septembre.**

Les candidats devront consulter et répondre à chaque proposition (nouvelle ou identique) **entre le mercredi 14 h et le vendredi 14 h.**

► **Toute absence de réponse dans les délais**, à chaque proposition faite par le service des concours, entraînera la démission automatique du candidat.

► **Dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'intégration dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.**

► **Du 28 juillet au 7 septembre, les candidats pourront renoncer par internet à une, plusieurs ou toutes les écoles du mercredi 14 h au mardi suivant 12 h, uniquement. Ce choix sera alors irréversible.**

Les candidats en «OUI MAIS» ou en «OUI DEFINITIF» absents le jour de la rentrée à l'école seront démissionnés de l'ensemble des écoles.

Aucune école n'a le droit d'obliger un candidat, par quelque moyen que ce soit, à répondre "oui définitif", même si la rentrée de cette école a lieu avant le 7 septembre.

«Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure commune d'intégration dans les écoles.»

Une brochure détaillée, intitulée « intégrer une école », sera disponible sur le site www.scei-concours.fr et remise aux candidats pendant les oraux.

* **Proposé** : compte-tenu du nombre de places offertes dans chaque école, de la liste de vœux du candidat et de ses rangs dans les différents concours, l'intégration dans une école est proposée au candidat.

Récapitulatif des frais de dossiers

		Boursier	Non Boursier
Concours Centrale-Supélec	CCS	0 €	180 €
Concours Commun Mines Ponts	Mines Ponts	0 €	290 €
Concours Commun ARTS ET MÉTIERS	C.C. ARTS ET MÉTIERS	0 €	150 €
Concours Communs Polytechniques	C C P	0 €	170 €
Concours ENS Cachan / Concours ENS Rennes	ENS Cachan / ENS Rennes	0 €	0 €
Concours École Polytechnique	École Polytechnique	0 €	100 €
Concours POLYTECH	ENSIM	0 €	85 € (pour les 26 écoles)
	ESIREims		
	ESIREM		
	ESIROI		
	ESIX		
	ESSTIN		
	ISAT		
	ISBS		
	ISEL		
	ISIFC		
	ISIS		
	ISTIA		
	ISTY		
	Sup Gallée		
	UPEC		
	Réseau POLYTECH (11 écoles)		
Concours FESIC Prépa	ECAM Lyon	25 € (pour les 11 écoles)	55 € (pour les 11 écoles)
	ECAM Rennes		
	ECAM Strasbourg - Europe		
	ECAM-EPMI Cergy-Pontoise		
	ESAIP Angers - Grasse		
	ESEO Angers		
	HEI Lille		
	ISEN - Brest		
	ISEN - Lille		
	ISEN - Toulon		
	ISEP Paris		
Concours Mines-Télécom	ENSG – Géomatique	0 €	275 € (pour les 14 écoles)
	Télécom Physique Strasbourg TIC-Santé		
	Télécom Physique Strasbourg RT-INOC		
	ENSSAT – Lannion		
	TELECOM Nancy		
	Mines Saint-Etienne-ISMIN - Gardanne		
	Télécom Saint-Étienne		
	Télécom SudParis		
	Mines de Nantes		
	Mines d'Alès		
	Mines d'Albi		
	Mines de Douai		
	ENSTA Bretagne Civil		
ENSTA Bretagne militaire			
Autres Écoles	3iL Ingénieurs	10 €	50 €
	ECE Paris	0 €	35 €
	Ecole de l'Air	0 €	0 €
	EFREI Villejuif	10 €	30 €
	EIGSI La Rochelle	10 €	30 €
	EIL Côte d'Opale	15 €	30 €
	ENSAIT	0 €	25 €
	ENSIIL	10 €	30 €
	ENSISA	10 €	20 €
	ENSTIB	10 €	25 €
	EPF - Sceaux - Troyes - Montpellier	10 €	30 €
	ESB	15 €	30 €
	ESFF	0 €	20 €
	ESIEA - Paris / Laval	10 €	25 €
	ESIEE Amiens	0 €	20 €
	ESIEE Paris	10 €	25 €
	ESIGELEC	0 €	20 €
	ESIGETEL	10 €	30 €
	ESILV	0 €	25 €
	ESITC Caen	20 €	46 €
	ESME Sudria - Paris	0 €	35 €
	ESTACA Paris-Saclay / Laval	10 €	35 €
	ESTIA	10 €	20 €
	ESTP Paris	15 €	70 €
	Grenoble INP-Genie industriel	20 €	72 €
	SIGMA Clermont (ex IFMA)	23 €	69 €
	INP-ENI Tarbes	10 €	25 €
	INSA Centre Val de Loire	10 €	30 €
	ISMANS	15 €	35 €
	Mines Douai-SPA	15 €	35 €
	ITECH-LYON	15 €	25 €

CONDITIONS PARTICULIÈRES

CONCOURS COMMUN ARTS ET MÉTIERS

L'organisation matérielle du concours est assurée par :

ARTS ET MÉTIERS
Service des Concours
Banque PT - e3a
24, rue Pinel - 75013 Paris
Tél : 01.44.06.93.30 / 31 / 36 / 34 - Fax : 01.44.06.93.39
web : www.ensam.eu
e-mail : contact@concours.ensam.fr

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

ARTS ET MÉTIERS École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
151, Bd de l'Hôpital - 75013 PARIS
Tél : 01 44 24 63 20



ENSEA École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications
6, Av du Ponceau - 95014 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél : 01 30 73 62 27



ENSIM École Nationale Supérieure des Ingénieurs de l'Infrastructure Militaire
2 boulevard du Ronceray - BP 93525 - 49035 ANGERS cedex 1
Tél : 02 41 20 73 76



Les renseignements concernant les études et la vie à l'école peuvent être demandés directement aux adresses mentionnées ci-dessus. Il est rappelé qu'aucune condition d'âge n'est exigée (à l'exception du concours ENSIM-parcours ingénieur militaire d'infrastructure – voir B.2) et que nul n'est autorisé à concourir plus de deux fois, quelle que soit la nature du concours.

B - INSCRIPTION

B.1 - Parcours à l'international

ARTS ET MÉTIERS propose de nombreux parcours à l'international donnant la possibilité de délivrance d'un double diplôme (homologué par la Commission des Titres d'Ingénieur) – Toutes les informations sont sur le site internet www.ensam.eu. Des procédures de sélection sont organisées par l'ENSAM à différentes étapes de la formation. Toutes les informations nécessaires seront données en temps utile.

B.2 - Parcours Ingénieur Militaire de l'Infrastructure

ARTS ET MÉTIERS s'associe au Ministère de la Défense pour former les Ingénieurs Militaires de l'Infrastructure (IMI). Ce cursus IMI de 4 ans propose une première année de formation militaire précédant les 3 ans de cursus Arts et Métiers. La formation se déroule principalement au centre d'Angers.

Les étudiants, titulaires du diplôme d'ingénieur Arts et Métiers, sont employés par le Ministère de la Défense en qualité d'officiers de carrière, au sein du Service d'Infrastructure de la Défense (SID). Pendant les 4 ans de scolarité, ils ont le statut d'élève-officier et sont rémunérés à ce titre.

Pour les étudiants choisissant le cursus IMI (Ingénieur Militaire d'Infrastructure), un entretien de motivation (30 minutes) et une visite médicale préalable sont obligatoires (voir B2.1).

Conditions d'admission :

- Avoir 22 ans au plus, le 1^{er} janvier de l'année du concours 2016.
- Être de nationalité française.

Nombre de places total pour 2016 : 10

B.2.1 - Visite médicale : procédure à suivre

Cette procédure concerne uniquement les candidats inscrits au parcours IMI. Les candidats, pour être admissibles, doivent aussi adresser à l'ENSIM avant le 1er juin 2016 un certificat médical d'aptitude établi, soit par leur médecin traitant, soit par un médecin militaire (CEMI ou CEMA).

Pour l'admission, le rendez-vous dans un centre médical militaire (CEMI ou CMA) est obligatoire. Le certificat médical d'aptitude délivré par ce centre doit être adressé à l'ENSIM avant le 16 juillet 2016, faute de quoi le candidat ne sera pas classé.

Pour plus de précisions sur la procédure d'expertise médicale, consulter le site du ministère de la défense :
<http://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/infrastructure-btp/ingenieur-militaire-d-infrastructure-de-la-defense-imi/recrutement>
<http://www.defense.gouv.fr/sante/le-ssa/cartes-des-etablissements/cartes-des-etablissements>

Questions à poser sur le cursus IMI à l'adresse suivante : thierry.chapelet@ensam.eu.

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Résultats :

La note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et l'admissibilité est prononcée en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients, compte tenu d'une barre d'admissibilité.

Pour chaque groupement d'épreuves, (mathématiques ou sciences physiques ou technologie ou expression) la moyenne sur 20 est calculée en additionnant la note de chacune des épreuves composant le groupement, affectée de son coefficient et en divisant le résultat obtenu par la somme des coefficients du groupement. Toute note de groupement inférieure à un minimum fixé par le Jury est éliminatoire.

E - ADMISSION DANS LES ÉCOLES

Les candidats absents à une ou plusieurs épreuves orales ne seront pas classés par le jury d'admission. Ils ne pourront donc pas prétendre à l'accès dans l'une des écoles du concours commun.

À l'issue des épreuves orales les candidats sont classés, pour chaque école, jusqu'au rang déterminé par le président du jury, par ordre décroissant du total de points calculés en additionnant :

- le total de points obtenus pour l'admissibilité,
- le total des points obtenus pour l'admission.

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre croissant d'âge,
- ensuite par ordre décroissant de la note obtenue à l'épreuve de français II comptabilisée à l'oral,
- enfin, s'ils sont toujours à égalité, par ordre décroissant de la (des) note(s) à l'oral de sciences industrielles.

E - AFFECTATIONS DANS LES CAMPUS ARTS ET MÉTIERS (CER)

Les candidats auront à *classer selon un ordre préférentiel les différents campus* entre le **6 janvier 2016 17h et le 18 juillet 2016 17h**. Ce classement se fera lors de la procédure par Internet (<http://www.scei-concours.fr>) où les candidats doivent établir une liste de vœux préférentiels des écoles dans lesquelles ils sont admis.

E.1 - Affectation à l'issue du 1^{er} appel dans les écoles :

a) Les 10 pour cent des premiers classés à ARTS ET MÉTIERS obtiennent le campus de leur choix.

b) Les candidats, classés au-delà, sont affectés en fonction :

- du nombre de places disponibles dans chaque campus,
- de leur(s) campus de référence s'il(s) figure(nt) à l'une des deux premières places de *leur ordre préférentiel des campus*,
- de leur classement,
- de leurs choix préférentiels.

E.2 - Affectation à l'issue des appels suivants :

Les candidats sont affectés en fonction :

- du nombre de places disponibles dans chaque campus,
- de leur classement,
- de leurs choix préférentiels.

Les candidats qui auraient répondu lors du premier appel « oui mais » ne se verront pas pénalisés pour l'affectation dans un campus ARTS ET MÉTIERS lors des appels ultérieurs, une place leur sera réservée dans les mêmes conditions qu'indiquées au point 1.

À l'issue du 1^{er} appel, les candidats appelés à ARTS ET MÉTIERS et qui auront répondu « oui définitif » ou « oui mais » pourront prendre connaissance de leur campus d'affectation sur le site <http://www.ensam.eu>.

E.3 - Campus de référence (également disponible sur le site Internet www.ensam.eu) :

Campus de référence	Départements CPGE d'origine ⁽¹⁾
Aix-en-Provence	04 - 05 - 06 - 07 - 11 - 13 - 20 - 26 - 30 - 34 - 48 - 66 - 83 - 84 - 98
Angers	14 - 22 - 28 - 29 - 35 - 36 - 37 - 41 - 44 - 45 - 49 - 50 - 53 - 56 - 61 - 72 - 78 - 79 - 85 - 86
Bordeaux-Talence	03 - 09 - 12 - 15 - 16 - 17 - 19 - 23 - 24 - 31 - 32 - 33 - 36 - 37 - 40 - 46 - 47 - 64 - 65 - 81 - 82 - 86 - 87 - 97
Châlons-en-Champagne	02 - 08 - 10 - 51 - 52 - 75 - 77 - 89 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95
Cluny	01 - 03 - 18 - 21 - 25 - 38 - 39 - 42 - 43 - 58 - 63 - 69 - 70 - 71 - 73 - 74 - 90
Lille	02 - 14 - 27 - 50 - 59 - 60 - 61 - 62 - 76 - 78 - 80 - 92 - 95
Metz	54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 88 - 90

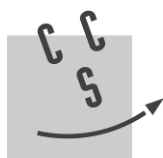
⁽¹⁾ **Attention** : Certains départements peuvent avoir deux campus de référence.

CONCOURS CENTRALE-SUPÉLEC

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresse des écoles.

Les demandes de renseignements concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci :



CONCOURS CENTRALE-SUPÉLEC

	<p style="text-align: center;">CentraleSupélec 3 rue Joliot Curie 91192 Gif sur Yvette cedex Téléphone: 01 69 85 12 12 Fax : 01 69 85 12 34 Site web : http://www.centralesupelcc.fr mailto : admissions@centralesupelec.fr</p>
<p style="text-align: center;">École Centrale de Lille Cité Scientifique – CS 20048 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex Téléphone : 03 20 33 53 13 Site web : http://www.ec-lille.fr mailto : djahida.kaouane@ec-lille.fr</p>	<p style="text-align: center;">École Centrale de Lyon 36, avenue Guy de Collongue 69134 Écully Cedex Téléphone : 04 72 18 64 14 Site web : http://www.ec-lyon.fr mailto : Michel.Geron@ec-lyon.fr</p>
<p style="text-align: center;">École Centrale de Nantes Direction de la Formation 1, rue de la Noë - BP 92101 44321 Nantes Cedex 03 Téléphone : 02 40 37 16 14 Fax : 02 40 74 74 06 Site web : http://www.ec-nantes.fr mailto : direction.formation@ec-nantes.fr</p>	<p style="text-align: center;">École Centrale de Marseille Technopôle de Château Gombert 38, rue Joliot Curie 13451 Marseille Cedex 20 Téléphone : 04.91.05.45.45 Scolarité : 04.91.05.46.06 Fax : 04.91.05.43.80 Site web : http://www.ec-marseille.fr mailto : info@ec-marseille.fr</p>
<p style="text-align: center;">Institut d'Optique Graduate School Campus Polytechnique RD 128 91127 PALAISEAU cedex Téléphone : 01 64 53 32 00 Site web : http://www.institutoptique.fr mailto : admissions@institutoptique.fr</p>	<p style="text-align: center;">École Centrale Casablanca Technopark- Route de Nouasseur Angle Rs 114 et CT 1029 Casablanca - Maroc Téléphone : 212 5 224 93 500 Site web : http://www.centrale-casablanca.ma mailto : contact@centrale-casablanca.ma</p>

B - INSCRIPTIONS

Conditions d'inscription - Conditions d'admission.

Aucune condition de nationalité ou d'âge n'est imposée pour s'inscrire à une des écoles du concours Centrale-Supélec.

Les candidats pupilles de la nation sont exonérés de la totalité des frais sur leur demande et au vu de leur extrait d'acte de naissance portant la mention correspondante.

C – ÉPREUVES ÉCRITES

Résultats :

Points de bonification : les candidats pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient des points de bonification suivants :

CentraleSupélec, ECL, ECLille, ECN, ECMarseille, Supoptique, ECC

80

D – ÉPREUVES ORALES

Classement des candidats.

Les candidats absents à au moins une épreuve orale seront éliminés, y compris l'épreuve de langue vivante facultative, pour les candidats l'ayant choisie à l'inscription.

À l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés, dans chaque concours, par ordre décroissant du total de points calculé en additionnant :

- le total de points obtenus pour l'admissibilité,
- les notes obtenues aux épreuves orales affectées de coefficients,
- d'éventuels points de bonification.
- une éventuelle majoration liée à l'épreuve de langue vivante facultative.

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre décroissant de la note obtenue à l'épreuve écrite de rédaction,
- ensuite s'ils ne sont pas départagés, par ordre croissant du total de points obtenus pour l'admissibilité,
- enfin, s'ils sont toujours à égalité, par ordre croissant d'âge.

Points de bonification :

Les candidats pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient des points de bonification supplémentaires suivants :

CentraleSupélec, ECL, ECLille, ECN, ECMarseille, Supoptique, ECC

40

CONCOURS COMMUN « MINES PONTS »

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES



SECRETARIAT DU CONCOURS COMMUN MINES PONTS

37-39 rue Dareau 75014 PARIS - Tél. : 01 45 81 72 72 - Télécopie : 01 45 81 79 24
<http://mines-ponts.fr> - mail : minesponts@telecom-paristech.fr

Le Concours Commun "Mines Ponts" recrute dans la filière PT au profit des huit écoles suivantes :

École des Ponts ParisTech

6 & 8 avenue Blaise Pascal - Cité Descartes - Champs S/Marne
77455 MARNE LA VALLEE Cedex 2
Tél. : 01 64 15 30 00 - Télécopie : 01 64 15 39 49
<http://www.enpc.fr> - mail : admissions-de@enpc.fr

ISAE-SUPAERO

10 avenue Edouard Belin B.P. 54032 - 31055 TOULOUSE Cedex 4
Tél. : 05 61 33 80 60 - Télécopie : 05 61 33 83 44
<http://www.isae.fr> - mail : scolarite-supero@isae.fr

ENSTA ParisTech

828 Boulevard des Maréchaux
91762 Palaiseau Cedex
Tél. : 01 81 87 19 11 - Télécopie : 01.81.87.17.55
<http://www.ensta-paristech.fr> - mail : scolarite@ensta.fr

Télécom ParisTech

46 rue Barrault 75634 PARIS Cedex 13
Standard : 01 45 81 77 77 – Service Admission : 01 45 81 77 35
Formation Initiale : 01 45 81 75 24 - Télécopie : 01 45 88 11 14
<http://www.telecom-paristech.fr> - mail : infotelecom@telecom-paristech.fr

MINES ParisTech

60 boulevard Saint Michel 75272 PARIS Cedex 06
Tél. : 01 40 51 90 00 – Service Admissions : 01 40 51 90 05 – Télécopie : 01 40 51 90 98
<http://www.ensmp.fr> - mail : admission-ic@ensmp.fr

École des MINES DE SAINT ÉTIENNE

158 cours Fauriel 42023 SAINT ÉTIENNE Cedex 2
Standard 04 77 42 01 23 - Admission 04 77 42 00 67 - Télécopie : 04 77 42 02 04 –
<http://www.emse.fr> - mail : scolarite@emse.fr

École des MINES DE NANCY

Campus artem cs 14 234 - 54042 Nancy cedex
Tél. : 03 83 58 41 11 - Télécopie : 03 83 57 97 94
<http://www.mines.inpl-nancy.fr> - scolarite@mines.inpl-nancy.fr

Télécom BRETAGNE

Service des Etudes - Technopôle Brest Iroise CS 83818 - 29238 BREST Cedex 3
Tél. : 02 29 00 13 30 - Télécopie : 02 29 00 13 70
<http://www.enst-bretagne.fr> – mail : admission-information@enst-bretagne.fr

B - INSCRIPTION

B - 1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

B - 1 - 1. GÉNÉRALITÉS

- Aucune condition d'aptitude physique n'est exigée pour s'inscrire au concours. Il est toutefois précisé que chaque école se réserve de subordonner l'admission définitive à une visite médicale concluant à des aptitudes physiques suffisantes.
- L'inscription de candidats qui ne sont pas élèves dans un lycée ou étudiants dans un centre universitaire est autorisée (candidats libres).
- Les modalités du concours sont les mêmes pour tous les candidats quelle que soit leur nationalité.

B - 1 - 2. CONDITIONS D'ÂGE POUR ENTRER DANS LES ÉCOLES

- Aucune limite d'âge n'est imposée pour entrer dans les écoles.

B - 2 - MODALITÉS D'INSCRIPTION - FRAIS DE DOSSIER

- Les frais de dossier sont fixés à 290 euros, quel que soit le nombre des écoles du Concours Commun auxquelles le candidat postule.
- Pour les candidats **Boursiers du gouvernement français** les frais de dossier sont fixés à 0 euros
- Les candidats « pupilles de la nation » ou « pupilles de l'État » sont exemptés des frais de dossiers

C - ÉPREUVES ÉCRITES

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Sont déclarés admissibles les candidats qui sont titulaires d'un premier minimum de points obtenu pour l'ensemble des épreuves d'admissibilité et, en outre, d'un second minimum de points obtenu pour l'ensemble des quatre compositions de mathématiques et de physique. Ces minimums de points sont fixés par le jury.
- Les candidats étant pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient pour le calcul du premier minimum de points d'admissibilité d'une majoration de 30 points. Pour le calcul des points de bonification, toute 2^{ème} année d'études supérieures ayant donné lieu à une inscription est comptée dans sa totalité. **Aucune dérogation à cette règle ne sera accordée, et ce, quel qu'en soit le motif.**
- Les candidats handicapés sont classés avec les autres candidats. De ce fait, si un candidat handicapé a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves, son total de points hors bonifications éventuelles est multiplié par le rapport du nombre total des coefficients des épreuves d'admissibilité à la somme des coefficients des épreuves d'admissibilité qu'il a subies. À ce nouveau total s'ajoute une éventuelle bonification.

D - ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

CONDITIONS D'ADMISSION

- Les candidats absents à au moins deux épreuves d'admission sont éliminés.
- Chaque candidat admissible est crédité d'un total de points obtenu par addition :
 - du produit des notes attribuées aux épreuves d'admissibilité par les coefficients correspondants,
 - du produit des notes attribuées aux épreuves d'admission par les coefficients correspondants,
 - du produit de la note de l'épreuve écrite de français, par le coefficient 3,
 - d'une majoration de 60 points attribuée aux candidats étant pour la première fois en deuxième année d'études supérieures (30 points au titre de l'admissibilité et 30 points au titre de l'admission),
 - d'une majoration de points aux candidats ayant passé l'épreuve facultative de langue, de $3(n-10)$, n étant la note sur 20 obtenue pour cette épreuve. Si n est inférieur ou égal à 10, aucune majoration ni diminution n'est appliquée.
- Par ailleurs, les candidats handicapés sont classés avec les autres candidats. De ce fait, si un candidat a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves à l'admissibilité, le total des points obtenu pour cette admissibilité est modifié comme indiqué au chapitre "C- épreuves écrites - conditions d'admissibilité". S'il a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves comptant pour l'admission (épreuves orales et épreuves écrites de français comptant pour l'admission), le total, hors bonifications et majorations, des notes obtenues pour l'admission (épreuves orales et épreuves écrites de français comptant pour l'admission) est multiplié par le rapport du nombre total des coefficients des épreuves d'admission (épreuves orales et épreuve écrite de français comptant pour l'admission) à la somme des coefficients des épreuves d'admission (épreuves orales et épreuve écrite de français comptant pour l'admission) qu'il a subies. À ce total s'ajoutent ses éventuelles majorations et bonifications.
- Le classement est arrêté dans l'ordre décroissant du total des points obtenus comme indiqué ci-dessus. Les candidats ayant obtenu le même total de points sont classés dans l'ordre décroissant de leurs totaux d'admissibilité (majoration éventuelle de 30 points incluse) puis par valeur décroissante du sous total de points obtenus pour l'ensemble des deux épreuves de mathématiques et des deux épreuves de physique et, enfin, si nécessaire par l'ordre croissant d'âge.

CONCOURS ÉCOLE POLYTECHNIQUE

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Polytechnique admet chaque année des élèves français et étrangers issus de la filière PT des classes préparatoires. Toute demande de renseignements doit être adressée à :



Direction du Concours d'Admission

École Polytechnique
91128 PALAISEAU Cedex
Téléphone : 01 69 33 32 22
Télécopie : 01 69 33 32 29
Site Internet : www.admission.polytechnique.edu

B - CONDITIONS D'ADMISSION

B – 1 Candidats de nationalité française

1. Être français ou naturalisé français avant la date de la première épreuve du concours.
2. Être né entre le 1^{er} janvier 1994 et le 1^{er} septembre 1998.
3. Être titulaire soit du baccalauréat, soit d'un titre équivalent exigé pour l'accès à l'enseignement supérieur dans un pays étranger.
4. Remplir les conditions d'aptitude physique fixées par le ministre de la défense.
5. N'avoir encouru aucune condamnation, même avec sursis, qui entraînerait la perte de son grade pour un officier de réserve.

B – 2 Candidats étrangers

1. Ne pas être de nationalité française à la date du début de la première épreuve écrite du concours. Seuls pourront être reclassés dans la catégorie générale (français) les étrangers pour lesquels un décret de naturalisation interviendrait avant la date de la première épreuve des épreuves écrites, sous réserve qu'ils remplissent toutes conditions (âge, diplôme, aptitude physique) et aient effectivement composé à l'épreuve de français.
2. Être né après le 1^{er} janvier 1990.
3. Remplir les conditions d'aptitude physique fixées par le ministre de la défense.

C - PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les frais de dossier sont fixés à 100 euros (gratuits pour les boursiers du gouvernement français).

D - CONSTITUTION DES DOSSIERS

Pour leur inscription au concours d'admission à l'École Polytechnique, les candidats doivent fournir les documents suivants :

1. Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité. Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagné d'une traduction authentifiée en français).
Pour les candidats possédant la double nationalité, française et étrangère, seules les pièces d'identité françaises seront acceptées.
2. Un certificat médical délivré par un médecin choisi par le candidat et établi sur l'imprimé fourni à cet effet.

Les pièces spécifiques sont disponibles sur le serveur Internet de l'École Polytechnique (<http://www.admission.polytechnique.edu>) et sur le serveur SCEI lors de l'inscription en ligne. Elles doivent être imprimées par les candidats.

– SPÉCIFICITÉS DES ÉPREUVES POUR L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Les candidats admissibles au concours d'admission à l'École Polytechnique devront venir à l'École Polytechnique pour y passer les épreuves spécifiques décrites ci-dessous qui s'ajoutent aux épreuves orales organisées par la Banque PT. **Dès la publication des résultats d'admissibilité sur le site Web de la Banque PT, les candidats admissibles devront se connecter sur le site Web de l'École Polytechnique (<http://www.admission.polytechnique.edu>) pour connaître les jours et heures de leurs convocations pour ces épreuves spécifiques.** En raison des délais très brefs, il ne sera pas envoyé de convocation écrite individuelle.

E – 1 ÉPREUVES ÉCRITES DE LA BANQUE

L'épreuve écrite de langue vivante n'est pas comptée pour l'admissibilité et n'intervient que pour l'admission. Pour le calcul du total de points pris en compte pour l'admissibilité, les candidats français inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures bénéficient d'une majoration de 50 points. Cette majoration est ramenée à 30 points pour les candidats inscrits pour la seconde fois en deuxième année d'études supérieures.

Pour les candidats étrangers, l'épreuve écrite de français est facultative.

E – 2 ÉPREUVE ÉCRITE OBLIGATOIRE D'INFORMATIQUE

Elle n'intervient que pour l'admission et ne concerne donc que les candidats admissibles aux épreuves orales. La note est affectée du coefficient 4.

Elle se déroulera à l'École Polytechnique.

E – 3 ÉPREUVES ORALES

Les épreuves orales sont celles indiquées avec leurs coefficients dans le tableau 3.4 de la notice générale de la Banque filière PT.

L'épreuve facultative de seconde langue vivante donne lieu à une bonification de points pour l'admission. Si la note N est supérieure à 10, le candidat bénéficie de $4 \times (N-10)$ points supplémentaires.

L'épreuve d'analyse de documents scientifiques qui remplace l'épreuve de TIPE, est organisée à l'École Polytechnique. Un dossier comprenant un ou plusieurs textes relevant des domaines de la physique et/ou de la technologie est fourni au candidat, qui dispose de deux heures pour préparer un exposé de synthèse de 15 minutes environ, illustré éventuellement par la projection d'un petit nombre de transparents, et suivi d'un entretien de 25 minutes environ avec l'examineur, portant sur le contenu scientifique du dossier et sur la culture générale du candidat. Les sujets des dossiers soumis aux candidats sont choisis sans référence aux thèmes inscrits au programme des activités TIPE des classes préparatoires. L'épreuve permet d'apprécier l'aptitude des candidats à analyser le contenu de textes scientifiques en identifiant les problèmes posés et en examinant les solutions apportées, et à en faire une présentation synthétique. L'entretien permet de vérifier que le candidat a bien compris tous les aspects du thème proposé dans le dossier, en élargissant éventuellement le débat à un domaine scientifique ou technique plus vaste. Les qualités d'expression orale sont largement prises en compte dans la notation de l'épreuve.

E – 4 ÉPREUVES D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Ces épreuves auront lieu à l'École Polytechnique avant les épreuves orales. La nature des épreuves est la suivante :

- Natation (50 mètres nage libre) ;
- Course de vitesse (100 mètres pour les garçons, 80 mètres pour les filles) ;
- Course de fond (1000 mètres pour les garçons, 600 mètres pour les filles) ;

Les barèmes sont identiques à ceux utilisés pour les candidats des filières MP et PC qui sont publiés dans l'arrêté du 23 novembre 2001 modifié. Chaque épreuve est notée sur 20 et affectée du coefficient 5/3, soit un coefficient 5 pour l'ensemble des épreuves.

F - CLASSEMENT FINAL

À l'issue des épreuves orales, les candidats français sont classés en fonction du total des points obtenus en prenant en compte les épreuves écrites d'admissibilité et d'admission, les épreuves orales d'admission et les épreuves d'éducation physique et sportives. Il s'y ajoute éventuellement des majorations de 120 et 80 points qui remplacent les majorations de 50 et 30 points introduites pour l'admissibilité.

Les candidats étrangers sont classés sur une liste séparée.

G - ADMISSION

Le jury peut rayer de la liste d'admission finale tout candidat ayant obtenu une note inférieure ou égale à 2 sur 20 dans quelque épreuve que ce soit, ou à 10/100 pour les épreuves d'éducation physique et sportive.

Le jury fixe le rang du dernier candidat français et du dernier candidat étranger susceptible d'être admis.

Les candidats admis reçoivent fin juillet leur convocation et leur dossier d'accueil. La rentrée est prévue début septembre. Ils sont néanmoins tenus de respecter les modalités de la procédure d'appel commun aux écoles d'ingénieurs.

H - APTITUDE PHYSIQUE

L'admission d'un candidat n'est définitive qu'après constatation que son aptitude physique est conforme aux normes médicales fixées par le ministre de la défense. Cette constatation est faite par le médecin-chef de l'École : les candidats admissibles passent tous la visite médicale d'aptitude avant les épreuves sportives.

Tout candidat qui a des doutes sur son aptitude peut demander avant ou pendant le concours l'avis du médecin-chef de l'École.

Les textes officiels spécifiques à l'École Polytechnique ainsi que toutes les dates concernant le déroulement des épreuves destinées aux admissibles sont consultables sur le site Internet de l'École Polytechnique : <http://www.polytechnique.edu/fr/textesofficiels>

CONCOURS ENS de CACHAN

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONCOURS GROUPE PHYSIQUE TECHNOLOGIE

L'École Normale Supérieure de Cachan associe départements d'enseignement et laboratoires de recherche dont la plupart sont associés au CNRS. À l'issue de leur scolarité, les élèves peuvent opter pour une carrière d'enseignant-chercheur en université ou dans les grandes écoles, de chercheur dans les organismes de recherche, de professeur agrégé (PRAG) dans l'enseignement supérieur, de professeur du second degré nommé dans les classes d'enseignement post - baccalauréat (CPGE-BTS,...), de cadre supérieur dans des entreprises ou des administrations publiques, comme l'autorise le statut (1987) des élèves de l'école.

Pour obtenir davantage de renseignements sur l'école, la demande doit être adressée à :



ENS CACHAN
61 avenue du Président Wilson
94 235 CACHAN CEDEX
Téléphone : 01 47 40 20 78 - fax : 01 47 40 27 45 –
Mail : concours@conc.ens-cachan.fr –
site WEB : <http://www.ens-cachan.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-1 – Constitution des dossiers

Pour être autorisés à s'inscrire aux concours PT, les candidats doivent pouvoir justifier, lors de l'admission à l'école, soit du baccalauréat soit d'un titre ou d'un diplôme admis en dispense ou équivalence de celui-ci.

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983 s'il est ressortissant d'un État membre de la communauté européenne (le candidat étranger qui remplit les conditions de titre peut faire acte de candidature, mais il ne pourra, en aucun cas, être nommé élève de l'école il sera élève hors cadre, à charge pour lui ou pour son gouvernement, d'acquitter ses frais de pension et de scolarité).

Aptitude physique

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983. Une visite médicale est obligatoire pour valider l'intégration à l'école. Cette visite est organisée par l'ENS à la rentrée.

B-2 – Engagement décennal

À son entrée à l'ENS de Cachan le candidat s'engage à exercer une activité professionnelle dans les services de l'État pendant dix ans au moins à dater de son admission dans l'école. Il signe un engagement décennal en même temps que son procès verbal d'installation en tant que fonctionnaire stagiaire.

B-3 – frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
néant	Néant

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.*

Pour les modalités de retrait de la convocation et le lieu de passage des épreuves écrites, se reporter aux pages communes de la présente notice.

Les épreuves de Français B (coeff 4) et de Langue vivante A (coeff 1) sont des épreuves écrites d'admission.

Les résultats d'admissibilité sont publiés sur : <http://www.banquept.fr> et <http://www.ens-cachan.fr>.

D - ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES D'ADMISSION

Ces épreuves se déroulent sur les sites de l'ENS de Cachan et d'ARTS ET MÉTIERS (cf. tableau p 14).

L'épreuve de TIPE est l'épreuve nationale commune.

Toute absence injustifiée à une épreuve d'admission vaut exclusion du concours.

L'admission est prononcée en fonction des notes obtenues affectées des coefficients.

Les résultats d'admission sont publiés sur : <http://www.Banquept.fr> et <http://www.ens-cachan.fr>.

Gestion des appels et de l'intégration à l'école

Les candidats classés à l'ENS de Cachan sont appelés selon la procédure commune en fonction de leur classement, du nombre de places offertes et de leurs vœux préférentiels.

Les candidats appelés qui confirment définitivement leur admission (réponse OUI DEF sur l'interface SCEI) peuvent retirer un dossier de demande d'hébergement auprès du CROUS.

CONCOURS ENS RENNES

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONCOURS GROUPE PHYSIQUE TECHNOLOGIE

Les lauréats du concours intégreront le département Mécatronique de l'école normale supérieure de Rennes avec le statut de normalien. Ce département propose, sur 4 années, une formation originale aux carrières de la recherche, de l'innovation, de l'enseignement et de la haute fonction publique. Elle s'appuie sur un magistère de mécatronique, en partenariat avec l'Université de Rennes 1, et sur un master disciplinaire parcours enseignement en mécatronique permettant d'obtenir l'agrégation de sciences industrielles de l'ingénieur.

Par essence interdisciplinaire, le département mécatronique offre un parcours de formation par la recherche varié, portant sur :

- une maîtrise des sciences physiques et des disciplines scientifiques associées,
- une bonne connaissance des technologies de pointe,
- une pratique réelle des démarches de conception intégrée.

Pour obtenir davantage de renseignements sur l'école, la demande doit être adressée à :



ENS RENNES
Campus de Ker Lann
Avenue Robert Schuman
35170 BRUZ - FRANCE
Téléphone : 02 99 05 93 00 - fax : 02 99 05 93 29
Mail : concours@ens-rennes.fr
site WEB : <http://www.ens-rennes.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-1 – Constitution des dossiers

Pour être autorisés à s'inscrire aux concours PT, les candidats doivent pouvoir justifier, lors de l'admission à l'école, soit du baccalauréat soit d'un titre ou d'un diplôme admis en dispense ou équivalence de celui-ci.

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983 s'il est ressortissant d'un État membre de la communauté européenne (le candidat étranger qui remplit les conditions de titre peut faire acte de candidature, mais il ne pourra, en aucun cas, être nommé élève de l'école; il sera élève hors cadre, à charge pour lui ou pour son gouvernement, d'acquitter ses frais de pension et de scolarité).

Aptitude physique

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983. Une visite médicale effectuée auprès d'un médecin agréé de la fonction publique est obligatoire pour valider l'intégration à l'école.

B-2 – Statut de normalien et engagement décennal

Les lauréats du concours obtiennent le statut de normalien à savoir un statut d'élève fonctionnaire stagiaire rémunéré en première année à l'indice 331 (1532 € brut), et à l'indice 342 à partir de la deuxième année (1584 € brut) jusqu'à la fin de sa scolarité.

En contrepartie, à son entrée à l'ENS Rennes le candidat s'engage à exercer une activité professionnelle dans les services de l'État pendant dix ans au moins à dater de son admission dans l'école. Il signe un engagement décennal en même temps que son procès-verbal d'installation en tant que fonctionnaire stagiaire.

B-3 – Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
Néant	Néant

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C.

Pour les modalités de retrait de la convocation et le lieu de passage des épreuves écrites, se reporter aux pages communes de la présente notice.

Les épreuves de français B (coeff 4) et de langue vivante A (coeff. 1) sont des épreuves écrites d'admission.

Les résultats d'admissibilité sont publiés sur : <http://www.banquept.fr> et <http://www.ens-rennes.fr>

D - ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES D'ADMISSION

Ces épreuves se déroulent sur les sites de l'ENS de Cachan et d'ARTS ET MÉTIERS (cf. tableau p 14).

L'épreuve de TIPE est l'épreuve nationale commune.

Toute absence injustifiée à une épreuve d'admission vaut exclusion du concours.

L'admission est prononcée en fonction des notes obtenues affectées des coefficients.

Les résultats d'admission sont publiés sur : <http://www.Banquept.fr> et <http://www.ens-rennes.fr>.

Gestion des appels et de l'intégration à l'école

Les candidats classés à l'ENS Rennes sont appelés selon la procédure commune en fonction de leur classement, du nombre de places offertes et de leurs vœux préférentiels.

Les candidats appelés qui confirment définitivement leur admission (réponse OUI DEF sur l'interface SCEI) peuvent retirer un dossier de demande d'hébergement auprès du CROUS.

CONCOURS COMMUNS POLYTECHNIQUES

A - INFORMATIONS GENERALES

Les candidats au concours PT ne peuvent pas présenter, la même année, les autres concours communs polytechniques.

Demande de renseignements à adresser au :



Service des concours communs polytechniques
CS 44410
31405 TOULOUSE CEDEX 4

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B - 1 Conditions d'inscription

- Aucune condition d'âge, de diplôme ni de scolarité n'est exigée.
- Bonification : les candidats inscrits pour la première fois en 2^e année d'études supérieures après le baccalauréat à la rentrée 2015 bénéficient de 70 points à l'issue des épreuves orales.
- La procédure d'inscription figure en partie B de la brochure.

B - 2 Frais de dossier

Les candidats boursiers et/ou pupilles de la nation ou pupille de l'État sont exonérés (sous réserve de fournir les pièces justificatives demandées).

	CANDIDATS NON BOURSIERS	CANDIDATS BOURSIERS
FRAIS DE DOSSIER	170 €	0 €

C - EPREUVES ECRITES

La nature et les coefficients des épreuves écrites d'admissibilité sont indiqués au § 7-4 - partie C de la brochure.

D - EPREUVES ORALES

Les coefficients affectés au concours commun polytechnique PT sont indiqués page 16 de la brochure.

LANGUE VIVANTE FACULTATIVE :

Le choix de la langue vivante facultative doit répondre à deux critères :

- 1 - la langue vivante obligatoire et la langue vivante facultative doivent être distinctes**
- 2 - une des deux langues vivantes choisies doit obligatoirement être l'anglais.**

Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte dans le total des points des épreuves orales.

TIPE

Les concours communs polytechniques participent à l'épreuve commune de TIPE.

E - ADMISSION

E - 1 Dispositions générales

L'admission définitive dans certaines écoles peut être subordonnée à un examen pratiqué par le médecin rattaché à l'établissement ou par un médecin agréé par ce dernier, à l'issue duquel le candidat devra être reconnu apte à poursuivre sa scolarité dans lesdites écoles.

E - 2 Liste des écoles recrutant sur le concours commun polytechnique PT

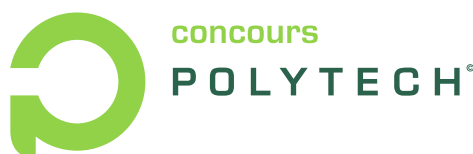
Ecoles	Adresse	tél.	Places susceptibles d'être offertes
Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (ENSMM)	26 rue de l'Epitaphe - 25030 Besançon Cedex	03 81 40 27 34	46
Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux (Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA)	1 avenue du docteur Schweitzer - domaine universitaire BP 99 - 33402 Talence Cedex	05 56 84 65 00	8
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN)	6 boulevard Maréchal Juin CS 45053 - 14050 Caen Cedex 4	02 31 45 27 70	8
Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (EISTI)	avenue du Parc - 95011 Cergy-Pontoise Cedex 2 boulevard Lucien Favre - CS 77563 - 64075 Pau Cedex	01 34 25 10 10 05 59 05 90 90	6
Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications de Clermont-Ferrand (ISIMA)	complexe des Cézeaux - BP 10125 63173 Aubière Cedex	04 73 40 50 00	5
Ecole Nationale Supérieure de Physique, Electronique Matériaux (Grenoble INP - Phelma)	Grenoble INP Minatech 3 parvis Louis Néel - CS 50257 - 38061 Grenoble Cedex 01	04 56 52 91 00	6
Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et de Mathématiques Appliquées (Grenoble INP - Ensimag)	681 rue de la Passerelle - domaine universitaire BP 72 - 38402 Saint-Martin d'Hères Cedex	04 76 82 72 66	10
Ecole Nationale Supérieure de l'Energie, l'Eau et l'Environnement (Grenoble INP - Ense ³)	21 rue des Martyrs - 38000 Grenoble	04 76 82 62 00	15
Ecole Internationale du Papier, de la Communication Imprimée et des Biomatériaux (Grenoble INP - Pagora)	461 avenue de la Papeterie CS 10065 - 38402 Saint-Martin d'Hères Cedex	04 76 82 69 00	1
Ecole Nationale Supérieure en Systèmes Avancés et Réseaux (Grenoble INP - Esisar)	50 rue Barthélémy de Laffemas BP 54 - 26902 Valence Cedex 9	04 75 75 94 00	3
Ecole Nationale Supérieure de Céramique Industrielle de Limoges (ENSCI)	centre européen de la Céramique - 12 rue Atlantis 87068 Limoges Cedex	05 87 50 23 00	2
Ecole Supérieur de Chimie, Physique, Electronique de Lyon - Electronique Informatique (CPE Lyon)	domaine scientifique de la Doua - bâtiment 308 43 boulevard du 11 Novembre 1918 - BP 82077 69616 Villeurbanne Cedex	04 72 43 17 03	2
Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique de Nancy - Energie (ENSEM)	2 avenue de la forêt de Haye TSA 60604 - 54518 Vandœuvre les Nancy Cedex	03 83 59 55 43	5
Institut Supérieur de Mécanique de Paris (Supméca Paris)	3 rue Fernand Hainaut - 93407 Saint Ouen Cedex	01 49 45 29 00	12
Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers (ISAE-ENSMA)	téléport 2 - 1 avenue Clément Ader - BP 40109 86961 Futuroscope-Chasseneuil Cedex	05 49 49 80 80	5
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSI Poitiers)	1 rue Marcel Doré - bâtiment 1 TSA 41105 - 86073 Poitiers Cedex 9	05 49 45 37 19	8
Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Toulon (SeaTech Toulon)	Avenue de l'université - BP 20132 - 83957 La Garde cedex	04 83 16 66 60	8
Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC Toulouse – civil)	7 avenue Edouard Belin CS 54005 – 31055 Toulouse Cedex 4	05 62 17 40 00	3
Ecole Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications de Toulouse (ENSEEIH)	2 rue Charles Camichel - BP 7122 31071 Toulouse Cedex 7	05 34 32 20 00	10
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique, Energétique Electronique de Valenciennes (ENSIAME)	Campus du mont Houy - 59313 Valenciennes Cedex 9	03 27 51 12 02	16
		TOTAL	179

CONCOURS POLYTECH

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le **Concours POLYTECH** permet d'intégrer (en PT) 26 écoles d'ingénieurs des universités appartenant au Groupe Archimède : **ENSIM Le Mans, ESIREims, ESIREM Dijon, ESIROI La Réunion, ESIX Normandie Caen/Cherbourg, ESSTIN Nancy, ISAT Nevers, ISBS Créteil, ISEL Le Havre, ISIFC Besançon, ISIS Castres, ISTIA Angers, ISTE Vélizy, SuP Galilée Villetaneuse – UPEC Université Paris Est-Créteil** qui rejoint le groupe cette année pour sa formation d'ingénieur Systèmes d'Information (et les 11 écoles du réseau **POLYTECH** : **Polytech Annecy-Chambéry, Polytech Clermont-Ferrand, Polytech Grenoble, Polytech Lille, Polytech Lyon, Polytech Marseille, Polytech Montpellier, Polytech Nantes, Polytech Nice-Sophia, Polytech Orléans, et Polytech Tours**). Toutes sont des écoles publiques dépendant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et reconnues par la Commission des Titres d'Ingénieur. Ces formations sont caractérisées notamment par des spécialisations dans des grands domaines industriels et technologiques. **165** places sont ouvertes au concours.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la documentation du concours à l'adresse suivante :



Concours POLYTECH

BP 175 – 59653 VILLENEUVE D'ASCQ cedex

Tél 0 820 320 208 (n° indigo 0,118€/mn) ou de l'étranger +33 320 417 500 Fax +33 (0)320 417 501

mel : contact@polytech-concours.org site web [http:// www.demain-ingenieur.fr](http://www.demain-ingenieur.fr)

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Lors de la pré-inscription, vous choisissez 'Concours POLYTECH'. Le choix des écoles et des spécialités sera exprimé au moment de la saisie de la liste de vœux pour l'affectation.

B-2 Frais de dossier :

Les frais propres au concours sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription (par carte bancaire ou par chèque). Ils sont de :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	85 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

L'admissibilité au Concours POLYTECH est prononcée en fonction de la somme des notes coefficientées, après application d'une éventuelle bonification, et compte-tenu d'une barre d'admissibilité définie par le JURY DU CONCOURS POLYTECH. Toute note inférieure à un minimum fixé par le jury peut être éliminatoire.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites. Après la publication sur Internet des résultats, chaque candidat admissible doit impérativement, dès publication des résultats d'admissibilité, réserver un rendez-vous pour le passage de l'épreuve nationale de TIPE.

D - ÉPREUVES ORALES : *pas d'autre épreuve orale que le TIPE.*

E - TIPE : *épreuve commune de TIPE.*

Cette épreuve est affectée d'un coefficient 4. Il n'y a pas de bonification supplémentaire. Un candidat absent ou une note inférieure à un minimum fixé par le jury à cette épreuve, sont éliminatoires.

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

L'admission se calcule sur un total de 20 coefficients. Le jury établit une liste de candidats classés.

Les résultats sont consultables sur Internet : www.demain-ingenieur.fr.

G - LISTE DES ÉCOLES DU CONCOURS et des SPÉCIALITÉS

ENSIM	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans Rue Aristote - 72085 LE MANS Cedex 9 tél. : 02.43.83.26.50 – e-mail : ensim-recrut@univ-lemans.fr	Vibrations et Acoustique, Systèmes et Procédés pour la Mesure et l'Instrumentation, Architecture des Systèmes Temps Réels et Embarqués, Interaction Personnes-Systèmes
ESIREims	École Supérieure d'Ingénieurs de Reims Esplanade Roland Garros - BP 1029 - 51686 REIMS CEDEX 2 tél. : 03 26 91 85 66 mel : scol.esiec@univ-reims.fr	Emballage et conditionnement, Packaging, Thermique, Énergétique
ESIREM	École Supérieure d'Ingénieurs de Recherche en Matériaux et InfoTronique 9, avenue Alain Savary, BP 47870 – 21078 DIJON tél. : 03 80 39 60 09 mel : esirem@u-bourgogne.fr	Matériaux-Développement durable InfoTronique (Informatique- Electronique)
ESIROI	École Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien Parc Technologique Universitaire - 2, rue Joseph Wetzell - 97490 SAINTE-CLOTILDE tél. : 02 62 48 33 05 mel : admission.ingenieur-esiroi@univ-reunion.fr	Agroalimentaire, Bâtiment et énergie, Informatique et Télécommunications (<i>sous réserve d'ouverture de la spécialité</i>)
ESIX Normandie	École Supérieure d'Ingénieurs de l'Université de Caen Basse Normandie Rue Louis Aragon - BP 78 - 50130 CHERBOURG - OCTEVILLE tél. : 02.33.01.42.00 mel : esix@unicaen.fr	Agroalimentaire (Caen), Génie des Systèmes Industriels (Cherbourg) Systèmes embarqués (Caen)
ESSTIN	École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy Service Concours 2, rue Jean Lamour – 54519 VANDOEUVRE-LES- NANCY cedex tél. : 03 83 68 50 50 mel : esstin-concours@univ-lorraine.fr	Mécanique des Fluides et Énergétique, Mécanique Structures Matériaux, Industrie et Environnement, Commande et Supervision des systèmes, Systèmes d'Information et Réseaux, Maintenance et Sécurité des Systèmes
ISAT	Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports 49 Rue M ^{lle} Bourgeois - BP 31 - 58027 NEVERS Cedex tél. : 03.86.71.50.00 mel : scholarite.isat@u-bourgogne.fr	Mécanique et Ingénierie des Transports Energies et moteurs
ISBS	Institut Supérieur des Biosciences de Paris Faculté de médecine de Créteil - 8 rue du Général Sarrail - 94010 CRETEIL Cedex tél. : 01.49.81.36.70 mel : isbs@u-pec.fr	Biosciences, Bioinformatique- médicament, Bioimagerie- informatique, Biomécanique, Biomatériaux
ISEL	Institut Supérieur d'Études Logistiques Quai Frissard - B.P. 1137 - 76063 LE HAVRE Cedex tél. : 02.32.74.49.00 mel : isel@univ-lehavre.fr	Logistique, Echange de Données Informatisées
ISIFC	Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté 23 rue Alain Savary, Témis, 2500 Besançon tél. : 03 81 66 66 90 mel : isifc@univ-fcomte.fr	sciences biologiques et médicales, sciences pour l'ingénieur

ISIS	École d'ingénieur ISIS - Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé Campus Universitaire - rue Firmin Oulès - 81100 Castres tél. : 05 63 51 24 01 mel : contact.isis@univ-jfc.fr	Informatique, Système d'information hospitalier, Imagerie médicale
ISTIA	École d'ingénieurs de l'Université d'Angers 62 avenue notre Dame du Lac - 49000 Angers tél. : 02.44.68.75.00 mel : mohamed.ibrahim@univ-angers.fr	Génie des Systèmes Industriels
ISTY	Institut des Sciences et des Techniques des Yvelines 10-12 avenue de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY tél. : 01 39 25 38 50 mel : recrutement-info@isty.uvsq.fr	Informatique
SuP Galilée	Institut Galilée Secrétariat de l'école d'ingénieurs 99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse tél. : 01 49 40 33.75 mel : archimede.sup.galilee@univ-paris13.fr	Télécommunications et Réseaux, Mathématiques Appliquées et Calcul Scientifique, Informatique, Energétique.
UPEC	Université Paris-Est Créteil - 71 rue Saint Simon, 94000 Créteil Tél. : 01.56.72.62.55 mel : contact-filieres-ingenieurs@u-pec.fr	Systèmes d'information

POLYTECH Ancey-Chambéry	École polytechnique de l'Université de Savoie Domaine Universitaire BP 80439 74944 ANNECY le VIEUX Cedex tél. 04.50.09.66.00 mel : admission@polytech-ancey-chambery.fr www.polytech-ancey-chambery.fr	Environnement, Bâtiment, Énergie Instrumentation, Automatique, Informatique Mécanique, Matériaux
POLYTECH Clermont-Ferrand	École polytechnique de l'Université Blaise Pascal Campus des Cézeaux – 2, avenue Blaise Pascal T.S.A 60206-CS 60026 – 63178 AUBIERE tél. : 04 73 40 75 07 mel : isabelle.bardon@univ-bpclermont.fr www.polytech-clermont.fr	Génie Civil Génie Électrique Génie Physique
POLYTECH Grenoble	École polytechnique de l'Université Grenoble 1 B.P. 53 - 38041 GRENOBLE cedex 9 tél. : 04 76 82 79 02 mel : admission@polytech-grenoble.fr www.polytech-grenoble.fr	Informatique industrielle et instrumentation, Géotechnique et Génie Civil,
POLYTECH Lille	École polytechnique de l'Université de Lille Cité Scientifique - 59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex tél. : 0 328 767 300 mel : admission@polytech-lille.fr www.polytech-lille.fr	Informatique - Microélectronique - Automatique Mécanique
POLYTECH Lyon	École polytechnique de l'Université Claude Bernard Lyon 1 Domaine universitaire de la Doua - 15 Boulevard Latarjet - 69622 Villeurbanne Cedex tél : 04.72.43.12.24 mel : admission@polytech-lyon.fr www.polytech-lyon.fr	Systèmes Industriels, Robotique
POLYTECH Marseille	École polytechnique de l'Université d'Aix-Marseille 163, avenue de Luminy – Case 925 - 13288 MARSEILLE CEDEX 9 tél. : 04 91 82 85 00 mel : admission@polytech-marseille.fr www.polytech-marseille.fr	Génie Civil Génie Industriel et Informatique Informatique Mécanique, Énergétique Microélectronique et Télécommunications
POLYTECH Montpellier	École polytechnique de l'Université de Montpellier Place Eugène Bataillon - 34095 MONTPELLIER Cedex 5 tél. : 0 467 143 160 mel : admission@polytech-montpellier.fr www.polytech-montpellier.fr	Mécanique et Interactions

POLYTECH Nantes	École polytechnique de l'Université de Nantes Site de Nantes : 6, Rue Christian Pauc – CS 50609 44306 NANTES Cedex 3 Site Gavy : Gavy Océanis – CS 70152 – 44603 SAINT NAZAIRE Cedex tél. : 02 40 68 32 00 mel : admission@polytech-nantes.fr www.polytech-nantes.fr	Électronique et technologies numériques, Génie Civil, Informatique, Énergétique, Thermique
POLYTECH Nice-Sophia	École polytechnique de l'Université de Nice Sophia Antipolis 930 route des Colles - BP 145 06903 SOPHIA ANTIPOLIS cedex tél. : 0 492 965 050 mel : admission@polytech-unice.fr www.polytech-nice.fr	Électronique Informatique Mathématiques Appliquées et Modélisation
POLYTECH Orléans	École polytechnique de l'Université d'Orléans – Service Concours 8 rue Léonard de Vinci – 45072 ORLÉANS CEDEX 2 tél. : 0 238 417 052 mel : admissions.polytech@univ-orleans.fr www.polytech-orleans.fr	Écotecnologies électroniques et optiques, Génie civil et Géo- environnement, Génie industriel, Innovation en Conception et Matériaux, Technologies pour l'Energie, l'Aérospatial et la Motorisation
POLYTECH Tours	École polytechnique de l'Université de Tours 64 avenue Jean Portalis 37200 Tours tél.: 0 247 361 414 mel : admission@polytech-tours.fr www.polytech-tours.fr	Aménagement et Environnement Mécanique, Conception de Systèmes

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Concours FESIC Prépa regroupe 11 grandes écoles d'ingénieurs de la FESIC. Les écoles sont toutes membres de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles) et forment chaque année plus de 1000 ingénieurs dans toutes les disciplines des sciences de l'ingénieur. Leurs diplômes sont habilités par la CTI (Commission des titres d'Ingénieur) et délivrent le grade de Master. 11 écoles qui bénéficient de l'efficacité du réseau FESIC pour mutualiser leurs pratiques et améliorer en permanence le contenu de leur formation. Leur pédagogie repose sur :

- Une formation pluridisciplinaire
- L'internationalisation des cursus
- Une formation à la recherche et à l'innovation
- Une formation en partenariat avec les entreprises qui une insertion professionnelle réussie
- Une attention marquée aux valeurs humaines : esprit d'équipe, attention aux autres, éthique professionnelle...



Brochure disponible sur www.fesic.org ou par simple demande : info@fesic.org
Une documentation plus complète de chaque école peut être demandée directement à chacune d'elles.

B - INSCRIPTIONS et FRAIS DE DOSSIER

- L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.
- Le choix des écoles se fait au moment de l'inscription.
- L'inscription au concours FESIC Prépa permet d'être candidat aux 11 écoles.
- Les droits de dossier propres au Concours FESIC Prépa sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription (par carte bancaire ou par chèque bancaire ou postal). Quel que soit le nombre d'écoles que le candidat choisit parmi les 11, les droits s'élèvent à 55€ (25€ pour les boursiers).

C - ÉPREUVES - ADMISSIBILITE - ADMISSION

- Les épreuves écrites retenues par le Concours FESIC Prépa ainsi que leurs coefficients sont indiqués dans la partie C de cette brochure.
- À la suite des épreuves écrites, chaque jury d'école établit une liste d'admissibilité. Chaque candidat déclaré admissible par une école est convoqué par elle à un entretien qui se déroule dans ses locaux, devant un jury pouvant réunir enseignants et cadres des entreprises.
- Le coefficient de l'entretien est 5 pour toutes les écoles.

L'appel dans les écoles se fait selon la procédure commune d'intégration décrite en partie E de cette brochure.












Informations spécifiques :

Pas de bonification. Toute note inférieure ou égale à 5/20 est examinée par le jury et peut être éliminatoire. Les candidats ayant obtenu un total de points supérieur à la barre fixée par chaque école sont dispensés des épreuves orales. Les candidats admissibles sont invités à contacter chaque école pour fixer leur date de passage d'entretien.

Spécialités et/ou mots clés :

- *ESAIP Angers-Grasse, ESEO Angers, ISEN Brest, ISEN Lille, ISEN Toulon, ISEP Paris* : Ingénieurs généralistes dans le domaine du numérique (Systèmes d'information, Electronique, Télécoms et Réseaux, Systèmes embarqués, Automatique)
- *ECAM Lyon, ECAM Rennes, ECAM Strasbourg-Europe, ECAM-EPMI Cergy-Pontoise, HEI Lille* : Bâtiment Travaux publics, Conception Mécanique, Energie et Systèmes Électriques, Technologies de l'Information, Organisation et management des entreprises,
- *ESAIP Angers et Grasse* : Prévention des risques et Environnement
- *HEI Lille* : Procédés Chimie Environnement, Bâtiment Aménagement Architecture, Textiles innovants, Ingénierie Médicale et Santé
- *ECAM Lyon, ECAM Rennes, ECAM Strasbourg-Europe, ECAM-EPMI Cergy-Pontoise* : Matériaux

Les 11 écoles du Concours FESIC Prépa :





École	Nom et coordonnées	Places offertes
	ECAM Lyon 40, montée Saint-Barthélémy – 69321 LYON Cedex 05 04 72 77 06 00 – www.ecam.fr	25
	ECAM Rennes Campus de Ker Lann - BRUZ - CS 29128 - 35091 RENNES Cedex 9 02.99.05.84.00 – www.ecam-rennes.fr	18
	ECAM Strasbourg - Europe Espace Européen de l'Entreprise – CS 20013 – 67012 Strasbourg Cedex 03.90.40.09.63 – www.ecam-strasbourg.eu	20
	ECAM-EPMI Cergy-Pontoise 13, boulevard de l'Hautil - 95092 Cergy-Pontoise Cedex 01 30 75 60 48 – www.ecam-epmi.fr	15
	ESAIP Angers - Grasse 18 rue du 8 mai 1945- BP 80022 - 49180 Saint-Barthélemy d'Anjou Cedex 02 41 96 65 10 – www.esaip.org	8
	ESEO Angers 10, boulevard Jeanneteau – CS 90717 – 49107 ANGERS Cedex 2 02.41.86.67.67 – www.eseo.fr	15
	HEI 13, rue de Toul – BP 41290 – 59014 LILLE Cedex 03.28.38.48.58 – www.hei.fr	25
	ISEN Brest 20, rue Cuirassé Bretagne – CS 42807 – 29228 BREST Cedex 2 02.98.03.84.00 – www.isen.fr	5
	ISEN Lille 41, boulevard Vauban – 59046 LILLE Cedex 03.20.30.40.50 – www.isen.fr	20
	ISEN Toulon Quartier Mayol – Place Georges Pompidou – 83000 TOULON 04.94.03.89.50 – www.isen.fr	10
	ISEP Paris 28, rue Notre-Dame des Champs – 75006 PARIS 01.49.54.52.00 – www.isep.fr	25










A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONCOURS
Mines-Télécom

Le concours Mines-Télécom donne accès à 14 écoles d'ingénieurs. Il résulte de la fusion des concours TELECOM INT et CCEM .Il recrute des candidats des classes préparatoires PT à partir des épreuves écrites gérées par la Banque filière PT auxquelles s'ajoutent des épreuves orales d'admission spécifiques.

Les renseignements concernant le déroulement de ces oraux ainsi que la formation et la vie à l'école peuvent être demandés directement aux adresses mentionnées ci-dessous.

Écoles		Places offertes (à titre indicatif)
 <p>ENSG- Géomatique 6 et 8 avenue Blaise Pascal – Cité Descartes Champs-sur-Marne - 77 455 MARNE LA VALLEE cedex 2 Tél : 01.64.15.30.01 - e-mail info@ensg.eu - www.ensg.eu</p>		2
 <p>École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie - ENSSAT - Service Concours 6 rue de Kerampont - CS 80518- 22305 LANNION Cedex Tél : 02.96.46.90.60 - e-mail secretariat.concours@enssat.fr site : www.enssat.fr</p>		8
 <p>ENSTA Bretagne formation ingénieurs civils Service Admissions - 2 rue François Verny - 29806 BREST Cedex 9 Tél. : 02.98.34.87.01 / admissions@ensta-bretagne.fr</p>		13
 <p>ENSTA Bretagne formation ingénieurs militaires Élèves militaires, futurs IETA (Ingénieurs des Études Techniques de l'Armement) Service Admissions - 2 rue François Verny - 29806 BREST Cedex 9 Tél. : 02.98.34.88.17 / celine.quivouron@ensta-bretagne.fr</p>		3
 <p>École des Mines d'ALBI Service Admissions – campus Jarlard- 81013 ALBI CT Cedex 09 Tél. : 05 63 49 30 45 / admissions@mines-albi.fr</p>		8
 <p>École des Mines d'ALÈS Service Admissions - 6 Avenue de Clavières - 30319 ALÈS Cedex Tél. : 04 66 78 50 57 / admissions@mines-ales.fr</p>		20

 MINES Douai Institut Mines-Télécom	École des Mines de DOUAI Service Formation d'Ingénieurs Généralistes Unité Admissions et Scolarité 941 rue Charles Bourseul - BP 10838- 59508 Douai Cedex Tél. : 03 27 71 20 27 / admissions@mines-douai.fr	20
 MINES Nantes Institut Mines-Télécom	École des Mines de NANTES Service Admissions - 4 rue Alfred Kastler – BP 20722 ; 44307 NANTES Cedex 3 Tél. : 02 51 85 81 45 / admissions@mines-nantes.fr	3
 Ecole Nationale Supérieure des Mines SAINT-ETIENNE	École des Mines de Saint-Etienne – Cycle ISMIN Site Georges Charpak-880 avenue de Mimet - 13120 GARDANNE Tél : 04.42.61.66.16 - e-mail admissions-ismin@emse.fr site : www.ismin.fr	4
 TELECOM nancy <small>Ingenieurs du numérique • Inspiring your digital future</small>	TELECOM Nancy Campus Aiguillettes - 193 avenue Paul Muller - CS 90172 - 54602 VILLERS-LÈS-NANCY Tél : 03.83.68.26.00 - e-mail contact@telecomnancy.eu site : www.telecomnancy.eu	12
 TELECOM PHYSIQUE STRASBOURG	Télécom Physique Strasbourg TIC- Santé Parc d'Innovation-Boulevard Sébastien Brant BP 10413 - F 67412 ILLKIRCH Cedex Tél : 03.68.85.44 12 - e-mail contact@telecom-sante.fr www.telecom-physique.fr www.telecom-sante.fr	1
 TELECOM PHYSIQUE STRASBOURG	Télécom Physique Strasbourg RT-INOC Parc d'Innovation-Boulevard Sébastien Brant BP 10413 - F 67412 ILLKIRCH Cedex Tél : 03.68.85.44 12 - e-mail contact@telecom-sante.fr www.telecom-physique.fr www.telecom-sante.fr	2
 télécom saint-étienne <small>école d'ingénieurs nouvelles technologies</small>	Télécom Saint-Étienne (filiale sous statut étudiant) 25 rue du Docteur Rémy Annino - 42 000 SAINT-ETIENNE Tél : 04.77.91.58.84 - e-mail : concours@telecom-st-etienne.fr site : www.telecom-st-etienne.fr	10
 télécom saint-étienne <small>école d'ingénieurs nouvelles technologies</small>	Télécom Saint-Étienne (filiale sous statut apprenti) 25 rue du Docteur Rémy Annino - 42 000 SAINT-ETIENNE Tél : 04.77.91.58.84 - e-mail : concours@telecom-st-etienne.fr site : www.telecom-st-etienne.fr	5
 TELECOM SudParis	Télécom SudParis Service Admissions 9 rue Charles Fourier - 91011 Evry Cedex Tél : 01.60.76.40.30 e-mail : admissions@telecom-sudparis.eu www.telecom-sudparis.eu	5
TOTAL Places Offertes		116

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-1.1 Conditions spécifiques d'inscription à l'ENSTA Bretagne formation ingénieur militaire

- être de nationalité française ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être âgé de 22 ans au plus au 1er janvier 2016
- satisfaire à la visite médicale d'aptitude initiale (visite gratuite, pas d'épreuve sportive).

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	275€

Les candidats "Pupilles de la nation" sont exemptés des frais de dossier.

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure*

Une note d'admissibilité est obtenue en prenant en compte l'ensemble des épreuves écrites affectées de leur coefficient.

Une bonification de 15 points est accordée aux **candidats pouvant justifier qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat (pas de bonification pour les candidats à l'ENSTA Bretagne - Militaire).**

Les listes d'admissibilité seront diffusées sur le serveur web : <http://www.concours-mines-telecom.fr/>

D - ÉPREUVES ORALES

Les dates et les modalités de ces épreuves orales sont décrites dans la notice du concours et sur le site internet. www.concours-mines-telecom.fr/

L'oral comporte quatre épreuves obligatoires :

- Mathématiques,
- Sciences Industrielles,
- Anglais
- Entretien avec un jury.

Admissibilité spécifique :

Les candidats non-admissibles qui ont toutefois un total de points suffisant peuvent être déclarés admissibles spécifiquement aux 4 écoles suivantes : l'ENSG, l'ENSSAT, Télécom Nancy et Télécom Saint-Étienne. Ces candidats passent quatre épreuves comportant une épreuve dédiée à l'aptitude aux sciences du numérique, un entretien de motivation pour les métiers associés, ainsi que des épreuves d'anglais et de mathématiques. Ces épreuves se déroulent sur une journée sur un site unique à l'ENSG Marne-la-Vallée.

E - TIPE : Pas d'épreuve d'évaluation de TIPE.

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure*

Pour obtenir davantage de renseignements, demandez la brochure de présentation complète des écoles aux coordonnées suivantes :

Secrétariat du service Concours Mines-Télécom
Service Admissions TSP
9 Rue Charles Fourier
91011 EVRY Cedex
Tél : 01 60 76 40 30 Fax : 01 60 76 43 37
info@concours-mines-telecom.fr

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

3iL, c'est 3 piliers pour construire votre avenir : sciences de l'ingénieur, informatique et sciences humaines, économiques et sociales.

► **3iL, c'est un itinéraire sur mesure pour une carrière à choix multiples**

10 voies d'approfondissement : Objets connectés, Développement web, Sécurité informatique, Création et innovation, Intelligence artificielle et Robotique, Systèmes embarqués ...

32 conventions de mobilité internationale sur tous les continents

7 doubles diplômes possibles, en France, au Canada et en Irlande

2 doubles diplômes en Master Recherche : Sécurité de l'Information et Cryptologie ou Informatique (CRYPTIS), Informatique, Synthèse d'Images et Conception Graphique (ISICG)

Des dizaines de profils : expert technique, consultant, chef de projet, ingénieur d'étude, chercheur, chef d'entreprise, enseignant...

Des centaines de métiers : webmaster, responsable sécurité informatique, architecte réseaux, administrateur de bases de données, chargé de solution avant-vente, ingénieur télécoms et réseaux...

Des milliers de postes dans des secteurs comme la santé, les télécommunications, l'industrie, la défense, les finances, l'aéronautique...

► **3iL, c'est un réseau d'entreprises et de chercheurs au cœur de son enseignement**

Des professionnels présents à chaque étape : parrainage des promotions, conférences, modules de spécialisation, stages, emploi, apprentissage, simulations d'entretien...

Plus de 10 mois de stages en entreprises

Développement par les étudiants de projets de recherche innovants en collaboration avec les entreprises

Formation adossée à un institut de recherche performant (XLIM)

Encadrement spécifique par des enseignants-chercheurs

► **3iL, c'est un emploi à la clé**

75% des élèves-ingénieurs sont recrutés pendant leur stage de fin d'année et quasi 100% des diplômés 3iL sont en activité dans les 3 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme.

Pour obtenir plus de renseignements, demandez-nous la brochure de l'école et les documents de présentation :

3iL



43, rue Sainte-Anne – BP 834

87015 LIMOGES CEDEX 1

Tél : 05 55 31 67 03 – Fax : 05 55 06 30 16

Web : www.3il-ingenieurs.fr – e-mail : concours@3il.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	50 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Les candidats en "3/2" pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat, bénéficient de 20 points de bonification. Les candidats premiers du classement peuvent être déclarés admis par le jury et donc dispensés de l'épreuve orale.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites recevront un courrier les invitant à un entretien organisé par 3iL qui a pour objectif de mettre en avant leur personnalité et leur motivation. Inscription obligatoire sur <http://www.3il-ingenieurs.fr> à partir du 1^{er} juin 2016.

E - TIPE : pas d'épreuve commune TIPE.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ECE Paris, école généraliste dans les technologies du numérique, forme des ingénieurs innovants dans des domaines très variés pour répondre aux défis sociétaux de demain. Fondée en 1919, l'ECE Paris, située **en plein cœur de la capitale près de la tour Eiffel**, a déjà formé près de 8 000 ingénieurs. Elle réunit aujourd'hui plus de 2 300 élèves sur son campus parisien.

Entre les multiples spécialités proposées, les séjours d'études à l'international, la vie associative, ... **chaque étudiant choisit librement son parcours professionnel et l'environnement dans lequel il souhaite évoluer**. C'est ainsi qu'il va se différencier. Le cursus est rythmé par des projets, dont **l'originalité réside dans l'obligation pour les élèves de valoriser leur projet** en dehors de l'école (partenariat avec une entreprise, participation à des concours nationaux et internationaux, création de start-up, publications scientifiques, dépôts de brevet ...).

7 spécialités (majeures) sont proposées :

- | | |
|---|--|
| 1. Finances & ingénierie quantitative | 4. Santé & technologie |
| 2. Nouvelles énergies & environnement | 5. Systèmes embarqués aéronautique & automobile |
| 3. Objets connectés, réseaux & services | 6. Systèmes d'information, cyber-sécurité & big data |
| | 7. Transports & mobilité |

Approche métier - plusieurs options proposées : Ingénierie d'affaires - conseil – achats techniques – marketing de l'innovation - création numérique- international - recherche & développement - management de projets - projet personnel

La dimension internationale est très développée :

- 10 LV2 proposées : allemand, arabe, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, FLE
- 1 semestre dans une université partenaire dès la 1^{ère} année : en libre choix, Afrique du Sud, Australie, Bahreïn, Canada, Corée du Sud, Ecosse, Etats Unis, Irlande, Maroc, Mexique, Suède,
- 1 semestre ou une année entière en 3^{ème} année : en libre choix parmi 98 universités dans 40 pays à travers le Monde.

Les doubles diplômes : l'ECE Paris a signé de nombreuses conventions de bi-cursus avec plusieurs grandes universités et écoles de Management, en France et à l'international. Le parcours en double diplôme permet à l'étudiant d'obtenir le diplôme d'Ingénieur ECE Paris et celui de l'école ou université partenaire.

- 8 nationaux (Audencia, ESPCI, IAE, Telecom ParisTech, Universités Paris Sud, Pierre & Marie Curie, Diderot, Paris Dauphine)
- 73 internationaux (19 au Canada, 6 au Danemark, 12 en Ecosse, 2 en Irlande, 33 au Royaume Uni et 1 en Turquie)

Vie associative importante avec 27 associations proposées.

Enquête 1^{er} emploi 2015 (promo 2014) :

Salaire annuel brut moyen 39 250€
93% des étudiants ont obtenu leur 1^{er} emploi avant d'être diplômés

Filière en apprentissage – Bourses internes.

L'ECE Paris propose 30 places aux élèves de la filière PT

Pour tout renseignement ou demande de brochure, les candidats peuvent s'adresser à :



ECE Paris
Immeuble Pollux
37 quai de Grenelle 75015 PARIS
☎ 01.44.39.21.15 – admissions@ece.fr – www.ece.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	35 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

D - ÉPREUVES ORALES (Coefficient 10)

Il s'agit d'un **entretien de motivation individuel** de **20 minutes** permettant d'évaluer le candidat sur des **critères de personnalité** (ouverture d'esprit, communication, aptitude à l'action,...) **et de motivation** (goût pour les sciences et les technologies). Cet entretien se déroule en 2 temps :

1. 1 pitch de 3 minutes sur le TIPE
2. 1 échange avec le jury sur le parcours et le projet personnel et professionnel du candidat

Dès parution des résultats, les candidats admissibles seront invités à sélectionner la date de passage pour cette épreuve qui se déroulera devant un jury réunissant enseignants et cadres d'entreprises sur le campus de l'école **du lundi 20 juin au vendredi 8 juillet 2016**.

- Toute note inférieure ou égale à 5/20 est examinée par le jury et peut être éliminatoire.
- Les candidats ayant brillamment réussi leurs épreuves écrites sont dispensés des épreuves orales.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

CONCOURS ÉCOLE DE L'AIR

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les Écoles d'officiers de l'armée de l'air (EOAA) sont stationnées sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence (13) et forment les officiers de carrière de l'armée de l'air (corps des officiers de l'air [PN], mécaniciens de l'air et base de l'air [PNN]). L'école délivre un diplôme d'ingénieur.

Renseignements sur les écoles d'officiers de l'armée de l'air : <http://www.ecole-air.fr> – Rubrique « Comment intégrer »

Renseignements sur les carrières : <http://air.touteunearmee.fr>.

Renseignements sur le concours :



Direction des ressources humaines de l'armée de l'air (DRH-AA)

Sous-direction emploi formation (SDEF) - Bureau activités formation (BAF)

Division examens, sélections et concours (DESC) - Base aérienne 705 - 37076 TOURS CEDEX 2

Tél : 02 47 85 20 00 poste 25320

drhaa-desc-off-recrexterne.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr

Nombre de places offertes : Corps des officiers mécaniciens de l'air : 2 (sous réserve de publication au Journal Officiel de la République française)

B - INSCRIPTION : procédure décrite en partie B de la brochure

Conditions spécifiques d'inscription : le concours est ouvert aux candidats de sexe masculin et féminin réunissant les conditions suivantes : être français au regard du code de la nationalité française et satisfaire aux conditions fixées pour l'accès à la fonction publique ; être titulaire d'un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire général, technologique ou professionnel ou titre reconnu équivalent, ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ; **être âgé au 01/01/2016 de 22 ans au plus (né après le 31 décembre 1993)**. Les candidats mineurs devront avoir plus de 17 ans au **01/09/2016** ; remplir les conditions médicales et physiques d'aptitude exigées des candidats par l'arrêté du 27/07/2011 modifié. Les modalités pratiques des visites médicales seront précisées dans la notice destinée à l'information générale des candidats à télécharger sur le site **Internet** : <http://www.ecole-air.fr>.

Nota : seuls les candidats militaires étrangers peuvent être autorisés, sur décision de la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de l'Air (DRH-AA), à concourir sous réserve d'avoir été présentés par leur gouvernement. De plus, le financement de la formation devra être parfaitement établi par la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD) et du ministère des Affaires Étrangères ou par le gouvernement du pays d'origine du candidat.

Pièces spécifiques : les candidats devront télécharger, dès leur inscription sur le site [scei], la notice d'information indiquée ci-dessus, les 3 documents médicaux spécifiques (à renseigner par un médecin militaire).

Les imprimés seront à remettre à l'oral en cas d'admissibilité.

Tout candidat devant passer les épreuves sportives au concours de l'École de l'air ne présentant pas un certificat médical spécifiant cette aptitude ne sera pas autorisé à passer l'ensemble des épreuves d'admission.

Frais de dossier : néant.

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury du concours propose au ministre de la Défense le seuil d'admissibilité aux épreuves orales et sportives. **Une note inférieure ou égale à 4/20 à l'une des épreuves est éliminatoire.**

D - ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES

Les coefficients affectés au concours sont indiquées en page 16 de la brochure. Des épreuves spécifiques supplémentaires seront organisées par la DRH-AA sur la base aérienne 705 de TOURS. Les dates de passage pour les épreuves spécifiques de l'école de l'air seront disponibles sur le site Internet : <http://www.ecole-air.fr>. Les candidats admissibles ne reçoivent pas de convocation individuelle.

Épreuves obligatoires :

Entretien (coeff 22) durée : 30 min – LV anglais (coeff 9) durée : 30 min – Épreuves sportives (coeff 8) durée : ½ journée.

E - TIPE : épreuve commune de TIPE

Une note inférieure ou égale à 4/20 à l'une des épreuves orales ou une moyenne inférieure ou égale à 6/20 à l'ensemble des épreuves sportives est éliminatoire.

Résultats : le jury du concours propose au ministre de la Défense les seuils d'admission. Les résultats **d'admission** sont publiés sur le site Internet : <http://www.ecole-air.fr>

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

L'entrée à l'École de l'Air est définitivement prononcée après vérification, à l'arrivée à l'école, des conditions médicales et physiques d'aptitude des candidats, conformément à l'arrêté du 27/07/2011 modifié et après signature de leur acte d'engagement.

CONCOURS EIGSI La ROCHELLE

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Reconnue par l'État et habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs depuis sa création, l'École d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels (EIGSI) est située à La Rochelle au sein d'un campus moderne. Membre de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), et de l'Union des Grandes Écoles Indépendantes (UGEI), l'EIGSI La Rochelle est également membre fondatrice d'IngéFrance, réseau français d'écoles généralistes.

L'objectif majeur de l'EIGSI est de délivrer à ses étudiants une formation scientifique, technique et humaine, en adéquation permanente avec les besoins des entreprises. Cette **formation généraliste** a pour but de rendre le jeune diplômé rapidement opérationnel dès son insertion professionnelle, mais également de lui fournir les capacités à évoluer dans l'exercice de ses fonctions, et ce, tout au long de sa carrière. Les fonctions concernées appartiennent aux domaines de la recherche, des études, de la conception, de l'industrialisation, de la production, de l'exploitation et de la commercialisation. Les ingénieurs EIGSI sont amenés à spécifier, concevoir, intégrer, valider et produire des systèmes ou des services, à caractère complexe et à forte valeur ajoutée technologique, et qui requièrent la mise en réseau de multiples compétences.

Dans le prolongement du tronc commun généraliste, 7 dominantes sont proposées en fin de cursus :

- Bâtiment et Travaux Publics (dispensée sur notre campus marocain EIGSI Casablanca)
- Conception et industrialisation des Systèmes Mécaniques
- Energie et Environnement : axe Bâtiments
- Energie et Environnement : axe Transports
- Intégration des Réseaux et des Systèmes d'Information
- Management et Ingénierie des Systèmes Industriels
- Mécatronique

De multiples possibilités sont ouvertes aux étudiants pour personnaliser leur cursus (semestre d'études à l'international au sein d'un des 70 partenaires, parcours bi diplômant en France ou à l'étranger, expérience en entreprises (3 stages), mobilité au sein du réseau IngéFrance, période d'immersion en entreprise, 3^{ème} cycle en Management Industriel en partenariat avec Sup de Co La Rochelle, ...).

Pour obtenir une documentation détaillée de l'école ou tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser à :



EIGSI La Rochelle

26, rue de Vaux-de-Foletier – 17041 La Rochelle Cedex 1

Tél : 05 46 45 80 04 – Fax : 05 46 45 80 10

www.eigsi.fr - e-mail : admissions@eigsi.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure.

D - ÉPREUVES ORALES

Dès parution des résultats, les candidats admissibles sont invités à se connecter sur le site (www.eigsi.fr) afin de sélectionner la date de leurs épreuves orales organisées au sein du campus de l'EIGSI La Rochelle, **du 20 juin au 1^{er} juillet 2016**.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.

CONCOURS EFREI

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Efrei est une grande école généraliste dans les domaines de l'informatique et des technologies du numérique qui bénéficie d'un **véritable campus aux portes de Paris** et où chaque étudiant peut **individualiser son parcours de formation**. Grâce à l'universalité de sa formation, ses 7 500 ingénieurs travaillent dans **tous les secteurs d'activité**. La rapidité de placement des diplômés est record.

Les enseignements reposent essentiellement sur les mathématiques et la physique appliquées à la modélisation et au traitement de l'information. Certaines spécialités sont plus axées vers les mathématiques théoriques (finance de marché), d'autres vers les technologies (systèmes d'information).

Spécialités et/ou mots clés : architecture des systèmes d'information, informatique et finance de marché, ingénierie logicielle, conception et développement, imagerie et réalité virtuelle, business intelligence & big data, sécurité et cryptographie, applications émergentes.

Options secteurs : santé, bancassurance, énergie, transports, *sustainable development*, nouveaux médias et jeux vidéo, télécoms et Internet.

Options métiers : architecte SI, entrepreneur, consultant, ingénieur d'affaires, *international project manager*, manager recherche et innovation.

Ouverture à l'international : 70 partenariats d'échange dont 33 possibilités de double-diplômes. **Immersion obligatoire de 3 mois** dès la 1^{ère} année, au choix : Malaisie, Inde, Angleterre ou Californie.

Diplôme Licence UPEMLV (Paris-Est Marne-la-Vallée) : Sciences et Technologies, mention maths-info.

Ouverture au management /double-diplômes : Grande école AUDENCIA Nantes, MS ESC Grenoble et MBA aux USA, MS Centrale Paris.

Vie associative favorisée : 43 associations étudiantes (Junior Entreprise, sports, culture, informatique, finance, humanitaire, international, formation...).

Filière par apprentissage

Pour obtenir plus de renseignements, adressez-vous directement à l'Ecole d'Ingénieur :



EFREI - Ecole d'ingénieur en Informatique et Technologies du Numérique

30-32 Avenue de la République - 94800 Villejuif CEDEX

Tél : 01 46 77 46 77 / www.efrei.fr

Email : admissions2015@efrei.fr

Journées Portes Ouvertes : samedi 6 février et 19 mars 2016.

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Boursiers	Non boursiers
10 €	30 €

Frais de dossiers des élèves boursiers : ceux-ci seront remboursés par le fonds de dotation Human'IT aux grands admissibles et aux candidats présents aux oraux.

C - ÉPREUVES ÉCRITES : Se reporter au tableau des coefficients.

D - ÉPREUVES ORALES : coefficient = 10. Les épreuves orales se déroulent sur une demi-journée, les candidats admissibles seront invités à choisir une date de passage. Des **bourses d'excellence** sont octroyées aux grands admis et aux meilleurs admissibles.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - RÉSULTATS ET ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Le jury de l'Efrei établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats. En outre, les résultats d'admissibilité ainsi que le classement seront disponibles sur le site Internet de l'Efrei.

CONCOURS EIL Côte d'Opale

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Manager des projets, Manager des hommes, Participer à l'innovation et la créativité, Évoluer à l'international...

L'EIL Côte d'Opale est une **école d'ingénieurs publique** proposant une formation généraliste en sciences et technologies avec 2 spécialités : **Informatique et Génie Industriel**.

La spécialité « Génie Industriel » a pour objectif de former des ingénieurs capables de gérer une ligne de production dans les différents secteurs de l'industrie. Les métiers de la production nécessitent des compétences dans les domaines des sciences et techniques de l'ingénieur : énergie et développement durable, génie automatique et robotique, management industriel, mécanique et procédés. 3 parcours sont proposés : production d'énergie, production industrielle et conception.

La spécialité « Informatique » a pour objectif de former des ingénieurs capables d'intervenir lors de la conception, la mise en œuvre, l'exploitation et l'intégration de systèmes numériques d'information et de communication dans leur environnement. Les métiers liés à l'informatique nécessitent des compétences dans les Sciences et Technologies. 2 parcours sont proposés : Ingénierie Logicielle et Informatique Industrielle.

En complément de l'enseignement de ces 2 spécialités scientifiques et technologiques, l'élève ingénieur est formé aux grandes fonctions de l'entreprise : droit et innovation, entrepreneuriat, marketing et communication, recherche et développement, ressources humaines.

Pour les 2 spécialités : 10 mois de stage pendant les 3 ans – 2 langues vivantes : LV1 : Anglais – LV2 : Allemand, Espagnol, Russe, Chinois, Néerlandais ou Français (pour les non francophones) – 8 semaines minimum à l'étranger avec possibilité d'effectuer un semestre d'études et/ou co-diplôme à l'étranger (Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Espagne, Finlande, Maroc, Norvège, Pologne, Roumanie, Suède, ...).

Pour obtenir davantage de renseignements et demander la brochure de présentation complète de l'école, merci de vous adresser aux coordonnées suivantes :

École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale

Campus de Calais : Spécialité Informatique

50 Rue Ferdinand Buisson – CS 30613 - 62228 CALAIS CEDEX

Tél : 03 21 17 10 02 – Fax : 03 21 17 10 03



Campus de Longuenesse : Spécialité Génie Industriel

La Malassise – CS 50109 - 62968 LONGUENESSE CEDEX

Tél : 03 21 38 85 13 Fax. : 03 21 38 85 05

www.eilco-ulco.fr - e-mail : concours@eilco-ulco.fr

JOURNÉE PORTES OUVERTES : Samedi 30 Janvier 2016 de 9h à 17h

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES :

Se reporter au tableau des coefficients en partie C. Le jury fixe une barre d'admissibilité.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats admissibles à l'oral sont convoqués par courrier.

L'entretien de motivation a lieu du **22 juin au 1er juillet 2016 à Paris et/ou à Longuenesse au choix du candidat**. Il se déroule sur une demi-journée. Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire à l'épreuve.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Selon les résultats des notes d'écrit et d'oral, les candidats sont classés sur des listes par spécialité. Les résultats sont notifiés par écrit aux candidats classés.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ENSAIT recrute sur 2 filières : Formation initiale et Formation par apprentissage

Informations spécifiques :

Le textile est partout et surtout là où on ne l'attend pas ! Dans les coques des bateaux, sur les routes, dans les gilets par balles, les prothèses médicales... C'est un matériau sans fin et on estime déjà que 70 % des innovations textiles n'ont pas encore été inventées. Le secteur textile habillement distribution est en plein essor et les entreprises recherchent des ingénieurs qualité, logistique et production capables de travailler dans un environnement mondialisé.

La formation d'ingénieur ENSAIT se déroule sur 3 ans. 2 options sont proposées dès la 2^e année : textiles techniques et matériaux avancés ; conception et management de la distribution. La formation initiale inclut obligatoirement une expérience à l'étranger (au choix : stages, semestres, projets de fin d'études, doubles diplômes).

L'ENSAIT compte plus de 250 entreprises et 43 universités partenaires. Elle intègre également 10 doubles diplômes. L'expérience en entreprise tient également une place importante : 2 stages et 1 projet de fin d'études permettent aux élèves d'affiner leur projet professionnel. Les élèves ont la possibilité de choisir le cursus par apprentissage. Celui-ci mène au même diplôme, permet aux élèves d'acquérir une forte expérience en entreprise et d'avoir un salaire pendant 3 ans.

ensait

ENSAIT - Secrétariat du Concours -
2 allée Louise et Victor Champier - BP 30329 59056 Roubaix cedex 1
Tél : 03 20 25 89 55 - Fax : 03 20 24 84 06
www.ensait.fr - e-mail : concours@ensait.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier : Etudiant boursier = 0 € - Etudiant non boursier = 25 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Les candidats les mieux placés pourront être admis sans avoir à subir les épreuves orales, ils recevront la notification de leur admission. **Les résultats d'admissibilité ou d'admission directe seront communiqués via le site web : concours.ensait.fr**

D - ÉPREUVES ORALES

L'ENSAIT organise des épreuves orales d'admission spécifiques.

Dates et durée : les épreuves orales se dérouleront à partir du **15 juin 2016**.

Chaque candidat(e) subit l'ensemble des épreuves sur une seule journée **qui commence à 7 h 45**.

Lieu des épreuves : ENSAIT à Roubaix.

Nature et coefficients des épreuves : Entretien **8** – Anglais **8** - Sciences industrielles **8** – Physique **8**

Une note éliminatoire aux épreuves d'anglais et entretien est fixée par le jury

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

L'admission est prononcée en fonction de la somme des notes d'oral affectées des coefficients précisés au paragraphe précédent.

Les résultats définitifs seront notifiés aux candidats sur le site web concours.ensait.fr.

G - GESTION DES APPELS ET DE L'INTEGRATION A L'ECOLE

Les candidats classés à l'ENSAIT sont appelés selon la procédure commune du SCEI (Service Concours Ecoles Ingénieurs) en fonction de leur classement, du nombre de places offertes et de leurs vœux préférentiels.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges est une école publique à vocation polytechnique. Elle forme des ingénieurs polyvalents ayant acquis des compétences particulières dans quatre spécialités attractives et porteuses d'avenir :

- Eau et Environnement,
- Électronique et Télécommunications,
- Matériaux,
- Mécatronique.

L'école offre 4 places pour les candidats PT dans la spécialité Mécatronique

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :



ENSIL

Parc Ester Technopole

87 068 LIMOGES Cedex

Tél : 05 55 42 36 70 Fax : 05 55 42 36 80

E mail : scolarite@ensil.unilim.fr

Site web : www.ensil.unilim.fr

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves sont choisies dans la Banque PT, *se reporter au tableau reprenant les matières et les coefficients.*

Le jury du Concours fixe une barre d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVES ORALES

L'épreuve orale, d'une demi-heure environ, consiste en un entretien relatif à la culture générale et à la motivation des candidats au métier d'ingénieur. A cette occasion, les candidats passent un test complémentaire d'anglais d'environ 15 minutes.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace est une école publique qui forme des ingénieurs généralistes. Elle offre 25 places dans les spécialités suivantes :

- Mécanique (9 places)
- Automatique & Systèmes (6 places)
- Informatique & Réseaux (6 places)
- Textile & Fibres (4 places)

L'ENSISA forme aux métiers de la recherche et du développement, des études et de la production.

La présence de 2 laboratoires, (MIPS, "Modélisation Intelligence Processus Systèmes", et LPMT "Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles"), adossés à l'ENSISA, garanti des échanges toujours plus riches et permanents entre la recherche et l'enseignement

Suivant la **spécialité** d'école, les étudiants ont la possibilité d'effectuer en parallèle avec la 3^{ème} année le Master 2^{ème} année mention Mécanique spécialité Mécanique et Science des Fibres ou le Master 2^{ème} année mention Automatique et Informatique Industrielle. Il est également offert aux étudiants l'opportunité de faire leur stage de fin d'études (6 mois) ou leur 3^{ème} année à l'étranger (USA, Canada, Angleterre, Australie, Corée du Sud ...).

Frais de scolarité : droits universitaires (610 € en 2015/16)

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :



ENSISA - Service Concours
 11 rue Alfred Werner – 68093 MULHOUSE Cedex
 Tél : 03 89 33 66 77 - Fax : 03 89 33 63 39
 E-mail : concours.ensisa@uha.fr - Internet : www.ensisa.fr

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure

B-2 Frais de dossier

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury fixe une barre d'admissibilité. Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites. Les résultats d'admissibilité seront communiqués individuellement aux candidats par e-mail et courrier.

D - ÉPREUVES ORALES :

Convocation : Chaque candidat est convoqué individuellement par l'ENSISA.

Epreuve : L'épreuve orale est organisée sous la seule responsabilité de l'ENSISA. Elle aura lieu à Mulhouse, dans les locaux de l'ENSISA, entre mi-juin et mi-juillet 2016.

Elle se déroule sous la forme d'un entretien devant un jury, constitué d'enseignants en sciences de l'ingénieur ou en management ainsi que d'une personnalité du monde économique, qui a pour objectif d'évaluer l'ouverture d'esprit, les aptitudes et les motivations du candidat pour le métier d'ingénieur.

Une visite de l'établissement sera organisée à cette occasion.

Seront prises en compte pour l'admission la moyenne de l'écrit, affectée du coefficient 0,5 et la note de l'épreuve orale, affectée du coefficient 0,5.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Sont déclarés admis, les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure à un seuil fixé par le jury.

Les résultats d'admission seront communiqués individuellement aux candidats par e-mail et courrier.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

École interne du Collégium Lorraine-INP de l'Université de Lorraine, l'ENSTIB forme des ingénieurs spécialisés pour les industries du bois et des matériaux fibreux. Avec une solide formation générale et des enseignements spécifiques, l'ingénieur ENSTIB peut occuper des postes à responsabilité en production, bureau d'études, méthodes, recherche et développement, qualité, etc.

La formation ENSTIB se caractérise essentiellement par sa pluridisciplinarité, qui permet aux ingénieurs ENSTIB de s'intégrer sans difficulté dans tous les secteurs industriels de la filière bois et dans les industries des éco-matériaux. Les étudiants, accompagnés par les enseignants de manière individuelle pendant les 3 années, construisent leur projet professionnel (approche secteur d'activité / approche métier) en choisissant un parcours d'enseignement à la carte en troisième année et ont la possibilité d'effectuer des doubles diplômes dans d'autres écoles d'ingénieurs / universités en France et à l'étranger (AGROPARISTECH, Canada, Chili, Allemagne, Suisse, Suède, ...). L'année de césure est également envisageable.

Plus de 90 % des étudiants formés à l'ENSTIB travaillent dans les grands secteurs d'activité de l'industrie du bois. La durée moyenne de recherche d'un premier emploi est inférieure à 2 mois.

Pour plus de renseignements, consultez notre site web ou adressez-vous directement à l'école :



École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois

27, rue Philippe Seguin - CS 60036 - 88026 ÉPINAL cedex

Tél : 03 29 29 61 00 - Fax : 03 29 29 61 38

email : enstib-concours@univ-lorraine.fr - Web : <http://www.enstib.univ-lorraine.fr>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	25 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Les résultats de l'admissibilité (convocation à l'entretien ou élimination) sont publiés sur le site Web de l'ENSTIB. Les convocations sont notifiées aux candidats par courrier électronique.

Les candidats admissibles sont convoqués à l'**entretien spécifique de l'ENSTIB** aux environs du 15 juin.

D - ÉPREUVES ORALES

L'**entretien d'admission** à l'ENSTIB se déroule à **ÉPINAL** (dans les locaux de l'école), ou à **PARIS AU CHOIX du candidat** entre le 28 juin et le 5 juillet. Le candidat aura la possibilité de choisir la date, l'heure de passage et le lieu de l'entretien.

Cet entretien a une durée de 30 minutes devant un jury de 3 ou 4 personnes (enseignant, enseignant de langues, industriel, ancien élève). Il s'agit d'un entretien de personnalité et de culture générale, dont une partie peut se dérouler dans une langue étrangère choisie par le candidat (anglais, allemand ou espagnol).

Cet entretien est précédé d'une épreuve écrite d'une durée de 30 minutes comportant des questions de français et de culture générale et d'un test en langue étrangère, au choix anglais, allemand ou espagnol (du type TOEIC) et/ou d'un texte en français (du type réponse à une annonce).

La production écrite est un élément de notation de l'entretien et sert de point d'accrochage pour la discussion.

Pour l'admission, l'entretien a le même poids que les épreuves écrites d'admissibilité.

E - TIPE : l'ENSTIB n'utilise pas les notes de l'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'EPF forme des **ingénieur-e-s généralistes innovants, responsables et de dimension internationale**. Depuis sa création en 1925, l'école valorise la **diversité au service de l'excellence**, avec **9 500 alumni**, dont 80% de femmes. L'ex-Ecole Polytechnique Féminine, mixte depuis 1994, ne décline plus son sigle. Nos **1 900 élèves (dont 35% de filles) suivent le même cursus en 1^{ère} année de cycle ingénieur sur les campus de Sceaux, Troyes ou Montpellier**. La formation **généraliste** s'ouvre ensuite sur **6 filières en 2^{ème} année et 12 orientations en 3^{ème} année** : Energie, Environnement & Eau, Aéronautique & Espace, Mécanique des Matériaux et Structures, Management des Systèmes d'Information, Urbanisme & Bâtiment durable, Ingénierie Industrielle & Logistique, Business & Decision Engineering, Innovation & Entrepreneuriat, etc.

L'esprit d'engagement et d'ouverture des ingénieurs EPF se développe aussi autour de **projets, stages, expériences internationales** (1 semestre minimum en stage ou séjour d'études) et des **activités associatives** intégrées à la pédagogie (30 associations).

De nombreux accords de partenariats permettent préparer des doubles diplômes en France ou à l'étranger. A l'international, des parcours exceptionnels sont proposés grâce à **154 partenaires universitaires** dans **46 pays** et des **doubles diplômes** : **Franco-Canadien** (Chicoutimi et Sherbrooke au Québec), **Franco-Mexicain** (TEC de Monterrey), **Franco-Espagnol** (Bilbao), **Franco-Britannique** (Abertay University, Heriot Watt University, University of Dundee), **Franco-Américain** (Georgia Institute of Technology) –et en **Asie** (Inde, Taiwan, Indonésie, etc.) via le réseau n+i. Près de **20% des jeunes diplômés démarrent leur carrière à l'étranger**.

L'EPF propose 20 places aux élèves de la filière PT

Campus de Sceaux 3 bis rue Lakanal 92330 SCEAUX	Campus de Troyes 2, rue Fernand Sastre 10010 TROYES	Campus de Montpellier 21 boulevard Berthelot 34000 MONTPELLIER
---	---	--

Pour plus de renseignements, consultez le site www.epf.fr ou contactez :



Sophie Bringuez, chargée des admissions parallèles
Tél. 01 41 13 01 89 / 51
E-mail : sophie.bringuez@epf.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure.*

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats admissibles sont invités dès la parution des résultats à choisir la date (entre le **22 juin et le 1er juillet 2016**) et le lieu de passage de leurs épreuves orales (**Sceaux, Troyes ou Montpellier**). Elles se déroulent sur une demi-journée, avec un entretien de groupe puis un **entretien individuel d'une durée de 20 minutes** permettant d'évaluer les motivations et la personnalité des candidats. Les candidats ayant particulièrement bien réussi les écrits seront exemptés des épreuves orales (grands admissibles).

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.*

CONCOURS ESB

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESB forme des ingénieurs en sciences et technologies du matériau bois. Grâce à une approche scientifique et industrielle, les étudiants apprennent à donner de la valeur au bois par une utilisation innovante du matériau et par une approche raisonnée de sa gestion.

En 3^{ème} année, plusieurs parcours sont possibles : cycle d'approfondissement à l'ESB (construction, logistique, approvisionnement, négoce, recherche), dans un établissement partenaire (Centrale Nantes, ESTP, AgroParitech, Univ. de Bordeaux, Audencia...), ou en double diplôme à l'international. La mobilité internationale est pleinement inscrite dans le cursus : semestres d'études dans une trentaine d'établissements partenaires, doubles diplômes, année de césure, 25% d'étudiants internationaux.

Entre recherche, gestion environnementale et innovations technologiques, le matériau bois offre de nombreux débouchés : construction, négoce et commerce international, production, approvisionnement, recherche... A leur sortie, les ingénieurs occupent des fonctions en bureaux d'études ou des méthodes, responsable de production, responsable de chantier, directeur industriel, chef de produit, responsable achat...

Plus d'informations :



ESB – Ecole Supérieure du Bois

Atlantpôle – BP 10605 - Rue Christian Pauc

44306 Nantes cedex 3

Tél. 02 40 18 12 12 - fax. 02 40 18 12 00

Web : www.ecoledubois.fr – contact@ecoledubois.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

► ÉPREUVE ORALE

Les candidats admissibles sont convoqués aux oraux de l'ESB qui se déroulent sur ½ journée à Nantes, fin juin – début juillet. Les candidats peuvent modifier leur date de convocation en prenant contact avec l'école par téléphone ou email.

ÉPREUVES	COEFFICIENTS
Entretien de motivation	15
Analyse de documents scientifiques (ADS)	5
Oral d'Anglais	5
Total oral	25
Total admission	50

Le programme détaillant les épreuves orales est envoyé aux admissibles en même temps que la convocation.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.*

CONCOURS ESFF

A – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fondée à Paris en 1923, reconnue par l'Etat en 1925, l'École Supérieure de Fonderie et de Forge (ESFF) est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Sa vocation est de former les ingénieurs et les cadres supérieurs pour les industries de la transformation des matériaux métalliques, en particulier par fonderie et par forgeage. Pour atteindre ses objectifs, l'ESFF dispense un enseignement équilibré, fondé sur des connaissances scientifiques solides, indispensables à la compréhension de mécanismes physiques fondamentaux et à l'application intelligente de techniques modernes (CAO, modélisation, simulation numérique, etc.).

Elle est installée dans un cadre très agréable à Sèvres, au cœur d'un centre de recherche, le Centre Technique des Industries de la Fonderie (CTIF).

La formation est réalisée par la voie de l'apprentissage. Des périodes de 1, 2 puis 3 mois sont mises en place en première année permettant de développer une découverte du monde de l'entreprise tout en coordonnant l'approche technique et technologique tant dans la formation théorique que dans l'application industrielle. Deux périodes de 3 mois école 3 mois entreprise sont maintenues pour la deuxième année. 4 périodes distinctes sont mises en place pour la troisième année : 2 mois à l'école puis 1 mois en entreprise, un retour à l'école pour 3 mois puis 5 mois consacré au projet de fin d'études.

Deux périodes à l'étranger sont prévues dans la formation : la première (en fin de première année) sous la forme d'une expérience professionnelle à l'étranger, la deuxième (en troisième année) sous la forme d'un stage linguistique avec passage du TOEIC sur place en fin de session. Actuellement, ce stage linguistique a lieu à Bristol en Grande Bretagne.

Les élèves de l'école sont rémunérés selon les modalités définies par le code du travail. **L'ESFF fournit la société d'apprentissage aux élèves admis qui ne possèdent pas d'entreprise au moment de leur intégration. Aucun droit de scolarité n'est perçu ni par l'école ni par une autre instance.**

L'école offre 7 places pour les candidats de la filière PT.

La formation conduit au diplôme d'ingénieur de l'ESFF, en convention avec SUPMECA Paris. L'ESFF est membre du réseau Arts et Métiers.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :



ESFF – 44 avenue de la Division Leclerc – 92310 Sèvres

Tél : 01 55 64 04 40 Fax : 01 55 64 04 45

E mail : contact@esff.fr

Site web: <http://www.esff.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves sont choisies dans la Banque PT, *se reporter au tableau reprenant les matières et les coefficients (en partie C de ce livret, page 13).*

D - ÉPREUVES ORALES

L'ESFF organise une seule épreuve orale d'admission (un entretien de motivation) dans les locaux de l'école entre mi-juin et mi-juillet. Plusieurs dates sont proposées aux candidats avant leur convocation définitive. Pour l'admission, cet entretien de motivation a le même poids que l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité.

E - TIPE : *l'ESFF n'utilise pas les notes de l'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

A – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fondée à Paris en 1958, membre de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) et de l'Union des Grandes Écoles Indépendantes, l'ESIEA s'appuie sur un réseau de plus de **7 000 anciens élèves**. Elle délivre le même diplôme d'ingénieur habilité par la **CTI** pour ses 2 campus de **Paris et Laval**, qui regroupent aujourd'hui 1.000 étudiants.

L'ESIEA forme des ingénieur(e)s généralistes des **Sciences et Technologies du Numérique**, adaptables à leur environnement technique et humain, ainsi qu'aux exigences de secteurs d'activité très diversifiés. La formation pluridisciplinaire, modulaire et par l'action, allie un haut niveau technico-scientifique avec des enseignements en Formation Humaine et Management.

Les **projets**, qu'ils soient scientifiques et techniques ou de formation humaine occupent une place privilégiée tout au long du cursus. L'école favorise les **pédagogies actives** et permet de personnaliser son parcours dès la 1^{ère} année grâce notamment aux dispositifs **Espoir Recherche et Innovation** (en lien avec nos chercheurs) ou **Espoir Entrepreneur** (pour développer son projet de création d'entreprise ou porter sa start-up).

Après une solide formation pluridisciplinaire en **Informatique et Electronique**, les étudiants orientent leur parcours sur mesure, dès la 2^{ème} année du Cycle Ingénieur, entre les **Systèmes d'Information** (informatique) ou les **Systèmes Embarqués** (dominante électronique). En 3^{ème} année, de multiples possibilités de majeures et mineures techniques et managériales permettent de compléter son orientation ou d'approfondir une thématique : **Sécurité informatique, Réalité virtuelle, Réseaux de communication, Systèmes d'information, Systèmes embarqués, Architecture et ingénierie du logiciel**, Gestion de projets pour la Banque et la Finance, Big Data, Cloud Computing, Smart city, Smart Energie, Robotique, Management de la sécurité, Numérique et santé, Traitement d'images et applications, Art et numérique, Ingénierie d'affaires, Entrepreneuriat, etc.

Mission internationale intégrée au cursus et plusieurs accords pour préparer des doubles diplômes en France ou à l'étranger : Arts et Métiers ParisTech (2 Masters en réalité virtuelle et innovation), Grenoble École de Management (7 Mastères Spécialisés en Management, Marketing et Business intelligence), Université Paris Dauphine, plus de 20 partenaires **Erasmus +** (Allemagne, Croatie, Espagne, Italie, Pays Bas, Finlande, Irlande, UK, etc.) et 50 Masters hors Europe (Australie, Argentine, Brésil, Nouvelle Zélande, USA, Canada, Japon, Viêt Nam, Chine, Corée, Thaïlande).

90% des diplômés trouvent leur premier emploi en CDI avant même la sortie de l'école.

Le salaire moyen à l'embauche s'élève à 38,1 k€ bruts annuels (promotion 2014).

L'ESIEA propose 10 places aux élèves de la filière PT. Le candidat peut choisir d'intégrer le campus de son choix (Laval ou Paris). Pour obtenir une brochure ou tout renseignement utile, merci de vous adresser à :



ESIEA Paris/Laval - Service Admissions
74 bis Avenue Maurice Thorez - 94200 Ivry sur Seine
01 43 90 21 16 - admissions@esiea.fr - www.esiea.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	25 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure*

D - ÉPREUVES ORALES

Les **Grands Admis** sont dispensés d'oraux. Les **Admissibles** devront choisir leur date de passage à Paris ou Laval **entre mi-juin 2016 et mi-juillet 2016**. Le détail des oraux incluant un **entretien individuel de motivation** et une **épreuve en équipe** vous sera communiqué ultérieurement. Des **bourses au Mérite** et des **bourses d'Excellence ESIEA** seront délivrées aux Grands Admis et aux meilleurs admissibles (sur classement et critères sociaux).

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F – ADMISSION : *la procédure est indiquée ci-dessus et en partie E de la brochure*

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESIEE-Amiens, membre du Réseau ESIEE, est habilitée par la CTI et est membre de la Conférence des Grandes Ecoles.

Formation généraliste en Génie Electrique, avec une orientation dans les domaines de l'informatique et des objets connectés, des Bâtiments Intelligents, de l'Energie et Environnement et de la Mécatronique.

La formation repose largement sur un Apprentissage par Projets où l'esprit d'initiative et la culture du travail en équipe sont valorisés. Avec des partenaires universitaires dans 35 pays, la formation a une large dimension internationale. 5 accords de doubles diplômes permettent aux étudiants d'effectuer leur dernière année d'études à l'étranger. Le choix des stages en entreprise professionnalise la formation et permet à près de 90% des Ingénieurs d'avoir un emploi dans les 4 mois après le diplôme.

L'ESIEE-Amiens propose 10 places aux élèves de la filière PT.

Pour obtenir une documentation détaillée de l'école ou tout renseignement utile, les candidats peuvent s'adresser à :



ESIEE-Amiens
Perrine Mullier - Service des Admissions
14 quai de la Somme – BP 10100 – 80082 Amiens cedex 2
Tél. 03.22.66.20.51 - mullier@esiee.fr - www.esiee-amiens.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	20€

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

D - ÉPREUVES ORALES

Un entretien scientifique de 30 minutes (coefficient 8) permet d'évaluer les qualités d'expression orale, la compréhension d'un texte tiré au sort, la façon d'étayer une argumentation, l'ouverture d'esprit, la motivation du candidat et la pertinence de son projet professionnel. Une note inférieure ou égale à 8 sur 20 à l'entretien est éliminatoire.

Les entretiens se déroulent dans les locaux de l'ESIEE-Amiens du **27 juin au 6 juillet 2016**.

Chaque candidat admissible pourra choisir sa date de passage sur www.esiee-amiens.fr ou 03 22 66 20 21.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Informations spécifiques :

Une bonification de 15 points est accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles.

CONCOURS ESIEE PARIS

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES



ESIEE Paris
Cité Descartes–BP 99–Boulevard Blaise Pascal – 93162 NOISY LE GRAND Cedex
Tél. : 0145926507 - Site web : www.esiee.fr – E-mail : admissions@esiee.fr

Créée en 1904, ESIEE Paris est une grande école d'ingénieurs qui forme des ingénieurs généralistes dans les domaines des technologies du numérique et du Management de la technologie.

Ecole d'ingénieurs de la CCI Paris Ile-de-France, ESIEE Paris a toujours eu un lien naturel avec les entreprises. 25% des enseignements en cycle ingénieur sont assurés par des professionnels et 650 entreprises accueillent les stagiaires et jeunes diplômés ESIEE. L'école s'appuie sur un réseau de **10 000 anciens élèves**. Le taux d'insertion des jeunes diplômés, promotion 2014, est de 93% et le salaire moyen brut annuel est de 38 100 €.

Située à 15 minutes de Paris, l'école est au cœur du Campus Descartes dans un vaste bâtiment à l'architecture futuriste. Elle offre des équipements de pointe (plateformes technologiques, Fablab', équipements sportifs) qui permettent d'étudier dans un cadre particulièrement privilégié.

La dimension internationale : L'expérience à l'international de 3 mois minimum est obligatoire. ESIEE Paris s'appuie sur **112 accords** (Etats-Unis, Canada, en Europe, en Asie, en Amérique du sud...) avec **89 universités partenaires** et propose **10 doubles diplômes**. ESIEE Paris propose également un large choix de LV2 et offre la possibilité de suivre sur les 2 dernières années du cycle ingénieur, 2 filières dispensées en langue anglaise.

Spécialités et/ou mots clés :

ESIEE Paris offre un large choix d'enseignement réparti en **12 filières de spécialisation dont 4 proposées en apprentissage** dans les domaines :

- Informatique – Data – Réseaux – Sécurité – Internet des objets,
- Systèmes d'information,
- Systèmes embarqués – Objets connectés,
- Systèmes électroniques,
- Génie industriel,
- Biotechnologies et e-santé,
- Energies renouvelables et efficacité énergétique

Les étudiants peuvent personnaliser 40% de leur parcours en fonction de leur projet professionnel et ainsi affiner leur profil métiers :

- Ingénieur Etudes et Développement,
- Ingénieur Recherche et Innovation,
- Ingénieur Manager,
- Entrepreneur

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	25 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

D - ÉPREUVES ORALES

L'entretien scientifique se déroule dans les locaux d'ESIEE Paris du mercredi 22 juin au vendredi 8 juillet inclus (sauf samedi et dimanche). Une note inférieure à 10 sur 20 à l'entretien est éliminatoire.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Informations spécifiques : **Une bonification de 15 points est accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles.**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESIGELEC créée en 1901, est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur, membre de la Conférence des Grandes Écoles, et associée à l'Institut Mines-Télécom. Elle est implantée à **Rouen, à 1h de Paris**, dans de nouveaux bâtiments ultra modernes. Elle a formé plus de 10 000 diplômés et ses promotions sont environ de **450** élèves-ingénieurs dont **100 suivent leur cursus par l'apprentissage**. L'ESIGELEC offre une formation technologique **généraliste** mettant l'accent sur l'approche managériale, la maîtrise de la communication et des langues, le développement personnel, l'immersion en entreprise et l'ouverture internationale.

L'élève-ingénieur de l'ESIGELEC se constitue son projet professionnel au travers de différents choix :

- 15 dominantes bilingues anglais-français :
 - Architecture et Sécurité des Réseaux,
 - Ingénierie des Services du Numérique,
 - Big Data pour la Transformation Numérique
 - Ingénieur d'Affaires, Informatique et Réseaux,
 - Ingénieur d'Affaires, Distribution Energie et Signaux,
 - Ingénieur Finance,
 - Ingénierie des Systèmes pour l'Automobile et l'Aéronautique,
 - Ingénierie Télécom,
 - Automatique et robotique industrielle,
 - Ingénierie des systèmes embarqués Objets Communicants,
 - Ingénierie des systèmes embarqués Véhicules Autonomes,
 - Mécatronique et Génie Electrique,
 - Génie Electrique et Transport,
 - Energie Développement Durable,
 - Ingénierie des Systèmes Médicaux
- 9 mois de stages, en France et à l'étranger (ou 1,5 an en apprentissage)
- universités d'été, semestre ou année d'étude dans une des 85 universités partenaires dans 40 pays,
- 20 possibilités de doubles diplômes : **14 Masters à l'étranger aux Etats-Unis, Canada, Chine, Royaume Uni, Danemark, Irlande, Allemagne**, 3 Masters de Recherche, 3 diplômes Grande école : Néoma Business School, Audencia Nantes ou Télécom Ecole de Management

La pédagogie par projets, l'expérience encouragée de la vie associative (plus de 30 clubs), la multiculturalité (**30% d'étudiants internationaux chinois, indiens, européens, américains, africains, russes, japonais...**) préparent à une vie professionnelle trépidante et internationale. 96% de la promotion 2014 a trouvé un poste d'ingénieur en moins de 6 mois, au salaire moyen de 38 700 euros. **L'ESIGELEC propose 40 places aux élèves de la filière PT.**

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'École aux coordonnées suivantes :



Technopôle du Madrillet - Avenue Galilée BP10024
76801 Saint Etienne du Rouvray Cedex
Tél : 02.32.91.58.58

Internet : <http://www.esigelec.fr> e-mail : esigelec@esigelec.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

D - ÉPREUVES ORALES

L'entretien constitue l'épreuve orale ; il a pour coefficient 15.

Le candidat choisit sa date de passage, par téléphone, parmi les dates proposées, ainsi que le lieu (Rouen ou Paris). L'entretien, d'une durée de 30 minutes, a pour objectif d'apprécier les qualités d'expression du candidat, sa réflexion, son ouverture d'esprit, la cohérence de son argumentation.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - RÉSULTATS ET ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Le Jury de l'ESIGELEC établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats.

Les résultats d'admissibilité et le classement seront affichés à l'ESIGELEC et disponibles par téléphone.

CONCOURS ESIGETEL

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESIGETEL intégrée au Groupe Efrei est une grande école d'ingénieur positionnée dans les systèmes numériques et informatiques. Les thématiques proposées sont : Avionique et espace – Énergies nouvelles et réseaux intelligents (Smart Grids) – Robotique humanoïde et drones – Objets connectés : systèmes embarqués et communications mobiles – Architecture des systèmes.

Informations spécifiques : Les candidats admissibles choisissent leur date de passage à l'oral directement sur le site de l'école. Des bourses d'excellence sont octroyées aux meilleurs candidats.

- Inscription en parallèle à l'université de Marne La Vallée pour l'obtention de la licence Sciences et Technologies mention Informatique ou Électronique.
- Possibilité de continuer vers un Master recherche ou un Master en double diplôme dans une université partenaire (Marne La Vallée, Versailles, Orsay).
- Multiples partenaires à l'international sur tous les continents. De par son appartenance au groupe Efrei, l'école bénéficie de partenariats avec des universités étrangères et les élèves ont une période obligatoire à l'international de 3 mois minimum (doubles diplômes, programmes de Master)
- Langues vivantes enseignées (espagnol, anglais, allemand, chinois, japonais, russe, italien et arabe)
- 37% d'étudiants internationaux sur le campus
- Le 1er emploi est quasiment assuré à l'issue de leur stage de fin d'études
- Les élèves ingénieurs bénéficient également de la possibilité d'intégration dans plus de 50 associations.
- Logement : Résidences universitaires à proximité immédiate de l'école et un fichier logement (logeurs sur Villejuif et les communes avoisinantes) sont à la disposition des étudiants.
- Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État, habilité par la CTI, certification EUR-ACE, membre de la CGE ...

L'école propose également une filière par apprentissage.

Vous pouvez obtenir la brochure et des informations complémentaires en vous adressant directement à l'école :



ESIGETEL

École Supérieure d'Ingénieurs

33 rue Victor Hugo - 94800 VILLEJUIF

Entrée public : 30-32 avenue de la République – 94800 VILLEJUIF

Tél : 01 45 15 03 20 - Fax : 01 45 15 03 21

Serveur Web : www.esigetel.fr - E-mail : admissions2015@esigetel.fr

Journées Portes Ouvertes : samedi 6 février 2015 et 19 mars 2016.

B - INSCRIPTIONS et FRAIS DE DOSSIER

B - 1 L'inscription suit la procédure générale de la filière PT

B - 2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : Se reporter au tableau des coefficients.

D - ÉPREUVES ORALES : **coefficient = 10**. Les épreuves orales se déroulent sur une demi-journée, les candidats admissibles seront invités à choisir une date de passage. Des **bourses d'excellence** sont octroyées aux grands admis et aux meilleurs admissibles.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - RÉSULTATS ET ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Le jury de l'Esigetel établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats. En outre, les résultats d'admissibilité ainsi que le classement seront disponibles sur le site Internet de l'Esigetel.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESILV, école d'ingénieurs **généraliste** propose une formation axée sur les **technologies numériques**. Enseignement en petits groupes, travail en équipe, pédagogie par projet, sport intégré dans le cursus, stages, expériences internationales contribuent au développement et à la réussite de chaque étudiant. Au sein du **Pôle Universitaire Léonard de Vinci**, l'ESILV travaille en synergie sur un même campus avec une école de management (l'EMLV) et une école des métiers du web et du multimédia (l'IIM) : cours et projets en commun, doubles diplômes. 20% du cursus de l'ESILV est réalisé en transversal avec l'EMLV et l'IIM.

Sur un véritable « **campus à l'américaine** » à **Paris la Défense**, à proximité immédiate de très nombreuses grandes entreprises internationales, elle offre un environnement de travail exceptionnel :

- Laboratoires de pointe, FabLab, Incubateur de start-up, Learning Center avec plus de 40 000 ouvrages (papier et e-books) et bases de données, espaces de coworking, Salle de marché Bloomberg.
- 5 salles de sport - Espaces de détente - 3 lieux de restauration - Vie associative très active avec les élèves managers et designers des autres établissements du campus (EMLV & IIM).

Spécialités et/ou mots clés :

- **Mécanique numérique & modélisation : Aéronautique - Automobile – Robotique - Matériaux – Systèmes complexes— Simulation numérique – Etude et conception mécanique**
- **Informatique & Sciences du numérique : Big Data – Cloud computing – Objets connectés – Applications mobiles – Systèmes d'information – Intelligence artificielle**
- **Nouvelles Énergies : Transition énergétique – Smart Grids – Energie embarquée – Energies renouvelables – Villes intelligentes – Green IT – Eco mobilité – Efficacité énergétique**
- **Ingénierie financière : Marchés financiers – Finance d'entreprise – Finance quantitative – Risk management – Filière commune en 5^{ème} année avec l'EMLV (Double diplôme)**
- **Entrepreneuriat : filière Entreprendre en 5^{ème} année commune avec l'IIM et l'EMLV (Double diplôme)**

Doubles diplômes en actuariat (ISUP-UPMC – Université Laval au Québec)

Un semestre obligatoire à l'**international (en échange académique ou en stage en entreprise) – 15 doubles diplômes à l'international** dans 8 pays sur 4 continents. **70 accords** avec des universités étrangères partenaires dans **20 pays**. Expériences en entreprise composées de 3 stages d'une durée cumulée de 14 mois.

Filière en apprentissage - Bourses internes - Réduction des frais de scolarité pour les boursiers – Prêts à taux préférentiels avec nos banques partenaires.

Le salaire moyen à l'embauche des diplômés de la promotion 2014 s'élève à 41,6 K€ bruts annuels.

L'ESILV propose 20 places aux élèves de la filière PT.

Pour obtenir une documentation détaillée de l'école ou tout renseignement utile, les candidats peuvent s'adresser à :



ÉCOLE D'INGÉNIEURS
PARIS-LA DÉFENSE

ESILV

Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex

Tél : 01 41 16 70 98 - www.esilv.fr - e-mail : admissions@devinci.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	25 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

D - ÉPREUVES ORALES (Coefficient 10) : L'entretien individuel a pour objectif d'évaluer les candidats sur des critères de personnalité, de motivation et d'intérêt pour les sciences, les technologies et l'innovation. Les candidats sont invités dès leur admissibilité à choisir la date de passage de leur épreuve orale.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Toute note inférieure ou égale à 5/20 peut être éliminatoire et entraîne une délibération du jury.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESITC Caen forme des ingénieurs génie civil de haut niveau pour le secteur du bâtiment et des travaux publics, en France et à l'international.

Le cursus repose sur un juste équilibre entre savoirs techniques et scientifiques, savoir-faire et savoir-être. La forte culture d'entreprise, qui est au cœur de la formation, donne au futur ingénieur une véritable dimension de manager. Cette formation exigeante et complète assure une très bonne intégration professionnelle.

- Plus de 12 mois cumulés de stages en entreprises, des projets « grandeur nature »
- Des parcours personnalisés grâce aux spécialisations/options et double diplôme gestion-ingénieur
- Un parcours à l'international d'au minimum 3 mois à travers un séjour linguistique, les stages, le Master in European Construction (dont l'ESITC Caen est le représentant pour la France), un semestre à l'international, doubles diplômes et/ou les workshops internationaux...
- Des enseignements orientés « construction durable » grâce au support des travaux du laboratoire de recherche (éco-matériaux, énergie et environnement, infrastructures marines, géotechnique environnementale). L'extension du laboratoire accueillera en 2016 une Halle aux matériaux permettant notamment des essais grand format.
- Un cursus intégrant dès la première année du cycle ingénieur une formation à la maquette numérique, pour répondre au besoin des entreprises en matière de BIM (Building Information Modelling ou Bâtiment et informations modélisés).

La qualité de vie des étudiants est une vraie préoccupation pour l'ESITC Caen qui a toujours mis en avant le bien être de ses étudiants pour la réussite de leur parcours académique. En 2016 l'ESITC Caen voit sa surface doublée et celle du laboratoire triplée. Le nouveau bâtiment comprend notamment un « pôle élèves » de 450m² composé d'un espace détente et de locaux dédiés aux associations.

Spécialités et/ou mots clés :

Pour permettre à chacun de construire progressivement son projet professionnel, le choix des mineures et majeures débute en deuxième année du cycle ingénieur.

- Ouvrages d'Art, Ouvrages Maritimes et fluviaux, Routes & Réseaux, Aménagement du Territoire, Urbanisme, Bâtiments d'Habitation et Tertiaires, Bâtiments Industriels.

- Ingénierie de projet, Conception de structures, Lean management et Maquette numérique (BIM), Entrepreneuriat et innovation

Statut / label : Établissement d'enseignement supérieur privé, reconnu par l'État et contractualisé, membre de la CGE et de l'AUF, diplôme habilité par la CTI, label EURACE.

Insertion professionnelle : Les diplômés de l'ESITC Caen sont très prisés par les entreprises du BTP. En 2015 le taux d'insertion des jeunes diplômés battait encore des records. En effet, 100% des 82 diplômés étaient en poste 4 mois après la remise de leur diplôme. 60% d'entre eux avaient trouvé un emploi avant même l'obtention de leur diplôme. 30% des diplômés étaient des femmes et 23% des jeunes ingénieurs déclaraient travailler à l'échelle internationale. Les postes occupés sont divers : ingénieur travaux, ingénieur bureau d'études, méthodes ou projet, ingénieur d'affaires, chef de projets, direction d'unités (chantiers, agence, ou entreprise), expertise, contrôle, maîtrise d'œuvre...



En savoir plus sur notre école : www.esitc-caen.fr
 ESITC Caen, 1 RUE PIERRE ET MARIE CURIE, 14 610 EPRON
 ☎ concours@esitc-caen.fr - ☎ 02 31 46 23 07

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
20 €	46 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.*

Le jury fixe la barre d'admissibilité et une note éliminatoire pour chaque épreuve ou groupe d'épreuves. 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites sont accordés aux 3/2.

D - ÉPREUVES SPECIFIQUES

Pour permettre au candidat d'exprimer sa motivation, 50% de la note d'admission résulte de l'entretien individuel (les modalités de prise de rendez-vous sont transmises dans le mail d'admissibilité). Épreuve d'anglais pour tous les candidats réalisée à l'école le jour de l'entretien.

Le jury peut fixer une note éliminatoire pour chaque épreuve ou groupe d'épreuves.

E - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Les candidats sont classés par ordre décroissant du total de points calculé en additionnant :

- La note d'écrit formée du total des points obtenus pour l'admissibilité (coef. 20) + l'épreuve d'anglais (coef. 5).
- La note obtenue à l'entretien de motivation (coef. 25).

Le Jury détermine la liste de classement des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel du concours PT.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESME Sudria est une école pluridisciplinaire, offrant à ses étudiants l'ouverture vers tous les possibles.

Une institution reconnue

Forte de son expérience depuis sa création en 1905, l'ESME Sudria est une école pluridisciplinaire, offrant à ses étudiants une formation scientifique adaptée au projet de chacun et un accompagnement dans la construction du projet professionnel et une maîtrise du savoir-être de l'ingénieur.

L'école a formé près de 14 000 ingénieurs dont 8 500 toujours en activité.

Une formation tournée vers les besoins du XXI siècle

Des formations ouvertes sur les technologies : Technologies du numérique/ Espace et satellites/ Imagerie médicale/ Energies du futur/ Robotique et humanoïdes/ Transports d'avenir/ Finance.

Des métiers selon les profils de chacun : Ingénieur Recherche et Développement, Ingénieur d'affaires, Chef de projet, Manager.....

Des professionnels du monde industriel systématiquement associés à un enseignement résolument tourné vers la pratique (nombreux projets en équipe et 51 semaines de stage en France ou à l'étranger)

L'international au cœur de la pédagogie :

L'immersion en langue anglaise en début de cursus permet de mettre les élèves à niveau pour une approche ambitieuse de l'international et d'effectuer un semestre obligatoire dans une université partenaire internationale (une dizaine de destinations possibles) dès la 1^o année du cycle ingénieur. Plusieurs enseignements spécialisés seront dispensés en anglais et les élèves auront la possibilité d'effectuer leur dernière année à l'international dans une université partenaire (double diplôme).

Une dernière année aux possibilités très ouvertes : En dernière année, le projet professionnel se dessine et les élèves choisissent leurs voies :

- **Voie Internationale** : dernière année possible à l'étranger pour l'obtention d'un double diplôme
- **Voie Innovation (recherche et entrepreneuriat)** : accords d'association avec l'école doctorale STITS, l'UPEC et l'Université Paris-Sud et possibilité d'intégrer l'incubateur de start-up (Sudri'Cub)
- **Voie Management** : double compétence en suivant le MSc ou MBA spécialisé dans une école de management (ISG)
- **Voie Expertise** : afin de pousser le plus loin possible la qualité technique de son choix parmi 15 majeures

L'ESME Sudria dispose d'une voie par apprentissage.

85 % des diplômés ont trouvé leur premier emploi au moment du diplôme et le salaire moyen brut annuel à l'embauche est de 41 000 euros.

Statut/Label : Etablissement supérieur privé reconnu par l'Etat, habilité par la CTI et EU-RACE, membre de la CGE et de l'UGEL.

Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser à :



ESME Sudria - École d'Ingénieurs pluridisciplinaire

38 rue Molière – 94200 IVRY-SUR-SEINE

Tél. 01 56 20 62 05 - fax : 01 56 20 62 62

www.esme.fr - e-mail : esme_paris@esme.fr

Journées portes ouvertes : samedi 23 janvier, 13 février et 19 mars

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	35 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.* Toute note inférieure ou égale à 5/20 peut être éliminatoire.

D - ÉPREUVES ORALES

À l'issue des épreuves écrites, chaque candidat est convoqué à deux épreuves orales : un entretien de motivation en français et en anglais (coefficient 10) et un oral collectif de créativité (coefficient 5). Elles sont organisées par l'ESME Sudria dans ses locaux.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

CONCOURS ESTACA – Paris-Saclay/Laval

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ecole des nouvelles mobilités et des transports, l'ESTACA forme des ingénieurs pour les secteurs **Automobile, Aéronautique, Spatial** et **Ferroviaire**. Créée en 1925, l'ESTACA fait aujourd'hui partie du groupe **ISAE** (SupAéro, Ensica, Ensma, Ecole de l'air).

L'ESTACA réunit actuellement 1 700 étudiants sur 2 campus : Paris-Saclay et Laval.

La formation est ancrée au cœur de l'innovation industrielle pour répondre aux défis des transports de demain : respect de l'environnement, maîtrise de la consommation énergétique, sécurité et fiabilité des véhicules. Elle valorise la passion, l'engagement, le pragmatisme et l'ouverture sur le monde. L'intégration récente de l'ESTACA au groupe ISAE permet des passerelles en fin de cursus vers des écoles du groupe.

Depuis la rentrée 2015, le campus parisien de l'ESTACA a déménagé à Saint-Quentin-en-Yvelines. L'ESTACA poursuit son développement : avec un nouveau bâtiment adapté à sa pédagogie et à ses ambitions, sur le territoire Paris-Saclay l'ESTACA s'est rapprochée de ses partenaires industriels et académiques.

Expérience internationale obligatoire, en entreprise ou en partenariat avec plus de 30 établissements étrangers.

Expérience professionnelle au travers d'au moins 2 stages, d'une durée totale de 40 semaines minimum.

Vie associative riche et vivante avec plus de 25 associations étudiantes.

L'ESTACA propose 21 places aux élèves de la filière PT :

- 15 à Paris-Saclay (8 pour la filière Aéronautique et Spatial, 8 en Automobile ou Ferroviaire)
- 6 à Laval (3 en filière Aéronautique et 3 en filière Automobile)

Pour obtenir une documentation détaillée de l'école ou tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser à :



ESTACA

12 rue Paul Delouvrier – RD 10 – 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Rue Georges Charpak – 53061 LAVAL

Tél : 01.75.64.50.41

www.estaca.fr – e-mail : candidatures@estaca.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	35 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure.*

D - ÉPREUVES ORALES (coefficient 10)

L'épreuve orale consiste en un entretien permettant d'évaluer la personnalité et les motivations des candidats. Dès leur admissibilité, les candidats doivent choisir une date de passage et un site (Laval ou Levallois-Perret).

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.*

CONCOURS ESTIA

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées, établissement public, consulaire, est située dans un environnement privilégié sur la Technopole du Pays Basque, (Biarritz).

Elle propose 35 places aux élèves de la filière PT. L'ingénieur ESTIA est un généraliste international ; il reçoit une formation systémique, associant sciences, management et langues, qui le prépare à innover. L'éventail technologique lui-même est très ouvert : mécanique, électronique, génie électrique, énergies, systèmes embarqués et robotique. Les enseignements sont dispensés en français, anglais et espagnol pour garantir une réelle aptitude à exercer ses responsabilités sans frontière, dans tous les secteurs d'activité : aéronautique, automobile, énergie, industries du sport et de la santé, consulting.

2^{ème} diplôme pour tous : Master of Science britannique ou bien Master en Organisation Industrielle de l'École d'ingénieurs de Bilbao (E).

Parcours possible par l'apprentissage, pour tous.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes:



ESTIA – Technopole Izarbel
64210 BIDART
Tél : 05 59 43 84 00 – Fax : 05 59 43 84 01
email : estia@estia.fr Internet : <http://www.estia.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossiers :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : Se reporter au tableau concernant les coefficients des épreuves.

Épreuves d'admission :

Elles sont au nombre de trois : tests psychotechniques, entretien avec un jury et anglais. Ces épreuves sont spécifiques à l'ESTIA.

Matière	Tests psychotechniques	Entretien avec un jury	Anglais	Total
Coefficient	6	8	6	20

Tests psychotechniques : Les différentes épreuves ont pour objectif d'apprécier votre personnalité. Elles se décomposent en 2 épreuves de 20 mn et 45 mn sous la forme de questionnaires écrits.

L'entretien : L'épreuve d'une durée de 20 mn a pour objectif d'apprécier les qualités d'expression du candidat, sa curiosité et son esprit critique, la cohérence de son argumentation et de ses motivations. Le candidat se présente, expose ses expériences et ses projets, et répond à des questions ayant trait à l'actualité et à son avenir professionnel.

Langue : l'épreuve, d'une durée de 45 mn, consiste en un questionnaire à choix multiples d'une part, et à une compréhension de textes, par réponse à des questions d'autre part.

Deux centres d'oraux sont proposés, au choix : un à l'École à Bidart, l'autre à Paris.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E "**des conditions générales**"

Le jury de l'ESTIA établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement d'enseignement supérieur privé, dont les missions d'intérêt général sont reconnues par l'État depuis 1921, l'ESTP Paris forme en 3 ans des ingénieurs (dont le titre est habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur depuis 1934) dans les 5 spécialités suivantes: **Bâtiment (B)**, **Génie Mécanique et Électrique – Efficacité Énergétique (GME)**, **Topographie (T)**, **Travaux Publics (TP)**, sous statut d'étudiant, et **Génie Énergétique de la Construction Durable (GECD)**, sous statut d'apprenti.

Depuis la création de l'école en 1891, plus de 40 000 diplômés nous ont fait confiance, et choisissent aujourd'hui de rejoindre les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'immobilier, de l'ingénierie, des transports, de l'énergie, de l'aménagement urbain, de l'architecture, de l'audit et du conseil ou les cabinets de géomètres experts.

En établissant votre liste de vœux, vous pouvez postuler aux 4 spécialités suivantes : B, GME, T, TP.

Grâce à son enseignement généraliste **ouvert au monde de l'entreprise, à l'international et à la recherche**, ses diplômés s'orientent avec succès vers la construction, l'aménagement et l'immobilier mais rejoignent aussi l'industrie, le conseil, l'audit, la finance, ...

Le choix des spécialités ne détermine que marginalement le métier que vous exercerez car tout dépend de votre projet professionnel, des 11 options innovantes de 3^{ème} année qui vous sont proposées inter spécialités et de votre choix éventuel d'un double cursus.

L'ESTP Paris propose de nombreuses possibilités d'échange ou de doubles diplômes avec des universités et écoles Françaises ou étrangères. L'école dispose de 77 partenariats à l'étranger dans 35 pays, parmi les universités les plus prestigieuses (Berkeley, MIT, Imperial College, Shanghai, KTH, Dresde...) et donne la possibilité d'une mobilité à l'étranger de plusieurs semestres. Tout élève doit effectuer une mobilité d'au moins 13 semaines cumulées à l'étranger durant sa formation d'ingénieur.

L'école bénéficie aussi de nombreux partenariats et doubles diplômes en France (Double diplôme intégré ingénieur architecte (en 5 ans avec l'Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Paris La Villette ou l'Ecole Spéciale d'Architecte) / Double diplôme ESTP-ARTS ET MÉTIERS / Double diplôme ESTP-Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs (IFP School) / Double diplôme ESTP-Sciences Po / Double diplôme ESTP-EDHEC / Mastère spécialisé HEC Entrepreneurs / Double diplôme ESTP-ESSEC / Masters Recherche (Arts et Métiers ParisTech, Ecole des Ponts ParisTech).

La scolarité est ponctuée par des périodes d'immersion en entreprise. En effet, deux stages obligatoires sont à réaliser au cours du cursus et un travail de fin d'études en entreprise de cinq mois minimum. Indemnités moyennes de stage : 2700€ en 2ème année (sur 3 mois), et 6500 euros en 3ème année (sur 5 mois).

Faits marquants 2015 :

- **92% trouvent un emploi moins de 4 mois après la sortie de l'école**
- Salaire moyen à l'embauche : 37K€ bruts primes incluses (44K€ après 2 ans)
- Jusqu'à 50 % de réduction sur les frais de scolarité pour les boursiers du CROUS en 1^{ère} année
- **30 % de jeunes filles présentes, en moyenne, selon les spécialités**
- **Un accueil personnalisé pour les élèves en situation de handicap**

Les renseignements concernant les études et la vie à l'école peuvent être obtenus auprès de l'ESTP ou sur notre site web. Une plaquette de l'ESTP Paris sera envoyée à tous les candidats courant avril et un dossier d'information sur l'école sera adressé à l'ensemble des candidats admissibles fin juin.



ESTP Paris - 28, avenue du Président Wilson – 94234 CACHAN Cedex

☎ 01 49 08 24 82 • 📠 01 49 08 59 40 • site web : www.estp.fr

<https://www.facebook.com/estpparis>

<https://twitter.com/estpparis>

31 places offertes : Travaux Publics = 10, Bâtiment = 9, Génie Mécanique et Électrique = 5, Topographie = 7

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier : étudiant boursier = 15 € étudiant non boursier = 70 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C. Aucune bonification n'est accordée.

D - ÉPREUVES ORALES : *pas d'autre épreuve orale que le TIPE.*

E - TIPE : épreuve commune de TIPE (coefficient 4, les candidats absents à l'épreuve de TIPE ne seront pas classés par le Jury d'admission).

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Grenoble INP - Génie industriel est une école du groupe Grenoble INP.

Appuyée sur les valeurs d’engagement, d’équipe, d’audace et d’exigence, l’école ambitionne de former des ingénieures et ingénieurs en conception et en organisation industrielle ; pour une entreprise performante, compétitive et durable. Pour ce faire, l’école offre une formation pluridisciplinaire, où se côtoient l'apprentissage des sciences et des technologies de l'ingénieur, les sciences sociales et de management, la modélisation avancée, les projets collectifs et les réalisations pratiques.

Dans notre école, enseignants et élèves se situent au plus près des recherches scientifiques et technologiques, mais aussi au plus près des meilleures pratiques des entreprises. Grâce à nos laboratoires de recherche, à nos plateformes technologiques, à notre Club des industriels, à notre réseau international Cluster, les élèves se situent au cœur de la conception des produits, des technologies et de l'usine de demain.

Pendant leurs études, tous de nos élèves font un stage ou une partie de leurs études à l’international. L’école offre de nombreux doubles diplômes dans le monde.

Sortis, de notre école, après un premier poste souvent en réalisation de haute technologie, nos ingénieures et ingénieurs font des brillantes carrières en conception et organisation industrielle dans tous les secteurs d’activité. Ils se retrouvent en majorité dans des grandes entreprises multinationales. Au-delà de leur diversité, leur métier est toujours l’innovation, la dynamique industrielle vers une meilleure performance au service de l’homme et de la société.

Nombre de places offertes : 8

B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L’inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
20€	72 €

C - ÉPREUVES

L’école fait partie du groupe Grenoble INP. Les coefficients d’écrit pour l’admissibilité à Grenoble INP – Génie industriel sont ceux des Concours Communs Polytechniques (se reporter au tableau 7.4 de la partie C - page 12 et 13-). Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d’études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 10 points de bonification à l’issue des épreuves écrites.

Résultats : Le jury de concours fixe la barre d’admissibilité aux épreuves orales.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant une note supérieure ou égale à la barre d’admissibilité fixée par le jury. Les résultats d’admissibilité sont publiés sur Internet : <http://genie-industriel.grenoble-inp.fr>

D - ÉPREUVES ORALES

Convocation : Chaque candidat sera convoqué individuellement par l’école.

Epreuve : L’épreuve orale est organisée sous la seule responsabilité de l’école.

L’épreuve orale se déroulera de mi-juin à mi-juillet 2016, à Paris ou à Grenoble au choix du candidat dans la mesure des places disponibles. L’épreuve se déroule sous forme d’une demi-journée intégrant une phase de découverte du génie industriel et une phase d’orientation et de sélection. Elle est composée d’exercices individuels et collectifs et d’entretiens. Le candidat aura notamment à se présenter devant un jury pour exprimer et démontrer ses motivations, ses expériences et ses compétences. L’épreuve pourra intégrer l’exploitation d’un document en anglais dont la restitution se fera en français. L’évaluation se fait sur la base de 9 critères validés par l’école et ses partenaires industriels comme prérequis pour le génie industriel. Le jury est composé d’industriels, souvent anciens élèves et d’enseignants de l’école.

E - TIPE : *Pas d’épreuve d’évaluation des TIPE.*

F - ADMISSION : *La procédure d’intégration est indiquée en partie E des conditions générales.*

Le jury du concours arrête la liste des classés en fonction de la note obtenue à l’oral.

Les résultats sont publiés sur Internet : <http://genie-industriel.grenoble-inp.fr>

Pour en savoir plus visitez notre site : <http://genie-industriel.grenoble-inp.fr>



**CONCOURS SIGMA Clermont (ex IFMA)
Option mécanique**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

SIGMA Clermont est une nouvelle école (création au 1^{er} janvier 2016) qui regroupe l'Institut Français de Mécanique Avancée et l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand. Les formations d'ingénieurs existantes dans ces écoles sont maintenues, sans changement majeur dans le contenu et le recrutement.

Après une 1^{ère} année de formation dans le domaine de la mécanique et des sciences de l'ingénieur, la formation est articulée autour de 3 pôles de formation en 2^{ème} année (Systèmes Industriels et Logistiques, Structures et Mécaniques des Matériaux, Machines, Mécanismes et Systèmes), puis spécialisée en 7 orientations métiers en 3^{ème} année :

- Conception des structures et fiabilité
- Caractérisation et utilisation des matériaux
- Procédés de fabrication et industrialisation
- Systèmes mécaniques innovants
- Commandes de mécanismes complexes
- Conception et conduite de systèmes industriels et logistiques
- Organisation et pilotage de la production

Durant les 3 années de formation, un enseignement commun autour de l'International, de la Communication, de la Société et de l'Entreprise est dispensé. Il représente plus d'un quart des enseignements.



SIGMA Clermont – Service Concours

Campus de CLERMONT FERRAND/ Les Cézeaux – CS 20265
63175 AUBIERE CEDEX

Tél. : 04 73 28 80 76 Fax : 04 73 28 80 70

e-mail : concours@ifma.fr Site internet : www.sigma-clermont.fr ou www.ifma.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
23 €	69 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Pas de bonification particulière.

D - ÉPREUVES ORALES : SIGMA Clermont organise des épreuves d'admission spécifiques.

Convocation

Ne peuvent être convoqué(e)s à ces épreuves que les candidat(e)s qui sont admissibles à SIGMA Clermont (la barre est fixée par SIGMA Clermont).

Pour un(e) candidat(e), l'ensemble des épreuves est étalé sur une seule journée qui commence à 7h15, soit à Clermont-Ferrand, soit à Paris au choix du candidat dans la mesure des places disponibles.

Nature des épreuves d'admission - Durée – Coefficient

Les épreuves d'admission sont les suivantes :

	<u>Durée</u>	<u>Coefficient</u>
Évaluation du dossier		25 %
Test psychotechnique	30 min	15 %
Anglais (oral)	20 min	20 %
Entretien	35 min	40 %
2 ^{ème} Langue Étrangère (oral)*	20 min	

* Épreuve de bonification facultative vivement conseillée, au choix : allemand, espagnol ou italien. L'italien ne se passe qu'au centre de Clermont-Ferrand.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

CONCOURS INP-ENIT

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (INP-ENIT) est **une école publique** (Frais de scolarité : droits universitaires environ 620 € l'année) **généraliste** créée en 1963 et habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI). Depuis 2002, l'ENIT est rattachée à l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT).

Le projet pédagogique de l'INP-ENIT est de former un ingénieur polyvalent, **en génie mécanique et génie industriel**, de forte culture et ouverture, capable de concevoir, de mettre en œuvre et de conduire les systèmes industriels complexes et les équipements de production, dans le respect de l'environnement et de la sécurité. L'apprentissage de compétences métiers est accompagné de l'acquisition de qualités de savoir être, savoir agir et interagir, savoir manager et, surtout, savoir évoluer. Ces croisements concourent à former non seulement un ingénieur généraliste et polyvalent mais surtout un ingénieur flexible, adaptable et ouvert à l'international. L'offre de formation de l'INP-ENIT est en adéquation avec le milieu industriel. Plusieurs stages sont obligatoires en France ou à l'étranger durant la scolarité (un an de stage cumulé).

Pour la polyvalence des ingénieurs, la formation comprend un tronc commun important mais dès la deuxième année les étudiants peuvent choisir une des cinq options :

- **Génie Mécanique,**
- **Matériaux,**
- **Génie Industriel,**
- **Conception des Systèmes intégrés et**
- **Bâtiment Travaux Public**

Les étudiants peuvent décider de partir effectuer un semestre d'études à l'étranger dans l'une de nos 100 universités partenaires.

Nouveau : La dernière année peut se faire en contrat de professionnalisation.(élève salarié en alternance dans une entreprise)

L'ingénieur INP-ENIT est vu comme un cadre de l'industrie sachant faire et sachant gérer la production industrielle. Il sait travailler en contexte collaboratif pluridisciplinaire, s'insérer rapidement dans un environnement professionnel.

L'INP-ENIT possède un laboratoire de recherche le LGP qui se caractérise par une dominante de recherche technologique et en sciences pour l'ingénieur structuré en 4 équipes :

- IMF : interfaces et matériaux fonctionnels ;
- M2SP : mécanique des matériaux, des structures et procédés ;
- DIDS : décision et interaction dynamiques pour les systèmes ;
- SDC : systèmes décisionnels et cognitifs,

La présence de ce laboratoire sur le campus garanti un impact de la recherches sur l'enseignement et permet aux élèves ingénieurs de poursuivre en doctorat s'ils le désirent.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ou recevoir la brochure de l'école :

École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (Service Concours)

47, rue d'Azereix - 65000 TARBES Cedex

Tel : +33(0)5 62 44 27 04 - Fax : +33(0)5 62 44 27 67

Plus d'informations : www.enit.fr

Portes ouvertes le samedi 31 janvier 2015 de 9h à 17h



B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale **décrite** en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	25 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 20 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVES ORALES

Pas d'épreuves orales, le classement est établi à partir des épreuves écrites. Le candidat est classé sur la liste finale si le total des points obtenus à l'écrit est supérieur à une barre finale fixée par le jury du concours.

E - ADMISSION : LA PROCEDURE D'INTEGRATION EST INDIQUEE EN PARTIE E.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Institut National des Sciences Appliquées du Centre Val de Loire est une école **publique** créée en 2013 par fusion de l'ENI du Val de Loire (créée en 1993) et de l'ENSI de Bourges (créée en 1997), habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur **pour la durée maximale** (6 ans). Le département Génie des Systèmes Industriels est implanté à Blois, les départements Maîtrise des Risques Industriels et Sécurité et Technologies Informatiques sont implantés à Bourges.

Nouveau : en 2016, les 3 spécialités offrent des places dans la filière PT

Le département Génie des Systèmes Industriels (GSI) forme des ingénieurs **généralistes polyvalents** destinés à l'industrie, qui trouvent très rapidement leur place, dans des grands groupes internationaux comme dans des PME, en conception (R & D), fabrication, maintenance, achats, logistique, management des hommes, méthodes, sûreté de fonctionnement, environnement.... La formation s'appuie sur une triple compétence scientifique et technique : génie mécanique, génie électrique et informatique industrielle, management des systèmes industriels.

Le département Maîtrise des Risques Industriels (MRI) forme des ingénieurs pluridisciplinaires spécialisés dans la démarche de maîtrise des risques industriels. Ils sont formés aux différents types de risques : actions préventives, actions correctives, respect du travail et de l'environnement, responsabilité de l'entreprise, risques majeurs et extérieurs. La formation repose sur un enseignement scientifique, technique et de management qui facilite l'intégration ou la communication de l'ingénieur avec tous les services de l'entreprise : recherche et développement, juridique, financier, hygiène et sécurité, environnement.

Le département Sécurité et Technologies Informatiques (STI) forme des ingénieurs rompus aux différentes technologies informatiques, capables de s'insérer dans toutes les branches de la discipline. Par ailleurs, leur expertise dans la sécurité informatique leur donne accès à des métiers nouveaux et très recherchés : architecture de systèmes de sécurité, administration de réseau, développement web, informatique embarquée...

Une large place est faite à la communication, en français et en langues étrangères. **Plusieurs stages d'une durée totale d'au moins 10 mois** ainsi qu'une **expérience à l'étranger systématique** permettent de plus aux jeunes ingénieurs de l'INSA Centre Val de Loire d'être immédiatement opérationnels à la sortie de l'École.

Chaque spécialité offre un large choix d'options. Les élèves ont également la possibilité d'obtenir des doubles diplômes grâce aux masters délivrés par l'INSA CVL ou aux accords passés avec de nombreux masters français ou étrangers, dans des spécialités variées (informatique, automatique, robotique, électronique, mécanique...).

Chaque département de spécialité est également adossé à des laboratoires de pointe permettant à tous les élèves-ingénieurs qui le souhaitent de s'orienter vers les métiers de la recherche.

L'école offre **20 places** au concours dans la filière PT (*voir tableau général des places offertes*).

Institut National des Sciences Appliquées du Centre Val de Loire Service Concours

3, rue de la chocolaterie
CS 23410 - 41034 BLOIS Cedex

Tel : 02 54 55 84 50 - Fax : 02 54 55 84 41

Informations et contact : www.insa-centrevalde Loire.fr

Portes ouvertes : samedi 27 février 2016



B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C.

Les résultats d'admissibilité seront communiqués aux candidats sur le site Internet <http://www.banquept.fr>.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de **40 points** de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVES ORALES

L'INSA Centre Val de Loire organise un entretien, **entre le 14 juin et le 1er juillet 2016** ; les candidats admissibles seront prévenus **exclusivement par courriel**. Les candidats sont évalués sur les critères suivants : expression orale, culture scientifique et technique, dynamisme / initiative / motivation ; le TIPE est fréquemment abordé. Cet entretien a un poids équivalent à celui des épreuves écrites. Le jury peut fixer une note éliminatoire.

E - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

A 55 minutes de Paris, l'Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés (ISMANS) est situé au sein du campus universitaire du Mans. Depuis 1987, l'Ecole, sous tutelle du **Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique**, reconnue par l'Etat (accueil des boursiers), habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), membre de la Conférence des Grandes Ecoles d'Ingénieurs et de Management (CGE), est résolument au service de l'innovation dans l'industrie.

Les ingénieurs ISMANS sont particulièrement recherchés pour leur maîtrise des outils et leurs compétences en mécanique (modélisation, simulation numérique, prototypage, gestion de données), ainsi que pour leur capacité à conduire des projets techniques répondant aux exigences des industries de l'automobile, l'aérospatial, le naval, le ferroviaire, le BTP,....

La formation par projets ainsi que les cours sont assurés par des experts reconnus issus du monde académique, d'industries et d'entreprises internationales.

En 3^{ème} année du cycle ingénieur, les étudiants sont appelés à choisir une voie d'approfondissement :

- **Ingénieur calcul de structures mécaniques (non linéaire matériaux et géométrique, dynamique rapide, composite,..)**
- **Ingénieur Innovation Frugale et Réingénierie (procédés de transformation de la matière, gestion de production, management par la valeur, prototypage,...)**
- **Ingénieur Consultant PLM (gestion de données techniques, définition des besoins clients, conception des architectures des composants métiers,...)**
- **Ingénieur Chercheur Matériaux (techniques de caractérisation, modélisation multi-échelle, nanomatériaux,...)**
- **Ingénieur d'Affaires (élaboration de plan d'actions commerciales, négociations, développement d'activités)**
- **Ingénieur Eco-conseil (droit et environnement, nature et portée des problématiques environnementales,...)**

Possibilité de double diplôme en Gestion de Projet en partenariat avec l'université de l'UQO (Canada, Québec).

Après la formation Ingénieur, l'ISMANS propose un **Mastère spécialisé® en Ingénierie Sécurité Incendie (ISI)** et sous réserve de labellisation, à compter de septembre 2016, un **Mastère spécialisé® en Automobile et interactions avec son environnement**.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :



ISMANS

44 avenue F.A.Bartholdi

72000 Le Mans

Tél : 02.43.21.40.00 Fax : 02.43.21.40.39

e-mail : ismans@ismans.fr

Site internet : www.ismans.fr

L'ISMANS offre 20 places aux élèves de la filière PT.

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	35 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Pas de bonification. À l'issue des épreuves écrites les candidats peuvent être déclarés « Grands Admissibles » par le jury et dispensés des épreuves orales.

D - ÉPREUVES ORALES :

* **Entretien** (coef 10) durée 30 à 40 mn : L'entretien a lieu sous la forme d'un échange, pouvant avoir comme base le TIPE, avec les membres du jury permettant d'apprécier le degré de motivation du candidat, ses facultés d'expression, d'imagination, de créativité et de synthèse, ainsi que sa culture générale et scientifique et son ouverture d'esprit. Dès la diffusion des résultats des épreuves écrites, chaque candidat admissible est invité par courrier et/ou mail à prendre contact avec l'Ecole pour retenir une date de passage (du 4 au 20 juillet) à Paris ou Le Mans ou tout autre site indiqué dans la convocation.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E. Pas de note éliminatoire.

CONCOURS Mines Douai-ISPA

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Habilitée à délivrer le diplôme d'Ingénieur par la Commission des Titres d'Ingénieurs, l'école des Mines Douai en partenariat avec l'ISPA forme des ingénieurs aptes à occuper, à l'issue de leur scolarité, des fonctions de chefs de projet, ingénieur Recherche et développement, Ingénieur Conception, ingénieur Méthodes ou industrialisation, Ingénieur de production ou qualité dans le domaine de la plasturgie dans les secteurs d'activité suivants : automobile, aéronautique, agro-alimentaire, cosmétique, médical, sports et loisirs...

La formation proposée est pluridisciplinaire, s'appuie, sur une solide culture scientifique, technologique, managériale, environnemental et repose sur les thèmes :

- **Matériaux : plasturgie et composites**
- **Innovation et recherche**
- **Conception de produits et développement durable**
- **Management environnemental**

La formation est proposée uniquement par la voie de l'apprentissage et conduit diplôme d'ingénieur des Mines Douai « Spécialité Plasturgie et Composites » en partenariat avec l'ISPA

Contrat d'Apprentissage : La formation par la voie de l'apprentissage se déroule en alternance école entreprise. L'apprenti ingénieur est inscrit aux Mines de Douai et rémunéré par l'entreprise. L'école est partenaire avec de nombreuses entreprises industrielles et propose dans le cadre d'un accompagnement personnalisé des mises en relation directe des candidats admis avec les industriels. Tous les apprentis effectuent un séjour de 8 semaines à l'étranger lors de leur scolarité. La formation se déroule sur le site de l'ISPA et de Douai. Les modalités du contrat d'apprentissage sont présentées sur le site web de l'école.

Insertion professionnelle : Les diplômés trouvent un emploi dans les entreprises transformant les matières plastiques : P.M.E., entreprise nationale ou internationale, comme ingénieur responsable de production, ingénieur bureau d'études, méthodes chef de projet, ingénieur recherche.

Poursuite d'études : Doctorat possible.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

École d'Ingénieurs Mines Douai en partenariat avec l'ISPA



Pôle universitaire de Montfoulon - BP 823- 61041 Alençon - cedex
Tél : 02.33.81.26.00 Fax : 02.33.28.17.46 Site Web www.ispa.asso.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	35 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

À l'issue des épreuves écrites les candidats déclarés grands admis par le jury sont dispensés des épreuves orales
Pas de bonification.

D - ÉPREUVES ORALES

Dès la diffusion des résultats des épreuves écrites, les candidats déclarés admissibles sont invités par mail à prendre contact avec l'école pour choisir la date de passage à Paris ou Alençon.

L'entretien de 45 mn devant un jury a pour objectif d'apprécier la motivation du candidat ainsi que sa capacité de réflexion et d'analyse.

Pour un(e) candidat(e), l'entretien est étalé sur une demie-journée (matin ou après-midi) dans la mesure des places disponibles. **TIPE** (coef.10) : présentation 15 mn du TIPE réalisé pendant l'année scolaire écoulée.

Entretien de motivation (coef.10) : **30 mn**

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.- Pas de note éliminatoire

Le jury du concours arrête la liste des classés en fonction de la note obtenue à l'oral.

Les résultats sont publiés sur Internet : www.ispa.asso.fr

Portes Ouvertes le : 28 février 2016 et Participation au salon des Grandes écoles Portes Champerret du : 12 et 13 décembre 15

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

ITECH Lyon est un établissement d'enseignement supérieur de statut associatif. Cette école se caractérise par sa spécialisation en Science des polymères et en applications industrielles des polymères fonctionnalisés en tant que matériaux.

C'est une science moderne par excellence et ses applications directes irriguent les innovations de la vie courante : des pâles d'hélicoptère, aux encres anti UV, des vêtements de sport et loisirs, au cadre de vélo en matériau composites, des nouveaux textiles techniques, aux innovations cosmétiques, des produits de maroquinerie de luxe aux équipements automobiles de haute technicité ; elles se développent à la mesure de la créativité des ingénieurs. C'est une formation scientifique solide avec une ouverture sur de nombreux secteurs industriels en plein développement.

4 majeures proposées (2^{ème} et 3^{ème} année du cycle ingénieur) :

- Matériaux plastiques et composites
- Matériaux Textiles
- Cuir, chaussures, maroquinerie
- Chimie des formulations : peintures, encres, adhésifs, cosmétiques....

Possibilité d'effectuer la formation sous statut apprenti et possibilité de faire un Master recherche pendant la dernière année.

Nouveauté : classe Euro ; Ce programme est financé en partie ou en totalité par des entreprises Européennes et tous les cours sont en anglais.

Tous les diplômés ITECH ont, outre une formation de haut niveau pluridisciplinaire, une connaissance directe de l'industrie et des entreprises grâce aux nombreux stages professionnels qu'ils effectuent et aux échanges interactifs qu'ils développent avec les associations professionnelles. Ils peuvent également faire valoir une expérience à l'international de 6 mois à un an grâce à une immersion possible entre la deuxième et troisième année du cycle ingénieur.

Le service emploi de l'ITECH assure l'interface diplômés/entreprises en gérant une transmission des offres d'emploi émises par les industriels partenaires de l'ITECH (plus de 300 offres reçues tous les ans). 50% des jeunes diplômés signent un contrat de travail avant l'obtention de celui-ci.

Fonctions exercées : Recherche et Développement - production - technico-commercial - qualité - sécurité - chef de projet - Bureau d'Études.... Dans les secteurs de la chimie, de l'automobile, de l'aéronautique, du luxe, des sports et loisirs...

Nombre de places offertes : 5

B – INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier (voir tableau récapitulatif des frais de dossiers)

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury définit une barre de « grands(es) admissibles » et une barre d'admissibilité. Sont déclaré(e)s « grands(es) admissibles » et admissibles les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne fixée par le jury.

Les « grands (es) admissibles » sont dispensés d'épreuves orales.

D - ÉPREUVES ORALES : *coefficient : 15*

Seul un entretien de motivation, décisif pour l'admission est prévu pour tous les admissibles.

Les candidats sont invités à prendre contact avec l'école pour convenir d'une date d'entretien dès le 13 juin 2016 et les entretiens sont fixés du 22 juin au 29 juin 2016

E – TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Journées Portes Ouvertes : décembre 2015 et mars 2016 . Consultez les dates et horaires sur le site web.